

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

CAMPINGS MUNICIPAUX

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

N°	DEPENSES	BUDGET 2020	CA 2020
011	Charges à caractère général	109 700,00	55 097,91
012	Charges de personnel	94 800,00	83 604,07
65	Charges de gestion courante	224 300,00	9 108,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00
68/042	Dotation aux amortissements	1 500,00	1 487,00
023	Virement section investissement	60 000,00	0,00
	TOTAL DE LA SECTION	490 500,00	149 296,98

N°	RECETTES	BUDGET 2020	CA 2020
70	Produits de gestion courante	411 700,00	123 101,96
75	Revenus de gestion courante	1 973,79	1 814,43
77	Produits exceptionnels		0,20
002	Excédent de fonctionnement reporté	76 826,21	76 826,21
	TOTAL DE LA SECTION	490 500,00	201 742,80

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES

N° Comptes	Libellés	BUDGET 2020	CA 2020	
011	CHARGES GENERALES	109 700,00	55 097,91	
60611	<u>Eau et assainissement</u>	12 000,00		
60612	<u>Energie et électricité</u>	37 000,00	16 084,36	
60628	<u>Pharmacie</u>	300,00	18,03	
60631	<u>Fournitures d'entretien</u>	3 500,00	1 494,80	
6068	<u>Autres fournitures</u>	4 000,00	2 075,35	Fournitures pour les travaux en régie (clôtures et sanitaires)
61521	<u>Entretien espaces verts</u>	7 200,00	6 968,50	Chemin du Rotenberg (2 700 €); taille arbres camping (3 700 €); rognage souche (7 00 €)
615221	<u>Entretien bâtiments</u>	3 000,00	2 911,28	réparations diverses (sanitaires, électricité)
615231	<u>Entretien voirie</u>	2 000,00	6 240,01	nettoyage siphons et conduite camping Coubertin
61558	<u>Entretien matériel</u>	1 500,00		
61561	<u>Ramonage</u>	500,00		
61562	<u>Maintenance informatique</u>	2 100,00	1 597,23	maintenance logiciel de facturation (nouveau depuis 2020 avec formation) et bornes internet
61563	<u>Contrôle technique des installations</u>	600,00		
61568	<u>Autre maintenance</u>	1 500,00	344,00	Maintenance alarme incendie
6182	<u>Documentation</u>	500,00	832,16	Abonnement Journal et Revue terrain Campings
6188	<u>Analyses et prélèvements</u>	600,00		
6232	<u>Fêtes et cérémonies</u>	200,00		
6262	<u>Frais de télécommunications</u>	800,00	727,59	téléphonie fixe et internet
627	<u>Services bancaires et assimilés</u>	2 800,00	549,62	maintenance terminal CB et frais cartes bancaires; chèques vacances
6281	<u>Cotisations</u>	600,00	210,00	Office du Tourisme
6283	<u>Frais de nettoyage</u>	20 000,00	9 422,45	Prestation externalisée de puis 2012
63513	<u>Redevance enlèvement déchets</u>	9 000,00	5 622,53	

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES
OPERATIONS REELLES et D'ORDRE

N° Comptes	Libellés		BUDGET 2020	CA 2020	
012	CHARGES DE PERSONNEL		94 800,00	83 604,07	
64111	<u>Personnel titulaire</u>		50 900,00	51 474,82	Rémunération des gérants du Camping Coubertin
64118	<u>Indemnités</u>		10 300,00	8 198,28	
64131	<u>Personnel non titulaire</u>		4 600,00	0,00	Rémunération des saisonniers du Camping des 3 Châteaux
6451	<u>Cotisations URSSAF</u>		10 800,00	7 380,00	
6453	<u>Cotisations Retraite</u>		16 500,00	15 305,97	
6454	<u>Cotisations assurance chômage</u>		200,00		
6332	<u>Cotisation FNAL</u>		300,00	240,00	
6336	<u>Cotisations centre de gestion et CNFPT</u>		1 200,00	1 005,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		224 300,00	9 108,00	
6522	<u>Reversement excédent budget principal</u>		200 000,00		
654	<u>Pertes sur créances irrécouvrables</u>		200,00		
6554	<u>Taxe de séjour</u>		24 100,00	9 108,00	
673	<u>Titres annulés</u>		200,00		
6811	<u>Dotation aux amortissements</u>		1 500,00	1 487,00	
023	<u>Virement à la section d'investissement</u>		60 000,00		
	TOTAL DEPENSES		490 500,00	149 296,98	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES**

N° Comptes	Libellés		BUDGET 2020	CA 2020	
70	Produits des services et ventes diverses		411 700,00	123 101,96	
703881	Droits de place camping Coubertin		404 000,00	123 063,46	PM 462 000 € de CA en 2019
703882	Droits de place Camping des 3 Châteaux		7 500,00		
70631	Location tennis		200,00	38,50	
75	Revenus de gestion courante		1 973,79	1 814,43	
752	Location epicerie		1 500,00		Remise gracieuse pour 2020
7588	Recouvrements divers		473,79	1 814,43	Recouvrement charges locatives épicerie camping (1200 €);remboursement sinistre sanitaires (600 €)
77	Produits exceptionnels			0,20	
7788	Autres produits			0,20	Régularisation erreur carte bancaire
002	Excédent de fonctionnement reporté		76 826,21	76 826,21	reprise excédent 2019
	TOTAL RECETTES		490 500,00	201 742,80	

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° Comptes	Libellés	BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020
	DEPENSES	132 200,00	121 903,70	2 600,00
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
2313	Travaux	117 300,00	116 626,70	600,00
2183	Informatique		712,00	
2188	Matériel	7 400,00	4 565,00	2 000,00
	OPERATIONS FINANCIERES			
020	Dépenses imprévues	7 500,00		
	RECETTES	132 200,00	72 187,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	60 000,00		
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	66 080,99	66 080,99	
001	Excédent d'investissement reporté	4 619,01	4 619,01	
28188	Amortissement autre matériel	1 500,00	1 487,00	

Chaudière Coubertin: coût total: 109 500 € HT
 Clôtures emplacements: 10 100 €
 Mise en place internet dans chaufferie
 Remplacement lave-linge/sèche-linge

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
BALANCE GENERALE

	PREVU	REALISE	REPORT	
1.SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses	132 200,00	121 903,70	2 600,00	
Recettes	132 200,00	72 187,00	0,00	
Excédent				
Déficit		49 716,70	2 600,00	
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Dépenses	490 500,00	149 296,98		
Recettes	490 500,00	201 742,80		
Excédent		52 445,82		
3.SOLDE GLOBAL				
Excédent		129,12		
Déficit				
		Art.002 BP 2021		
				Art.1068 : BP 2021
				52 316,70

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE

BUDGET ANNEXE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

COMPTE ADMINISTRATIF
ANNEE 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° Comptes	Libellés	BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020
	DEPENSES	680 000,00	361 535,57	318 400,00
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
2031	Frais d'étude	454 500,00	198 260,78	256 200,00
2033	Frais d'insertion	15 735,21		15 700,00
2313	Travaux	46 500,00		46 500,00
	OPERATIONS FINANCIERES			
001	Déficit d'investissement reporté	163 264,79	163 274,79	
	RECETTES	680 000,00	0,00	680 000,00
1321	Subvention Etat (DETR)	400 000,00		400 000,00
2031	Frais d'étude	274 000,00		274 000,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00		6 000,00

CA 2020 : Honoraires ADAUHR (3 200 €); géomètre (2 700€);Etude géotechnique (2 100€); Maitrise d'œuvre (190 300€)
Report: Crédits pour régularisation TVA: 233 500 € ; Maitrise d'œuvre (38 000 €)

Acompte de 30 % au démarrage des travaux

Régularisation TVA

Régularisation TVA

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
BALANCE GENERALE

	PREVU	REALISE	REPORT
1.SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	680 000,00	361 535,57	318 400,00
Recettes	680 000,00	0,00	680 000,00
Déficit		-361 535,57	
Excédent			361 600,00
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	
Excédent		0,00	

compte 001 déficit reporté
du BP 2021

BUDGET GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BALANCE GENERALE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT		B 2020	CA 2020	
VILLE	DEPENSES	8 089 700,00	6 177 151,80	-
	dont dépenses imprévues	378 000,00		
	dont virement section investissement	1 096 000,00		
	RECETTES	8 089 700,00	9 734 507,38	-
	dont excédent N-1	2 118 574,26	2 118 574,26	
	excedent 2020			3 557 355,58

SECTION D'INVESTISSEMENT		B 2020	CA 2020	Report 2020	
VILLE	DEPENSES	4 906 600,00	2 111 707,67	2 705 400,00	
	dont amortissement capital	722 000,00	670 292,34	-	
		-	-	-	
	RECETTES	4 906 600,00	3 147 474,47	646 200,00	
	dont emprunts	300 000,00	250 000,00		
	dont excédent fonctionnement capitalisé N-1	1 553 826,89			
	dont virement de la section de fctt	1 680 209,06			
	Excédent d'investissement 2020		1 035 766,80		Excédent fct capitalisé ART 1068 du BP 2021(section d'investissement)
	dépenses d'investissement à financer			-2 059 200,00	1 023 433,20
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE				2 533 922,38	
					art 002 du BP 2021 de la section de fonctionnement

BUDGET GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BALANCE GENERALE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT		B 2020	CA 2020	
VILLE	DEPENSES	8 089 700,00	6 177 151,80	-
	dont dépenses imprévues	378 000,00		
	dont virement section investissement	1 096 000,00		
	RECETTES	8 089 700,00	9 734 507,38	-
	dont excédent N-1	2 118 574,26	2 118 574,26	
	excédent 2020			3 557 355,58

SECTION D'INVESTISSEMENT		B 2020	CA 2020	Report 2020	
VILLE	DEPENSES	4 906 600,00	2 111 707,67	2 705 400,00	
	dont amortissement capital	722 000,00	670 292,34	-	
		-	-	-	
	RECETTES	4 906 600,00	3 147 474,47	646 200,00	
	dont emprunts	300 000,00	250 000,00		
	dont excédent fonctionnement capitalisé N-1	1 553 826,89			
	dont virement de la section de fctt	1 680 209,06			
	Excédent d'investissement 2020		1 035 766,80		Excédent fct capitalisé ART 1068 du BP 2021(section d'investissement)
	dépenses d'investissement à financer			-2 059 200,00	1 023 433,20
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE				2 533 922,38	
					art 002 du BP 2021 de la section de fonctionnement

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

(3500 à 9999 hab.)

**COMPE ADMINISTRATIF
2020**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

N°	DEPENSES	CA 2019	B 2020	CA 2020	EVOLUTION CA 2019/CA 2020
	Opérations réelles	6 479 064,06	6 723 700,00	5 603 059,43	-13%
O11	Charges à caractère général	2 078 560,66	2 383 600,00	1 931 285,51	-7%
O12	Charges de personnel	2 711 634,41	2 785 900,00	2 656 584,56	-2%
65	Charges de gestion courante	624 517,50	669 200,00	550 892,07	-11,0%
66	Charges financières	103 937,11	90 000,00	88 134,06	-14,0%
67	Charges exceptionnelles	666 101,38	67 000,00	64 127,23	dont 629 000 € reversement SDEA en 2019
014	Atténuation de recettes (FPIC)	294 313,00	350 000,00	312 036,00	6,00%
O22	Dépenses imprévues		378 000,00		
	Operations d'ordre	887 925,28	1 366 000,00	574 092,37	
O23	Virement à la section d'investissement		1 096 000,00		
042	Dotations aux amortissements et Charges exceptionnelles (écritures comptables sur cessions actifs)	274 894,23	270 000,00	254 092,37	
042		613 031,05		320 000,00	
	DEPENSES DE L'EXERCICE	7 366 989,34	8 089 700,00	6 177 151,80	
	TOTAL DE LA SECTION	7 366 989,34	8 089 700,00	6 177 151,80	
N°	RECETTES	CA 2019	B 2020	CA 2020	
	Opérations réelles	8 406 196,39	5 831 125,74	7 476 950,88	-11%
70	Produits de gestion courante	701 328,22	460 500,00	436 434,88	-37%
73	Impôts et taxes	3 662 818,73	3 521 100,00	5 163 121,08	-3,0%
74	Dotations, subventions participations	3 087 067,75	1 760 800,00	1 396 038,78	
75	Autres produits de gestion courante	304 087,22	67 500,00	87 659,95	-71,00%
77	Produits exceptionnels: vente actifs	613 447,70	11 200,00	353 746,09	
013	Atténuation de charges	37 446,77	10 025,74	39 950,10	
	Opérations d'ordre	143 233,05	140 000,00	138 982,24	
042	Travaux en régie	139 950,00	140 000,00	138 982,24	
042	Produits exceptionnels	3 283,05			
	RECETTES DE L'EXERCICE	8 549 429,44	5 971 125,74	7 615 933,12	
OO2	Excédents antérieurs reportés (dont reprise excédents Eau/ Asst: 828 000 € en 2019)	2 384 241,79	2 118 574,26	2 118 574,26	
	TOTAL DE LA SECTION	10 933 671,23	8 089 700,00	9 734 507,38	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		3 566 681,89	8 089 700,00	3 557 355,58	

N° Cptes	Libellés dépenses de fonctionnement	B 2020	CA 2020	
011	Charges à caractère général	2 383 600,00	1 931 285,51	
60	Achats de fournitures	1 047 400,00	862 439,46	
604	Achat prestations de services			
6042	Spéctacles Parc	100 000,00	36 078,46	Cachets artistes, défraiements , dts d'auteurs :saison culturelle 2019/2020 PM: en 2019 : 365 000 €; poste en progression de 1,6 %
6061	<u>Fournitures non stockables</u>			Principaux postes:Eclairage public (70 000€) ;Parc (61 000€);Maison Jeanne d'Arc (32 000€);Mairie(33 000 €);Ecoles(26 000€);Gymnase (27 000€);services techniques (26 000 €)
60612	Energie et électricité	360 000,00	371 688,64	Gaz: 141 000 € et électricité:230 000 €
6062	<u>Fournitures non stockées</u>			
60622	Carburants	32 000,00	23 463,81	PM en 2019: 28 200 €; mais factures 2020 décalées sur budget 2021 (2 500€)
60623	Alimentation	2 000,00	1 268,01	pour réceptions diverses
606281	Produits pharmaceutiques	15 000,00	8 575,15	dont masques (5 000 €)
6063	<u>Fournitures d'entretien et de petit équipement</u>			
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	22 064,68	Produits pour l'entretien des locaux (sacs poubelles, nettoyeurs sanitaires,,,) PM 23 000 € en 2019
60632	Fournitures de petit équipement	147 000,00	51 568,48	dont outillage ST(31 000€);stylos Ribeuuillé(5 800€); matériel Ribolab(2 700 €);table pique nique vignoble (1 600 €);déco Noël (2 700€)
606331	Fournitures voirie urbaine	18 000,00	16 069,68	pour travaux en régie :voirie (6 000 €: sable, enrobés,canalisation, regard), sacs toutounets(2 700 €),dénéigement (7 000 €)
606332	Fournitures voirie rurale	15 000,00	5 522,98	pour travaux en régie : concassés pour chemins ruraux Bilan 2020: 100 000 € (dont 17 000 € d'investissements)
606333	Fournitures signalisation routière	10 000,00	5 942,60	pour travaux en régie , essentiellement panneaux de signalisation routière
60636	Vêtement de travail	18 100,00	15 340,88	dont dotation ST (11 000 €); Police (3 500€)
6064	<u>Fournitures administratives</u>			
60641	Fournitures de bureau	15 000,00	14 204,87	PM: 12 000 € en 2019
60642	Autres fournitures administratives	2 000,00	60,00	Papier entête Etat civil
6065	Médiathèque	29 500,00	29 187,00	Dotation pour achat DVD et livres Bilan 2020: 156 000 € (dont 15 000 € de dette et 10 000 € d'investissement)
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	12 054,21	sur la base d'un crédit de 32 €/élève + dotation classe bilingue (2 000€) Bilan 2020: 300 000 € (dont 25 000 € d'investissements)
6068	<u>Autres fournitures</u>			
60681	Fournitures Eclairage Public	14 500,00	14 882,33	pour travaux en régie : luminaires, câble et lampes Bilan 2020: 212 000 € (dont 100 000 € d'investissements)
60682	Fournitures entretien bâtiments	38 000,00	37 443,08	pour travaux en régie (dont Parc: 8 000 €;presbytère catholique: 4 000 €;gymnase:3 000 €;écoles: 4 000 €)
60683	Fournitures piscine Carola	1 000,00	972,96	Fournitures pour réparation carrelage; produits d'entretien
60684	Fournitures Espaces verts	56 500,00	57 031,77	pour travaux en régie : fleurissement et entretien espaces verts Bilan 2020: :305 000 € (dont 210 000 € de régie)
60685	Fournitures véhicules	7 000,00	5 790,92	Réparations en régie: budget entretien véhicules total: 49 000 €
60686	Fournitures Conseil Municipal Enfants	1 800,00	97,61	Petites fournitures
60687	Fournitures Stands de Noël	120 000,00	133 131,34	Matériel et fournitures pour la confection des stands marché de Noël; transfert en investissement via compte "travaux en régie"

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2020	CA 2020
61	Travaux et services extérieurs	764 400,00	605 140,36
611	Contrats de prestation de services		
6114	Enlèvement et traitement déchets divers	35 000,00	25 063,83
			inclut la vidange des paniers à papiers et déchets divers (20 000€);nettoyagedépôt / hangar(3 500€);traitement déchets voirie (1200 €)
6119	Entretien brigade équestre	1 000,00	1 136,05
			Gilets de sécurité (500 €) et accessoires attelage(600 €)
613	Locations		
6132	Locations immobilières	2 300,00	2 289,54
			local rue Industrie (1 200€) et créneaux gymnase collège(1 200€)
6135	Locations mobilières	21 900,00	13 972,95
			dont location matériel spectacles Parc (8 000€); régul.contrat piscine (2 100€); copieur Ecole (1 000€);affranchisseuse (1 000 €)
6152	Entretien et réparation sur biens immobiliers		
615211	Entretien espaces verts	61 000,00	40 905,86
			par ents: entretien stades (23 000 €); quartier Brandstatt (12 500 €); Parcs/espaces verts (5 000 €); cimetière(1 100€)
615212	Diagnostic et élagage arbres	6 000,00	5 028,00
			Parc piscine Carola (1 000 €); diagnostic phytosanitaire (1 000 €);taille et élagage divers((Jardin Ville/rue Bains Carola;Landau;Sylvaner;Place Sinn)
6152211	Entretien bâtiments communaux	31 000,00	21 663,83
			travaux par entreprises: dont réparation calvaire rue Klee(9 000 €) avec indem.assurance;réparations électriques centre équestre(2 000€);réparation toiture gymnase(3 600€)
6152212	Entretien chaudières	31 000,00	23 323,25
			maintenance annuelles ensemble du parc (15 300 €); réparations(8 000€)
6152213	Entretien ascenseur	15 100,00	9 970,58
			Ecole (1 300€); Mairie(3 000€) et Jeanne d'Arc (4 400€); Médiathèque plateformes (1 600 €);
6152214	Ramonage	3 900,00	
			1 passage/an
6152215	Désenfumage	1 500,00	1 460,56
			Gymnase; Jeanne d'Arc et école
6152216	Alarmes incendie et effraction	13 000,00	12 832,75
			Maintenance annuelle
6152217	Contrôle technique bâtiments	8 000,00	7 791,11
			Vérification installations électriques
6152218	Entretien piscine Carola		
6152311	Entretien voirie urbaine	45 000,00	41 152,67
			dont balayage/curage siphons (30 000 €);déplacement auge en grès Gde Verrerie(1 900€);débouchage canalisation stade(2 000 €)
6152312	Entretien voirie rurale	20 000,00	25 992,25
			dont passage niveleuse (8 000 €);vidange dessableurs(5 700€);gravillonnage et enrobés chemins(6 500€);curage bassin pte Verrerie(2 300€)
6152313	Réparations de rues	45 000,00	40 587,66
			colmatage nids de poules (rue Coubertin,Fraternité;Boulangers;parking gymnase;place De Gaulle)réparation canal usinier camping 3 châteaux(9 000 €);regards Jardin ville(4300€)
6152314	Réfection pavage Gd Rue	15 000,00	11 996,16
6152315	Signalisation routière	25 000,00	35 266,63
			travaux marquage routier:28 000 € (dont marquage giratoire/Avenue De Gaulle(10 000 €);réparation bornes Gd Rue(3 000 €);réparations feux (1 500€)
6152316	Mobilier urbain	9 500,00	15 495,47
			contection fondation pour panneaux et fourreaux (8 700€);déplacement poteau incendie(2 000 €);trottoirs Rue 3/12(2 000€);support vélos Gd Rue/Rue Château(2 000 €)
615232	Entretien éclairage public	20 000,00	18 424,69
			Eclairage monuments historiques(7 000 €); dépose mâts periscolaire (1 500€);travaux rue St Ulric(1 000 €)rte de Ste marie/mines (1 500€) et jardin de ville(3 000 €)
61524	Exploitation et maintenance forestières	101 600,00	42 506,74
			débardage(24 000 €); exploitation par entreprises(12 000€); travaux sylvicoles (2 500 €) ;travaux paysagers châteaux (3 600€)dépose ligne télécom (2 000 €)
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers		
61551	Entretien véhicules	44 000,00	42 909,98
			dont nacelle(2 100€);piaggio (2 300€); vérin nacelle (5 000 €);siège Tipper(1 600€);fenwick(1 600€);jumper(2 000€)
61558	Autres biens mobiliers	26 500,00	25 901,78
			Maintenance outillage ST (14 000€); maintenance portes auto.(700€);Réparation vidéosurveillance (2 400 €);remplacement cables Parc(4 000€);réparation standard mairie(1 000€)
6156	Contrats de maintenance		
61563	Orgues Eglises	1 800,00	
61564	Horloges et sonnerie clochers	2 000,00	883,22
			Eglise Catholique, tour Bouchers et Office tourisme
61565	Photocopieurs	9 500,00	8 054,40
			copieurs Mairie(3); ST(1); Médiathèque(1); école (1); Jeanne d'Arc(1) et maison patrimoine(1)
61566	Informatique	58 000,00	56 937,51
			migration sur le réseau COMCOM(22 000 €) ; maintenance matériel (5 000 €) maintenance progiciels RH Finances Médiathèque ST Elections Etat civil Police(19 000€); dématérialisation (2 200 €)
615673	Extincteurs	8 000,00	7 630,53
			maintenance périodique
615681	Contrôle technique matériel	5 600,00	4 411,70
			Contrôle poteaux incendie
615682	Installations téléphoniques	2 500,00	1 958,14
			mairie et ST
615685	Véhicules	1 500,00	1 151,07
			Contrôle Nacelle; tractopelle Fenwick Manitou
615686	Equipements scéniques Parc	3 300,00	4 612,41
			maintenance perches de scène et nacelle
6161	Primes d'assurances	33 000,00	32 796,23
			prime flotte véhicule (9 600 €) et biens (20 600 €); RC et protection juridique (2 300€)
617	Etudes et recherches	45 000,00	13 883,40
			honoraires procédure de modification PLU (1 200 €);et de révision du PLU (12 700€)
618	Divers		
6182	Documentation	3 000,00	1 443,37
6184	Frais de stage et de formation professionnelle	8 900,00	3 313,24
			Législation armement police(1 200 €); formation sécurité incendie (2 000 €)
6188	Frais d'analyses et prélèvements		2 392,80
			analyse eaux souterraines centre équestre

N° Cptes	Libellés dépenses de fonctionnement	B 2020	CA 2020
62	Autres services extérieurs	504 100,00	400 335,95
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		
6225	Indemnité au comptable	1 300,00	indemnité supprimée par le législateur
6226	Honoraires	54 500,00	45 224,51 honoraires ONF (10 600 €) paysagiste (3 200 €)manager ribolab(11 700€) coloriste(1 100 €)biodiversité pollen/ruches apicoles (8 000€) fourrière auto(1 800€)géomètre(2 000 €)
6227	Frais d'actes et contentieux	15 000,00	14 568,25 budget lié au recours d'avocats spécialisés (litiges Rappschwirer.Julliard;Agora,...)
6228	Indemnités diverses	10 000,00	
623	Publicité,publications et relations publiques		
6231	Annonces et insertions	24 400,00	8 492,95 insertions légales PLU et appel d'offres (7 000€);Bibala mag(1 500 €)
62323	Fêtes et cérémonies diverses	90 000,00	77 366,57 compd fête seniors et colis(36 000€);réceptions div.(10 500€);anniversaires (3 500 €);Vœux (4 000 €)repas marché Noël 2019 (4 000 €)déco Noël(4 000 €);fête personnel(3 700€)
62324	Animations et spectacles	23 100,00	6 755,60 dont animations marché Noël 2019 (4 000€); animations médiathèque (1 200 €);fête des aînés(1 600€)
6236	Imprimés, dépliants et communications diverses	38 800,00	29 515,08 couverture vidéo(11 300€); cartes vœux(1 200€);2 calendriers(8 700€);AppliMy mairie(3 300€);gazette Hôpital(2 300 €);enveloppes/papier entête (1 700 E)
6237	Publications bulletin municipal	14 000,00	12 762,75 3 Revues
6238	Divers (photos,plans,...)	2 000,00	2 401,60 divers encadrements déco entrée mairie
624	Transports de biens et transports collectifs		
6241	Transports de biens	2 000,00	
6247	Transports collectifs	13 000,00	12 649,20 dont ramassage scolaire (10 000 €) et navettes marché Noël 2019 (2500€)
625	Déplacements		
6251	Frais de déplacements du personnel	2 500,00	1 726,58 à l'occasion de formations
626	Frais postaux et de télécommunications		
6261	Frais d'affranchissement	28 000,00	21 873,47 dont prise en compte affranchissement sce urbanisme et refacturé (7 000 €)
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	36 045,72 dont régularisation lignes tél Station épuration / réservoir refacturées au SDEA (3 500€); augmentation flottes protables (500€)
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	724,79 Commissions bancaires billetterie Parc et commission emprunt
628	Divers		
6281	Concours divers	14 700,00	17 724,19 Cotisations à la SPA (3 500€);gestion forestière (2 000€);ass.Elus (Maires, Station vertes,Elus Vins); SAFER (600€);Union Sapeurs Pompiers (700€); Rondes Fêtes (700€)
6282	Frais de garderie et surveillance	21 900,00	18 331,66 ONF (11 400€); SDIS et croix rouge marché Noël 2019 (5 300€);agent Sécu manifestations (1 200 €)
6283	Frais de nettoyage	83 600,00	64 413,81 dont sanitaires (28 000 €) ; Parc (6 900€); Jeanne d'Arc (14 700 €); marché Noël 2019 (2 000 €); Médiathèque (7 800€)
628761	Rembst frais COMCOM	30 300,00	28 951,50 Entrées piscine pour l'école primaire (800 €);mutualisation sce urbanisme (28 300 €)
6288	Autres frais	2 000,00	807,72 Commission de 1 % versée à l'ONF sur les ventes de bois
63	Impôts et taxes	67 700,00	63 369,74
635	Autres impôts,taxes et versements assimilés		
6351	Impôts directs		
63512	Taxes foncières	60 000,00	59 141,00 Sur le patrimoine immobilier de la Ville (domaine privé)
631513	Redevance ordures ménagères	7 000,00	3 781,94 Bâtiments communaux
6354	Droits d'enregistrements et timbres	100,00	
637	Autres taxes	600,00	446,80 Taxe essieu PL; redevance fréquence radio (marché Noël 2019)

N° Cptes	Libellés dépenses de fonctionnement	B 2020	CA 2020	
012	Charges de personnel	2 785 900,00	2 656 584,56	
6216	Personnel COMCOM	29 200,00	27 507,20	Mise à disposition par COMCOM ATSEM(10 800 €) et agent CCAS 2018 et 2019 16 800€); Archiviste centre Gestion(400 €) A noter: facturation mise à disposition agent CCAS faite en 2020
62188	Personnel extérieur	5 000,00	5 456,18	Agent surveillance passage piétons écoles via Manne emploi
641	Rémunérations du personnel			
6411	Personnel titulaire			
64111	Rémunération principale	1 400 000,00	1 311 291,45	masse salariale stable /2019 (1 304 000 €)
64112	Supplément familial et bonification indiciaire	15 900,00	14 300,10	
64118	Autres indemnités	281 300,00	300 082,50	Prime de fin d'année et régime indemnitaire, désormais intégré dans le RIFSEEP (PM 2019: 272 000 €)
6413	Personnel non titulaire			
64131	Rémunérations	236 300,00	206 346,54	personnels contractuels et saisonniers; (PM 2019: 290 000 € , mais piscine Carola fermée et pas d'intermittents du spectacle)
64138	Autres indemnités	600,00	950,00	versée à 3 stagiaires
645	Charges sécurité sociale et de prévoyance			
6451	Cotisations à l'URSSAF	289 000,00	271 539,81	Montant charges 2019: 290 000 € (cotisation patronale de 17 %pour le personnel titulaire et de 30,3% pour le personnel contractuel)
6453	Cotisations aux caisse de retraite	392 300,00	387 004,63	Montant charges 2019: 381 000 € (cotisation patronale de 31 % pour le personnel titulaire et de 4,2 % pour le personnel contractuel)
6454	Cotisations chômage	8 000,00	8 949,79	personnel non titulaire
6455	Cotisations pour assurance du personnel			
64551	Personnel communal	65 000,00	64 575,38	à comparer avec les versements de l'assurance (40 000 €)
6456	Fonds supplément familial traitement	12 100,00	12 064,00	fonds de péréquation permettant le lissage des versements du SFT entre les Collectivités
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 000,00	439,24	Cotisations sociales intermittents du spectacle
647	Autres charges sociales			
6475	Médecine du travail	12 000,00	8 641,36	
633	Impôts et versements assimilés sur rémunérations			
6332	Cotisations Fonds National Allocation Logements	7 600,00	7 029,04	cotisation de 0,10 % de la masse salariale
6333	Participation formation continue	200,00	83,91	Cotisation sociales intermittents du spectcle
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion	30 400,00	30 323,43	Organismes de formation et de conseil RH cotisation patronale de de 2,25 %)
65	Autre charges de gestion courante	669 200,00	550 892,07	
653	Indemnités et frais divers des Maires et Adjointes			
6531	Indemnités	130 000,00	127 004,89	montant global inchangé/ 2019 (128 000 €)
6532	Frais de mission	2 000,00		
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 334,03	
6534	Cotisations sécurité sociale	9 200,00	9 441,38	
6535	Formation	500,00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00		
655	Contingents et contributions obligatoires			
6553	SDIS-Contingent incendie	149 700,00	149 669,30	PM 143 200 € en 2019

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2020	CA 2020	
6554	Contributions aux organismes de regroupement			
655483	Syndicat mixte Fecht Aval Weiss	7 400,00	7 398,00	Calcul contributions modifiée en 2020 avec programme de travaux moins subventionné
655424	SIVU Gestion main d'œuvre forestière	131 400,00	60 837,32	Calculée en fonction du volume d'emploi des bûcherons dans la forêt communale
655481	Brigade Verte	27 500,00	27 601,09	Calculée en fonction de la population et du potentiel financier
655485	Parc Naturel Ballons des Vosges	5 700,00	6 402,94	Contribution/habitant en hausse de 10 %
6574	Subventions personnes de droit privé	170 000,00	131 901,60	dont Ecole Musique: 32 000 €;Ecole Ste Marie: 23 000 €;Gescod :15 000 € Sport: 12 300 €); enveloppe patrimoine pas utilisée
6581	Contribution eaux pluviales	25 300,00	25 301,52	Contribution versée au budget assainissement (commission locale SDEA) ;réseaux unitaires collectant les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement)
66	Charges financières	90 000,00	88 134,06	
661	Charges d'intérêts			
66111	Intérêts des emprunts et dettes	89 000,00	88 134,06	104 000 € en 2019
668	Autres charges financières(provision)	1 000,00		
67	Charges exceptionnelles	67 000,00	64 127,23	
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
6714	Maisons fleuries	25 000,00	26 462,20	Bons pour l'achat de fleurs dans le cadre de l'opération Fleurir la Cité (8 000€) et remise prix Maisons fleuries (16 500€)
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	40 000,00	37 665,03	versement au Casino de l'abattement spectacles (crédit d'impôt pour manifest artistiques du Casino) 16 000 €.; régul vente de bois (21 600€) double emission en 2019 et2020
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00		
014	Attenuation de recettes	350 000,00	312 036,00	
739223	Fonds de péréquation intercommunal	350 000,00	312 036,00	PM: 294 000 € en 2019, soit + 6 %
022	Dépenses imprévues	378 000,00		
	TOTAL OPERATIONS REELLES	6 723 700,00	5 603 059,43	

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2020	CA 2020
042	Charges exceptionnelles	0,00	320 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	305 000,00
6761	Différences sur réalisations positives transférées en investissement	0,00	15 000,00
042	Dotations aux amortissements et aux provisions	270 000,00	254 092,37
681	<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u> <u>Charges de fonctionnement</u>		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	270 000,00	254 092,37
023	Virement à la section d'investissement	1 096 000,00	
	TOTAL OPERATION D'ORDRE	1 366 000,00	574 092,37
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 089 700,00	6 177 151,80

Ecritures comptables liées aux cessions d'actifs
Vente maison ONF rue du 3 décembre

amortissement véhicules, mobilier et matériel

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	CA 2020	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	460 500,00	436 434,88	
702	<u>Ventes de récoltes et de produits forestiers</u>			
7022	Coupes de bois	200 000,00	140 510,08	L'excédent global est de 58 000 €
703	<u>Redevances et recettes d'utilisation du domaine</u>			
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	56 600,00	56 768,80	
7038	<u>Autres redevances et recettes</u>			
70383	Redevance de stationnement	15 000,00	49 702,70	Place De Gaulle (45 000 €); place Mairie (4 000 €)
703884	Redevance occupa° terrain complexe thermal/casino	30 000,00	29 134,00	Redevance partagée avec la COM COM et proratisée en 2020 à la période d'ouverture du Casino
703888	Redevance petit train touristique	1 500,00		Redevance annulée en 2020
704	Facturation de travaux	5 000,00	8 223,18	Facturation frais cynégétiques lots de chasse (4 800 €) et travaux à l'opérateur fibre optique suite à dégâts sur réseau communal (3 500 €)
706	<u>Prestations de services</u>			
7062	<u>Droits des services à caractère culturel</u>			
70621	Médiathèque municipale	3 000,00	2 401,50	PM 4 160 € en 2019
70622	Spectacles Parc	30 000,00	29 960,00	Encaissement spectacles Constance, Coverqueen et Filmsmonkey
7063	<u>Droits des services à caractère sportif</u>			
70631	Piscine Carola	0,00	0,00	
7067	Redevance périscolaire	1 000,00	474,00	Accueil du matin
7068	<u>Autres redevances</u>			
706883	Fablab			
706884	Insertions publicitaires bulletin municipal	5 000,00	5 885,40	
706888	Vente tasses marché Noël	101 400,00	101 838,00	Marche de Noël 2019
708	<u>Autres produits</u>			
70848	Mise à disposition personnel	12 000,00	11 537,22	1 agent mis à disposition du SDEA à temps partiel
73	Impôts et taxes	3 521 100,00	5 163 121,08	
731	<u>Impôts locaux</u>			
73111	Contributions directes	1 800 000,00	1 794 835,00	TH : 947 000 € ; Taxe Foncière Propriétés bâties : 694 000 €; TF non bâties : 153 000 €
7318	Autres impôts locaux		2 258,00	Rôles supplémentaires de taxes d'habitation
732111	Attribution compensation	920 000,00	920 446,00	Versée par la COMCOM en compensation des impôts économiques perçus depuis 2017 (CFE, CVAE, Compensations TP,...)
732112	Attribution compensation dérogatoire	379 000,00	377 728,00	Idem , mais concerne la zone d'activirés du Muehlbach avec déduction des charges transférées pour la gestion de la zone
732112	Attribution compensation dérogatoire	90 900,00	90 973,00	Compensation taxe professionnelle de zone du Casino
73221	Versement Garanties Ressources	193 400,00	193 436,00	Compensation pertes de recettes liées à la réforme de la Taxe professionnelle
73213	Reversement taxe sur les jeux		922 001,58	Versement direct Ville; montant total perçu par la Ville=1 564 000 €
733	<u>Taxes pour l'utilisation du domaine public</u>			
7336	<u>Droits de place</u>			
73361	Marchés	5 000,00	2 306,00	
73362	Autres occupations domaine public	5 000,00	5 454,13	dont redevance Orange ; redevances terrasses er mobilier commerçants annulées en 2020
73363	Droits de place marché de Noël	10 000,00		
735	<u>Taxes liées à la production énergétique</u>			
7351	Taxe sur l'électricité	80 000,00	92 821,26	PM 95 000€ EN 2019
738	<u>Autres taxes</u>			
7364	Taxe sur les jeux		642 588,00	Reversement par COMCOM
7381	Taxes afférentes aux droits de mutation	37 800,00	118 274,11	PM 160 000 € en 2019

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	CA 2020	
74	Dotations et participations	1 760 800,00	1 396 038,78	
741	<u>Dotation globale de fonctionnement</u>			
7411	Dotation forfaitaire	138 200,00	138 209,00	Baisse de 26 % / à 2019
7412	<u>Dotation d'aménagement</u>			
74121	Dotation de solidarité rurale	107 000,00	107 093,00	versée aux bourgs centre (114 000 € en 2019)
743	FCTVA	10 000,00	13 308,56	versement TVA sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments publics et de la voirie par entreprises
747	<u>Participations</u>			
74718	<u>Autres subvention Etat</u>			
747182	Elections	500,00	525,72	Elections municipales
74718	<u>Autres subventions</u>			
747583	SIVU gestion main d'oeuvre forêt-frais secrétariat	1 000,00	960,00	
747584	Communauté Communes-reversement taxe jeux	1 275 000,00		Comptabilisées sur le chapitre 73 (impôts et taxes)
748	<u>Autres subventions et participations</u>			
7483	<u>Attributions fiscales de péréquation et de compensation</u>			
748313	Dotation Compensation Reforme TP	80 000,00	95 080,00	dotation variable
74834	Etat-compensation taxes foncières	29 800,00	29 701,00	en compensation d'exonérations décidées par l'Etat, notamment pour les personnes de condition modeste
748351	Etat-compensation taxe d'habitation	77 200,00	77 196,00	en compensation d'exonérations décidées par l'Etat, notamment pour le foncier non bâti (terres agricoles et boisés)
7484	Dotation recensement			
7485	Dotation titres sécurisés	12 100,00	12 130,00	en compensation des frais liés à la délivrance des passeports biométriques
7488	<u>Autres participations</u>			
74882	Soutien spectacles Parc	30 000,00	30 000,00	versé par le casino en soutien de la saison culturelle du Parc 2019/2020
74888	Compensation pertes de recettes		891 835,50	Dispositif exceptionnel compensant les pertes de recettes sur certaines taxes dont principalement la taxe sur les jeux

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	CA 2020	
75	Autres produits de gestion courante	67 500,00	87 659,95	
752 7561	Revenus des immeubles Reversement excédent campings	57 200,00	75 232,92	dont locaux 67 rue des Juifs (24 000€);rue Rempart nord (15 000€);Parc (2 400€)salles expo (5 000€).logements divers rue des Boulangers , de l'abattoir,rue Klobb,...
757	Redevances concessions ENEDIS/GRDF	3 000,00	2 026,00	Occupation domaine public réseaux et perte d'exploitation forestière
758	Produits divers de gestion courante			
7588	Autres recouvrements	7 300,00	10 401,03	recouvrements divers (frais de chauffage, entretien chaudière,frais téléphone et affranchissement)
76	Produits financiers	0,00	0,00	
7621	Produits autres immobilisations financières	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	11 200,00	353 746,09	
7713	Libéralités		170,00	Participation Rois mages fête des ainés 2020
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs		4 439,29	Reversement trop perçu Agence de l'eau redevance modernisation réseaux de collecte 2017
775	Produits des cessions d'immobilisations		320 000,00	Vente maison ONF rue du 3 décembre
7788	Indemnités sinistres et divers	11 200,00	29 136,80	dont réparation calvaire rue Klee; mobilier irbain, dégâts d'orage juillet 2018
013	Atténuation de charges	10 025,74	39 950,10	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel			
6419	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 025,74	39 950,10	remboursement assurance du personnel
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 118 574,26	2 118 574,26	Reprise excédent 2019
	TOTAL OPERATIONS REELLES	7 949 700,00	9 595 525,14	

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	CA 2020
042	Travaux en régie	140 000,00	138 982,24
722	Immobilisation corporelles	140 000,00	138 982,24
7761	Ecritures sur cessions actifs		
	TOTAL OPERATION D'ORDRE	140 000,00	138 982,24
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 089 700,00	9 734 507,38

Transfert en investissement des travaux en régie (fabrication cabanes Noël)

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

(3500 à 9999 hab.)

**COMPTE ADMINISTRATIF
2020**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comptes N°	Libellés	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020
DEPENSES				
	<u>Dépenses d'équipement</u>	4 032 200,00	1 302 433,09	2 705 400,00
	<u>Dépenses des opérations financières</u>			
1641	Remboursement d'emprunts et dettes	562 000,00	560 292,34	
16873	Sous Préfecture	110 000,00	110 000,00	
16878	Villa Carola	50 000,00		
040	Travaux en régie (dont confection marikstands)	140 000,00	138 982,24	
020	<u>Dépenses imprévues</u>	12 400,00		
	<u>Totaux dépenses</u>	4 906 600,00	2 111 707,67	2 705 400,00
RECETTES				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 448 107,63	1 448 107,63	
001	Excédent d'investissement reporté	577 692,37	577 692,37	
	<u>Recettes d'équipement</u>			
13	<u>Subventions d'investissement</u>			
1322	Muret HAGEL et zone tampon au Altenholz	16 000,00	37 428,90	
1321	Accessibilité gymnase; subvention réinscrite au BP 2021	25 200,00		9 600,00
1328	Châteaux ;participation association	15 000,00		15 000,00
1321	Subvention vidéoprotection	26 000,00	26 400,00	
1322	Centre équestre; subvention Région	126 500,00		126 500,00
1328	Centre équestre; subvention Fonds Eperon	191 100,00		191 100,00
1342	Voirie urbaine. Subvention passerelle rue de la Marne	10 000,00	8 700,00	
1323	Parcours sportif.; subvention réinscrite au BP 2021	5 000,00		
16	<u>Emprunts et dettes assimilés</u>	250 000,00	250 000,00	
	<u>Recettes des opérations financières</u>			
10222	Fonds compensation TVA	225 000,00	225 053,20	
10223	Taxe d'aménagement	1 000,00		
024	Vente terrain (prévisions): maison ONF rue du 3/12 et terrain HOFFERER En report: Terrain HOFFERER	624 000,00		304 000,00
040	Amortissements des immobilisations	270 000,00	254 092,37	
040	Ecritures comptables sur cession actifs (maison ONF rue du 3/12)		320 000,00	
021	<u>Virement de la section fonctionnement</u>	1 096 000,00		
	<u>Totaux recettes</u>	4 906 600,00	3 147 474,47	646 200,00

Programmes investissement	TOTAL B 2020	CA 2020	REPORT 2020
1.Ancien Abattoir (Conservatoire Arts graphiques)	21 900,00		21 900,00
2.Réaménagement Mairie	123 000,00	53 529,91	69 000,00
3.Ancienne école des filles a/Médiathèque et jardin	19 800,00	10 716,33	7 000,00
3.Ancienne école des filles b/Espace nouvelles technologies	69 700,00	15 461,64	54 200,00
4.Jardin de Ville a/Kiosque	26 400,00	26 173,39	
4.Jardin de Ville b/Eclairage et aire de jeux	145 400,00	26 346,93	119 000,00
5.Centre équestre	1 000 000,00		1 000 000,00
6.Réserves foncières	46 000,00	44 957,57	1 000,00
7.Eclairage public	127 000,00	101 036,89	25 000,00
8 A.Voirie urbaine : dont rue Beysser et chemin Ménétriers	245 200,00	187 315,17	49 400,00
8 B.Voirie rurale : Wartweg/Kirchberg/Judenhutweg	33 500,00	8 138,17	25 300,00
8 C. Annexes Verreries	10 000,00		10 000,00
9.Bâtiments communaux :Dépôt serres/réfection logements/mise aux normes	187 600,00	95 809,45	90 300,00
dont accessibilité	119 500,00	88 747,50	30 200,00
10.Environnement,espaces verts et biodiversité	55 400,00	29 628,42	23 500,00
11.Patrimoine historique	46 500,00	23 767,60	21 000,00
11 A.Eclairage Châteaux	36 000,00	20 478,00	15 500,00
12.Installations sportives et de loisirs dont parcours de santé	128 700,00	119 952,70	5 300,00
12A.Piscine Carola	25 000,00	3 312,72	21 600,00
13.Hangar Pfifferdaj	157 000,00	12 355,48	144 000,00
14.Matériel et Véhicules services techniques	220 400,00	110 043,98	109 800,00
15a.Autre matériel dont école;sono ;informatique tables et copieur	122 600,00	83 663,71	33 200,00
15B.Vidéosurveillance	82 000,00	88 515,41	
16.Ancien Tribunal	5 000,00		5 000,00
17.Parkings HOFFERER et HOHLEGASSE	323 000,00	24 557,00	297 300,00
18.Périscolaire	80 000,00	80 000,00	
19.Sous Préfecture	5 000,00		5 000,00
20.Aménagement rue des Hirondelles	40 500,00	15 519,70	24 900,00
21. Sanitaires Mairie	165 000,00	10 712,26	154 200,00
22.Aménagement secteur parkings Mairie	30 000,00	8 845,02	21 000,00
23a .Aménagement local et matériel scénique Parc	100 000,00	10 661,14	89 300,00
23b.Matériel Parc	130 100,00	569,98	129 200,00
24.Transformation Villa Carola	20 000,00		20 000,00
25.Aire de lavage Viticulture	10 000,00	1 617,02	8 300,00
26.Réfection toiture Temple	75 000,00		75 000,00
TOTAL	4 032 200,00	1 302 433,09	2 705 400,00

1.AMENAGEMENT ANCIEN ABATTOIR

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL B 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS REPORT
2313/47	Travaux Maison d'habitation	1 900,00		1 900,00	A faire: étanchéité et drainage Estimation:8 300 €
2313/47	Conservatoire Arts Graphiques	20 000,00		20 000,00	Rénovation locaux annexes pour atelier et salle de réunion avec participation bénévoles.
TOTAL		21 900,00	0,00	21 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES		TOTAL B 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/36	<u>1. 3ème tranche de travaux</u>		48 000,00	47 589,91		Aménagement Entrée et accueil:solde marchés
2313/36	<u>2. 4ème tranche de travaux</u>		50 000,00	5 940,00	44 000,00	Report: commande des tuiles; 2020:recherche polychromies façades Toiture et façades: travaux estimés à 270 000 € avec la maîtrise d'œuvre
2313/36	<u>3. Postes de transformation électriques</u>		25 000,00		25 000,00	2019: réparation d'urgence Report : étude pour suppression et déplacement

TOTAL		123 000,00	53 529,91	69 000,00	
-------	--	------------	-----------	-----------	--

DEPENSES CUMULEES	
2009	30 985,88
2010	34 660,50
2011	4 304,61
2012	132 383,30
2013	190 544,33
2014	23 933,69
2015	408 467,75
2016	447 285,77
2017	117 579,82
2018	270 608,34
2019	306 822,68
2020	53 529,91
TOTAL	2 069 106,58

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/130	<u>1. Médiathèque</u>	7 000,00		7 000,00	Provision pour mobilier
2313/130	<u>2.Jardin</u>	12 800,00	10 716,33		Plantations + enrobés
TOTAL		19 800,00	10 716,33	7 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES		TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/130	<u>1.Espace nouvelles technologies: travaux</u>		45 200,00	1 974,03	43 200,00	Travaux en cours
2188/130	<u>2.Espace nouvelles technologies: Acquisition matériel</u>		24 500,00	13 487,61	11 000,00	Drone : 4 600 € Station travail informatique : 1 800 € Fraiseuse: 7 200 €
TOTAL			69 700,00	15 461,64	54 200,00	

DEPENSES CUMULEES	
2017	29 313,01
2018	98 485,80
2019	6 638,94
2020	15 461,64
TOTAL	149 899,39

COMPTE	PROGRAMMES		TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	
2313/118	<u>Réfection kiosque jardin de ville</u>					
	Confection bancs en régie et fondations par entreprise		18 000,00	17 676,21		
	Aménagement extérieur		8 400,00	8 497,18		Mise en place de pépites sur dallage et rampe PMR
	TOTAL		26 400,00	26 173,39	0,00	

DEPENSES CUMULEES	
2017	23 452,33
2018	105 661,80
2019	88 538,78
2020	26 173,39
TOTAL	243 826,30

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	Observations
	ENVELOPPE 2019				
	<u>1.Eclairage Jardin de Ville</u>				
2315/11	Éclairage public Jardin de Ville - entrée du Parc et monument aux Morts	25 400,00	25 339,24		Gainage posé Travaux achevés en 2020
	<u>2.Aire de jeux</u>				
2318/11	Provision	120 000,00	1 007,69	119 000,00	Estimation: 500 000 € 2020:frais appel d'offres Maitrise d'œuvre en cours
	<u>TOTAL</u>	145 400,00	26 346,93	119 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/103	<u>Provision</u>	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	Création grand manège Estimation 1 100 000 € (ou 916 000 € HT) Subvention Région: 15% de 916 000 € HT , soit 137 400 € Subvention Fds Eperon: 23% de 916 000 € , soit 210 600 € A charge 752 000 €
TOTAL		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2111/86	<u>1.Réserves foncières</u>	46 000,00	44 957,57	1 000,00	Parcelles Froehlich Steinkreuzmatten (avec indemnités perte d'exploitation):39 000 € Terrain Weiher Joggerst: 4 000 €
TOTAL		46 000,00	44 957,57	1 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2315/61		127 000,00	101 036,89	25 000,00	<u>Travaux effectués:</u> Rue des Prunes: 3 200 € (pose lanterne sur façade avec génie civil) Passage piéton dt du Zahnacker: 4 800 € (luminaires) Rond point Fulweber: 5 800 € (génie civil pour raccordement réseau) Rue de Landau: 45 200 € (remplacement luminaires et mâts) Rte de Ste Marie/mines: 13 700 €(remplacement luminaires et mâts) Rue Beysser: 18 200 € (nouveau réseau avec mâts et luminaires) Confection plans géoréférencés: report 2020 Remplacement luninaires diverses rues: 10 200 €

TOTAL	127 000,00	101 036,89	25 000,00
--------------	-------------------	-------------------	------------------

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE TRAVAUX NON AFFECTEE				
2315/60	1/REFECTION RUES				
	Rue Beysser	90 000,00	84 037,93	7 500,00	suite au renouvellement réseaux par SDEA
	Chemin des Ménétriers	18 000,00	18 002,26		
	Giratoire place De Gaulle: reprise bordures	10 000,00	10 010,33		liée à l'intervention du Département pour le renouvellement de la couche de roulement: travaux en cours
	Reprise pavés arrêt de bus et enrobés partie communale place De Gaulle	10 000,00	10 015,34		liée à l'intervention du Département pour le renouvellement de la couche de roulement: travaux en cours
2315/60	3/GRILLES EAUX PLUVIALES				
	Remplacement de grilles divers	8 000,00	8 002,91		dont reprise grille Osterberg
2315/60	4/PASSERELLE RUE DES BOULANGERS	12 000,00	3 172,38	8 500,00	Garde corps à faire et à poser
	5.MOBILIER URBAIN	5 000,00			
2188/60	Bornes	3 000,00			
2315/60	Barrière zone piétonne	3 000,00		3 000,00	Rue du Pont de la Couronne
2315/60	Bornes escamotables Gd Rue	24 500,00	14 301,00	10 000,00	Travaux engagés
2315/60	Barrière route de Guémar	7 000,00	6 775,49		Au droit du périscolaire: travaux effectués
	4.AMENAGEMENTS DIVERS				
2315/60	1/Création pistes cyclables/range vélos	5 800,00		5 800,00	dont devant le complexe sportif
2315/60	2/Arpentages et alignements	7 600,00	7 104,00		Géomètres: Rte de Guémar (giratoires et bande cyclable); rues Salzman et Ortlieb
2315/60	3/Réfection chemin Clausmatt et Dusenbach	10 000,00	5 215,64	4 200,00	Enveloppe annuelle
2315/60	4/Pose fibre optique Jardin de ville	15 700,00	15 529,89		Travaux achevés
2315/60	5/Comtrôleur de feux route de Guémar	5 200,00	5 148,00		Remplacement
2315/60	6/Fermeture sentier rue de Landau/parking COMCOM	4 800,00		4 800,00	
	7/Poteaux incendie	5 600,00		5 600,00	Travaux engagés (Dusenbach et rue du 3/12)
	Total	245 200,00	187 315,17	49 400,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	Remarques
2315/119	Wartweg (partie basse)	12 000,00	1 839,25	10 000,00	Pose de pavés alvéolés (pavés livrés)
2315/119	Judenhutweg	12 000,00		12 000,00	Pose de pavés alvéolés (pavés livrés)
2315/119	Kirchberg	9 500,00	6 298,92	3 300,00	Pose pavés alvéolés (pavés livrés)
	TOTAL	33 500,00	8 138,17	25 300,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE TRAVAUX 2020	10 000,00		10 000,00	Programme défini avec l'association des Amis de la Verrerie
	TOTAL	10 000,00	0,00	10 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE				
	1.SERVICES TECHNIQUES (demandes CHSCP)				
2313/138	1/Achat armoires pdt dangereux atelier Mécanique	3 000,00		3 000,00	
2313/138	2/Isolation menuiserie				Estimation: 4 400 €
	3/Relevé topographique	4 800,00	1 704,00	3 000,00	
	4/Plate forme de stockage	18 000,00		18 000,00	Travaux engagés
2313/138	2.ACCESSIBILITE BATIMENTS: PROGRAMME 2018 et 2019	119 500,00	88 747,50	30 200,00	BATIMENTS DIVERS: 17 100 € GYMNASE: 71 700 €: budget total 123 000 € (à compléter en 2021 :21 000 €)
	3.GYMNASE COUBERTIN				
	Création auvent sortie arrière				Estimation: 5 000 €
	4.MAISON JEANNE D'ARC				
2313/138	1/Mise en conformité ERP crèche	4 100,00	4 020,00		Honoraires architecte partagés avec la COMCOM
	2/ volets	3 500,00		3 500,00	salle des aînés
	5/ECOLES				
2313/138	Réaménagement salles de classes et locaux	8 000,00	7 090,73		Sols/peinture/stores et rideaux
	6.DIVERS				
2313/138	1/Mise en conformité électrique et divers	36 200,00	22 006,17	2 500,00	travaux suite aux passages de la commission sécurité
2313/138	2/Logement ancienne école des filles	5 000,00		5 000,00	Provision
2313/138	3/ Dépôt communal/serres	89 000,00	32 991,98	55 300,00	Création 2 box avec dallage et 3 box Espaces verts; quai chargement bennes à papier
2313/138	4/Isolation ancienne sous- préfecture				Estimation : 25 000 €
2313/138	5/Raccordement électrique rucher école	16 000,00	16 379,88		Travauxachevés
2313/138	6/Eglise protestante et Parc Diaconat				Réfection partie arrière et mur de soutènement Estimation :23 000 €
2313/138	7/Salle exposition Tour des Bouchers				Réfection toiture/peinture: estimation 30 000 €
2313/138	8/ Serres :remplacement chaudière				Estimation : 29 000 €
2313/138	9/Travaux Parc		11 616,69		Prévus sur enveloppe budgétaire Parc
	10/Chapelle Grande Verrerie				Réfection toiture: estimation 60 000 €
	TOTAL	307 100,00	184 556,95	120 500,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2318/120	1.Zone humide Rotenberg	27 900,00	24 622,80		Maitrise d'œuvre :4 100 € Travaux:20 500 €
2318/120	2.Aménagement espaces verts				
2318/120	3.Economies d'énergie	3 500,00		3 500,00	
2318/120	4.Démarrage projet Biodiversité	4 000,00	5 005,62		Achat végétaux vignoble
2318/120	5. Projet biodiversité zone tampon 1ère tranche	20 000,00		20 000,00	1/ acquisitions foncières: 25 000 €(100 €/are) 2/Création plan gestion par stagiaire Parc Ballons: 2 500 € 3/Défrichage/façonnage et broyage: 20 000 € 4/Panneau pédagogique:2 500 € soit un budget total de 50 000 €
	TOTAL	55 400,00	29 628,42	23 500,00	

11.PATRIMOINE HISTORIQUE

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/137	ENVELOPPE NON AFFECTEE	0,00			
	<u>1.CHATEAUX</u>				
2313/45	1/Restauration donjon Haut Ribeaupierre: étude	14 400,00	2 721,60	11 600,00	Etude relancée avec l'architecte des BDF
2313/137	2/Restauration donjon Haut Ribeaupierre: géomètre	8 700,00	8 640,00		Travaux géomètre
2313/46	2/Garde corps Châteaux	4 800,00		4 800,00	
2313/137	3/Château Giersberg	7 800,00	7 800,00		Travaux géomètre
2313/137	4/Délimitation foncière	1 500,00			
2313/137	<u>2. EGLISE ST GREGOIRE</u>	8 700,00	4 056,00	4 600,00	Etude architecte BDF: 4 600 € Travaux géomètre engagés:4 100 €
	<u>3.DIVERS</u>				
2161/137	Œuvres d'art	600,00	550,00		Peinture à huile Henri SCHWACH tour des Bouchers
	TOTAL	46 500,00	23 767,60	21 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES		TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/137	Architecte et géomètre		25 200,00	16 200,00	9 000,00	2020: géomètre 2021: étude architecte
2313/46	Eclairage Château St Ulrich		10 800,00	4 278,00	6 500,00	Alimentation photovoltaïque

TOTAL		36 000,00	20 478,00	15 500,00
--------------	--	------------------	------------------	------------------

DEPENSES CUMULEES	
2016	7 409,75
2017	40 296,73
2018	87 578,66
2019	6 766,58
2020	4 278,00
TOTAL	146 329,72

12.INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	1.PISCINE CAROLA				
2313/110	Programme travaux	25 000,00	3 312,72	21 600,00	Etude BET engagée (10 000 €) 2020 :Pose disjoncteur
	2.GYMNASE/COMPLEXE SPORTIF				
2313/111	Protections murales	5 300,00		5 300,00	
	3.PISTE ATHLETISME				Estimation : 120 000 €
2188/111	4.PARCOURS DE SANTE	123 400,00	119 952,70		Solde des travaux ; montant global de l'opération 147 000 €
	TOTAL	153 700,00	123 265,42	26 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES		TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	Construction travées		150 000,00	5 890,08	144 000,00	2020: étude de faisabilité et frais appel d'offres Provision TRANCHE 4 Estimation: 465 000 €
2313/88			7 000,00	6 465,40		Démontage ancien hangar à bois: purge fondations et démontage fermes
TOTAL			157 000,00	12 355,48	144 000,00	

DEPENSES CUMULEES	
2010	17 546,28
2011	11 501,22
2012	120 820,43
201	2 696,98
2014	10 482,00
2015	283 709,62
2016	16 059,20
2017	267 650,03
2018	89 660,61
2019	24 452,83
2020	12 355,48
TOTAL	856 934,68

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE	17 000,00		17 000,00	
	<u>OUTILLAGE</u>				
2158/30	Enveloppe annuelle	10 400,00	5 312,10	5 000,00	Batterie dorsale et débroussailleuse avec harnais (3 100 €) ; coffret hydraulique (800 €) boulonneuse (700 €) tronçonneuse (800 €)
	<u>ESPACE VERT</u>				
2158/30	Motobineuse FS300	800,00	1 200,00		
2188/30	<u>EXTINCTEURS</u>	500,00	516,98		
	<u>DIVERS</u>				
2188/30	Défibrillateurs	14 800,00		14 800,00	Commande groupée avec la COMCOM; livraison 2021
	<u>4/VEHICULES</u>				
2182/30	1/ Chariot télescopique	82 900,00	82 800,00		
2182/30	2/Véhicule POLICE	21 000,00	20 214,90		Véhicule réceptionné
2182/30	3/Modification UNIMOG	8 000,00		8 000,00	Circuit freinage à modifier pour remorques
2182/30	4/Remorque porte engins	18 000,00		18 000,00	
2182/30	5/Véhicule DST	24 000,00		24 000,00	Réception en 2021
2182/30	6/Jumper	23 000,00		23 000,00	Réception en 2021
	TOTAL	220 400,00	110 043,98	109 800,00	

15a.AUTRE MATERIEL

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE				
	1.INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE				
2183/36	Acquisition matériel informatique	6 500,00	2 786,29	3 700,00	Portables télétravail
2051/36	Logiciel Etat civil	4 000,00	3 233,55		
2051/36	Logiciel OCTIME: gestion du temps(RH) et Paie	49 000,00	26 088,00	16 000,00	Dans le cadre de la mutualisation avec la COMCOM
2183/36	Copieur	5 200,00	5 164,80		Services techniques
	2.MATERIEL PEDAGOGIQUE				
2188/36	Mobilier	1 500,00	769,00	500,00	Cuisinière
2188/36	Mobilier salle de classe	8 000,00	7 912,83		Tables/chaises/bureau 1 classe: 8 000 €
2183/36	Vidéoprojecteur	4 000,00	3 822,60		2 vidéoprojecteurs :3 000 € et serveur informatique
	3.MATERIEL MANIFESTATIONS ET DIVERS				
2188/36	Monobrosses	2 500,00	1 672,78		Pour nettoyage locaux Mairie
2188/36	Tables	5 400,00	5 322,00		10 unités
2188/36	Traceuse stades	1 000,00	969,00		En accord avec l'ASR
2188/36	Coffret de distribution électrique	2 500,00		2 500,00	Pour manifestations
2188/36	Sonorisation Ville	20 000,00	20 742,90		
2188/36	Décoration Noël	8 000,00	2 506,34	5 500,00	Illuminations de Noël
2184/130	Mobilier médiathèque		2 673,62		Crédits prévus enveloppe Médiathèque
2182/36	Vélos	5 000,00		5 000,00	Livraison effectuée en 2021
	TOTAL	122 600,00	83 663,71	33 200,00	

15.B MATERIEL VIDEOPROTECTION

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	VIDEOSURVEILLANCE				
2188/36	Matériel/Prestations	82 000,00	88 515,41		Intégration caméras Chapiteau et de la piscine Remplacement caméras piscine Pose caméras hangar Pfiff, parking Hohlegasse et kiosque jardin ville Prestation ingenierie Cegelec: 24 000 € Travaux:48 000 € Subvention Etat de 33 000 € (26 000 € à percevoir) échue en 2020
	TOTAL	82 000,00	88 515,41	0,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/136	<u>Enveloppe travaux</u>	5 000,00		5 000,00	Projet réfection bâtiment: Façade/toiture/zinguerie/volets bois: 85 000 € (dont partie zinguerie et remplacement partiel tuiles (30 000 €)
	TOTAL	5 000,00	0,00	5 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES				TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2315 et 2128/104	<u>Travaux parking HOFFERER</u>				303 000,00	5 700,00	297 300,00	Provision. Financement par vente terrain Estimation 465 000 € (2013) 2020: frais d'étude OTE
2315/104	<u>Travaux parking HOHLEGASSE</u>				20 000,00	18 857,00		Pose branchement AEP : 3 400 € Reprise voirie parking: 15 500 €
TOTAL			0,00	0,00	323 000,00	24 557,00	297 300,00	

Parking HOHLEGASSE	
Immeuble VOGEL-revente	40 000,00
Passerelle	232 350,50
Achat terrains ENTZMANN,HEITZMANN et BALTENWECK	194 260,00
Maison TONGIO	213 234,00
Démolition et revêtement provisoire	165 187,90
Revêtement définitif	241 046,52
TOTAL	1 086 078,92
125 PLACES SOIT 8 700 € LA PLACE	
Parking HOFFERER	
Immeuble HOFFERER	400 000,00
Démolition et revêtement	349 553,41
Frais démolition	39 315,37
TOTAL	788 868,78

COMPTE	PROGRAMMES				TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2041512	<u>Fonds de concours</u>				80 000,00	80 000,00		Inscription budgétaire = Solde de la participation à verser à la COMCOM (430 000 €)
	TOTAL				80 000,00	80 000,00	0,00	

2015	18 828,00	Etude de sol; plan topographique;diagnostic amiante					
2017	4 440,00	Bornage parcelle					
2018	2 752,56	Honoraires sol pollués					
2018	1 000 000,00	Mise à disposition terrain					
2019	350 000,00	Fonds de concours					
2020	80 000,00	Fonds de concours					
TOTAL	1 456 020,56						

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	<u>Matériel</u>				
2188/141	Matériel	5 000,00		5 000,00	Provision

TOTAL	5 000,00	0,00	5 000,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/142	<u>Travaux</u>	40 500,00	15 519,70	24 900,00	travaux engagés: génie civil pour VRD avec dallage béton pour voie de circulation provisoire A achever: enrobés après création aire de lavage
TOTAL		40 500,00	15 519,70	24 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/146	<u>Travaux</u>	165 000,00	10 712,26	154 200,00	

TOTAL	165 000,00	10 712,26	154 200,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/144	<u>Travaux</u>	30 000,00	8 845,02	21 000,00	Etude Adauhr: 12 000 € (2020: 7 500 €) Provision travaux démolition:10 000 € (2020: branchement Enedis: 1 300 €) Provision divers:8 000 €

TOTAL	30 000,00	8 845,02	21 000,00
--------------	------------------	-----------------	------------------

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	MATERIEL CULTUREL				
2188/36	ENVELOPPE NON AFFECTEE	119 000,00		119 000,00	
2188/36	Sono et micro	5 400,00		5 400,00	
2188/36	Chaises (200 unités)	4 800,00		4 800,00	4 800,00
2188/36	Motorisation perches				
2188/36	Machine à café				
2188/36	Poteau ruban sécurité				
2188/36	Structure de levage				
2188/36	Tablette		569,98		
2313/145	TRAVAUX SALLE	100 000,00	10 661,14	89 300,00	Réaménagement de la salle suite au déménagement du périscolaire

TOTAL	229 200,00	11 231,12	218 500,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/147	<u>Travaux</u>	20 000,00		20 000,00	Provision

TOTAL	20 000,00	0,00	20 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
2313/144	<u>Travaux</u>	10 000,00	1 617,02	8 300,00	Coût: 413 000 € Maitrise d'ouvrage communale Subvention Région: 152 000 € Financement par les viticulteurs 2020: frais appel d'offres
TOTAL		10 000,00	1 617,02	8 300,00	

COMPTE	PROGRAMMES	TOTAL BUDGET 2020	CA 2020	REPORT 2020	OBSERVATIONS
	<u>Travaux</u>				
2313/149	Travaux	75 000,00		75 000,00	Travaux en cours avec protection des orgues

TOTAL	75 000,00	0,00	75 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

68269001 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

CAMPINGS MUNICIPAUX

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

N°	DEPENSES	BUDGET 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	109 700,00	100 400,00
012	Charges de personnel	94 800,00	90 500,00
65	Charges de gestion courante	224 300,00	9 400,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	529,12
68/042	Dotations aux amortissements	1 500,00	1 500,00
023	Virement section investissement	60 000,00	0,00
	TOTAL DE LA SECTION	490 500,00	202 329,12

N°	RECETTES	BUDGET 2020	BP 2021
70	Produits de gestion courante	411 700,00	200 200,00
75	Revenus de gestion courante	1 973,79	2 000,00
77	Produits exceptionnels		
002	Excédent de fonctionnement reporté	76 826,21	129,12
	TOTAL DE LA SECTION	490 500,00	202 329,12

**SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES**

N° Comptes	Libellés	BUDGET 2020	BUDGET 2021	
011	CHARGES GENERALES	109 700,00	100 400,00	
60611	<u>Eau et assainissement</u>	12 000,00	12 000,00	
60612	<u>Energie et électricité</u>	37 000,00	30 000,00	
60628	<u>Pharmacie</u>	300,00	100,00	
60631	<u>Fournitures d'entretien</u>	3 500,00	3 000,00	Produits pour les sanitaires
6068	<u>Autres fournitures</u>	4 000,00	3 000,00	
61521	<u>Entretien espaces verts</u>	7 200,00	6 200,00	Taille chemin du Rotenberg (2 500 €); diagnostic et élagage (3 700 €)
615221	<u>Entretien bâtiments</u>	3 000,00	5 000,00	réparations diverses (sanitaires, électricité); mise en conformité électrique (3 000 €)
615231	<u>Entretien voirie</u>	2 000,00	6 500,00	nettoyage siphons(2 500 €) et conduite à remplacer (4 000 €) camping Coubertin
61558	<u>Entretien matériel</u>	1 500,00	1 500,00	provision
61561	<u>Ramonage</u>	500,00	500,00	1 passage annuel
61562	<u>Maintenance informatique</u>	2 100,00	1 300,00	maintenance logiciel de facturation (nouveau depuis 2020 avec formation) et bornes internet
61563	<u>Contrôle technique des installations</u>	600,00	600,00	
61568	<u>Autre maintenance</u>	1 500,00	1 000,00	Contrôle installations électriques et incendie
6182	<u>Documentation</u>	500,00	900,00	Abonnement Journal et Revue terrain Campings
6188	<u>Analyses et prélèvements</u>	600,00	600,00	analyses eau des sanitaires
6226	<u>Honoraires</u>		1 500,00	Audit classement camping
6232	<u>Fêtes et cérémonies</u>	200,00	100,00	animations estivales et pâques
6262	<u>Frais de télécommunications</u>	800,00	800,00	téléphonie fixe et internet
627	<u>Services bancaires et assimilés</u>	2 800,00	1 500,00	maintenance terminal CB et frais cartes bancaires; chèques vacances
6281	<u>Cotisations</u>	600,00	300,00	Procampal et Office du Tourisme
6283	<u>Frais de nettoyage</u>	20 000,00	16 500,00	Prestation externalisée de puis 2012
63513	<u>Redevance enlèvement déchets</u>	9 000,00	7 500,00	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES
OPERATIONS REELLES et D'ORDRE**

N° Comptes	Libellés		BUDGET 2020	BUDGET 2021	
012	CHARGES DE PERSONNEL		94 800,00	90 500,00	
64111	<u>Personnel titulaire</u>		50 900,00	52 300,00	Rémunération des gérants du Camping Coubertin
64118	<u>Indemnités</u>		10 300,00	10 300,00	
64131	<u>Personnel non titulaire</u>		4 600,00	0,00	PM Rémunération des saisonniers du Camping des 3 Châteaux
6451	<u>Cotisations URSSAF</u>		10 800,00	9 900,00	
6453	<u>Cotisations Retraite</u>		16 500,00	16 500,00	
6454	<u>Cotisations assurance chômage</u>		200,00		
6332	<u>Cotisation FNAL</u>		300,00	300,00	
6336	<u>Cotisations centre de gestion et CNFPT</u>		1 200,00	1 200,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		224 300,00	9 400,00	
6522	<u>Reversement excédent budget principal</u>		200 000,00		
654	<u>Pertes sur créances irrécouvrables</u>		200,00	200,00	
65548	<u>Taxe de séjour</u>		24 100,00	9 200,00	
673	<u>Titres annulés</u>		200,00	529,12	
6811	<u>Dotations aux amortissements</u>		1 500,00	1 500,00	
023	<u>Virement à la section d'investissement</u>		60 000,00		
	TOTAL DEPENSES		490 500,00	202 329,12	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES**

N° Comptes	Libellés		BUDGET 2020	budget 2021	
70	Produits des services et ventes diverses		411 700,00	200 200,00	
703881	Droits de place camping Coubertin		404 000,00	200 000,00	PM 462 000 € de CA en 2019
703882	Droits de place Camping des 3 Châteaux		7 500,00		
70631	Location tennis		200,00	200,00	
75	Revenus de gestion courante		1 973,79	2 000,00	
752	Location epicerie		1 500,00	1 500,00	
7588	Recouvrements divers		473,79	500,00	
77	Produits exceptionnels			-	
7788	Autres produits			-	
002	Excédent de fonctionnement reporté		76 826,21	129,12	reprise excédent 2020
	TOTAL RECETTES		490 500,00	202 329,12	

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° Comptes	Libellés	REPORT 2020	BUDGET 2021	TOTAL 2021	
	DEPENSES	2 600,00	51 216,70	53 816,70	
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT				
2313	Travaux	600,00	1 500,00	2 100,00	Solde maîtrise d'œuvre remplacement chaudière: 2021:provision
2188	Matériel	2 000,00		2 000,00	Acquisition ordinateur
	OPERATIONS FINANCIERES				
001	Déficit d'investissement reporté		49 716,70	49 716,70	
	RECETTES	0,00	53 816,70	53 816,70	
021 1068	Virement de la section de fonctionnement Excédent de fonctionnement capitalisé		52 316,70	52 316,70	
28188	Amortissement autre matériel		1 500,00	1 500,00	

BP 2021
BALANCE GENERALE

	DEPENSES	RECETTES
1.SECTION D'INVESTISSEMENT	53 816,70	53 816,70
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT	202 329,12	202 329,12

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE

BUDGET ANNEXE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° Comptes	Libellés	REPORT	Propositions BP 2021	TOTAL 2021
	DEPENSES	318 400,00	3 657 600,00	3 976 000,00
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
2031	Frais d'étude	27 700,00	185 000,00	212 700,00
2033	Frais d'insertion	10 700,00		10 700,00
2313	Travaux	46 500,00	3 039 000,00	3 085 500,00
	OPERATIONS FINANCIERES			
2031	Régularisation TVA	228 500,00	72 064,43	300 564,43
2033	Régularisation TVA	5 000,00		5 000,00
001	Déficit d'investissement reporté		361 535,57	361 535,57
	RECETTES	680 000,00	3 296 000,00	3 976 000,00
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
1321	Subvention Etat DETR	400 000,00		400 000,00
1321	Subvention Etat		558 000,00	558 000,00
1641	Emprunt		2 650 000,00	2 650 000,00
	OPERATIONS FINANCIERES			
2031	Régularisation TVA	274 000,00	88 000,00	362 000,00
2033	Régularisation TVA	6 000,00		6 000,00

BP 2021
BALANCE GENERALE

	DEPENSES	RECETTES
1.SECTION D'INVESTISSEMENT	3 976 000,00	3 976 000,00
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

(3500 à 9999 hab.)

**BUDGET PRIMITIF
2021**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2021
SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

N°	DEPENSES	B 2020	BP 2021
	Opérations réelles	6 723 700,00	6 492 200,00
011	Charges à caractère général	2 383 600,00	2 389 800,00
012	Charges de personnel	2 785 900,00	2 821 100,00
65	Charges de gestion courante	669 200,00	607 300,00
66	Charges financières	90 000,00	75 000,00
67	Charges exceptionnelles	67 000,00	54 000,00
014	Atténuation de recettes (FPIC)	350 000,00	345 000,00
022	Dépenses imprévues	378 000,00	200 000,00
	Opérations d'ordre	1 366 000,00	660 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 096 000,00	400 000,00
042	Dotations aux amortissements et	270 000,00	260 000,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	8 089 700,00	7 152 200,00
	TOTAL DE LA SECTION	8 089 700,00	7 152 200,00
N°	RECETTES	B 2020	BP 2021
	Opérations réelles	5 831 125,74	4 478 277,62
70	Produits de gestion courante	460 500,00	409 400,00
73	Impôts et taxes	3 521 100,00	3 526 300,00
74	Dotations, subventions participations	1 760 800,00	448 100,00
75	Autres produits de gestion courante	67 500,00	74 800,00
77	Produits exceptionnels	11 200,00	10 000,00
013	Atténuation de charges	10 025,74	9 677,62
	Opérations d'ordre	140 000,00	140 000,00
042	Travaux en régie	140 000,00	140 000,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	5 971 125,74	4 618 277,62
002		2 118 574,26	2 533 922,38
	Excédents antérieurs reportés		
	TOTAL DE LA SECTION	8 089 700,00	7 152 200,00

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2020	BP 2021	
011	Charges à caractère général	2 383 600,00	2 389 800,00	
60	Achats de fournitures	1 047 400,00	940 800,00	
604	<u>Achat prestations de services</u>			
6042	Spectacles Parc	100 000,00	10 000,00	Cachets artistes, défraiements , dts d'auteurs (provision pour acomptes éventuels)
6061	<u>Fournitures non stockables</u>			
60612	Energie et électricité	360 000,00	370 000,00	Principaux postes:Eclairage public (70 000€) ;Parc (60 000€);Maison Jeanne d'Arc (30 000€);Mairie(35 000 €);Ecole primaire(26 000€);Gymnase (27 000€)
6062	<u>Fournitures non stockées</u>			
60622	Carburants	32 000,00	32 000,00	
60623	Alimentation	2 000,00		
606281	Produits pharmaceutiques	15 000,00	15 000,00	Masques; centre de vaccination
6063	<u>Fournitures d'entretien et de petit équipement</u>			
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	28 000,00	Produits pour l'entretien des locaux (sacs poubelles, nettoyeurs sanitaires,,,) dont Ribolab(3 000 €); tasses marché Noël(100 000€);outillage ST(30 000€); clés usb(1 900 €);déco manifestations(6 000 €);disques stat(2 000€)
60632	Fournitures de petit équipement	147 000,00	150 000,00	
606331	Fournitures voirie urbaine	18 000,00	18 000,00	pour travaux en régie :sable, enrobés,canalisation, regards, sacs toutounets
606332	Fournitures voirie rurale	15 000,00	15 000,00	pour travaux en régie : concassés pour chemins
606333	Fournitures signalisation routière	10 000,00	10 000,00	pour travaux en régie
60636	Vêtement de travail	18 100,00	18 000,00	dont dotation ST (10 000 €); Police (6 000€)
6064	<u>Fournitures administratives</u>			
60641	Fournitures de bureau	15 000,00	15 000,00	
60642	Autres fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	Etat civil
6065	Médiathèque	29 500,00	29 500,00	Dotation pour achat DVD et livres
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	15 000,00	sur la base d'un crédit de 32 €/élève + dotation classe bilingue (2 000€)
6068	<u>Autres fournitures</u>			
60681	Fournitures Eclairage Public	14 500,00	14 500,00	pour travaux en régie : luminaires, câble et lampes
60682	Fournitures entretien bâtiments	38 000,00	40 000,00	pour travaux en régie
60683	Fournitures piscine Carola	1 000,00	5 000,00	petit matériel et produits nettoyage
60684	Fournitures Espaces verts	56 500,00	60 000,00	pour travaux en régie : stades(6 000 €); fleurissement et entretien espaces verts (49 000 €); cérémonies (5 000€)
60685	Fournitures véhicules	7 000,00	7 000,00	Réparations en régie
60686	Fournitures Conseil Municipal Enfants	1 800,00	1 800,00	
60687	Fournitures Stands de Noël	120 000,00	35 000,00	Dépenses engagées: 15 000 €; provision stands Haute ville : 20 000 €
60688	Fournitures pour travaux en régie		50 000,00	pour travaux d'investissements (Parc et dépôt/serres)

N° Cptes	Libellés dépenses de fonctionnement	B 2020	BP 2021
61	Travaux et services extérieurs	764 400,00	826 800,00
611	<u>Contrats de prestation de services</u>		
6114	Enlèvement et traitement déchets divers	35 000,00	30 000,00
			inclut la vidange des paniers à papiers et déchets divers
6119	Entretien brigade équestre	1 000,00	1 000,00
613	<u>Locations</u>		
6132	Locations immobilières	2 300,00	6 500,00
6135	Locations mobilières	21 900,00	26 000,00
			dont logement Joggerst (4 500€); local rue Industrie (1 200€) et créneaux gymnase collège(8 00€); location matériel ST (5 000 €) copieur école (1 000 €)sanitaires marché Noël (7 000€);affranchisseuse (1 000€)stands vaccination (10 000€)
6152	<u>Entretien et réparation sur biens immobiliers</u>		
615211	Entretien espaces verts	61 000,00	58 000,00
615212	Diagnostic et élagage arbres	6 000,00	6 000,00
6152211	Entretien bâtiments communaux	31 000,00	36 000,00
6152212	Entretien chaudières	31 000,00	30 000,00
6152213	Entretien ascenseur	15 100,00	15 100,00
6152214	Ramonage	3 900,00	4 500,00
6152215	Désenfumage	1 500,00	1 500,00
6152216	Alarmes incendie et effraction	13 000,00	13 000,00
6152217	Contrôle technique bâtiments	8 000,00	8 000,00
6152218	Entretien piscine Carola	0,00	0,00
			par ents: dont entretien stades (23 000 €); quartier Brandstatt (17 500 €); Parcs (9 000 €); cimetière(2 600€) ;zones pastorales (5 000€) provision
6152311	Entretien voirie urbaine	45 000,00	45 000,00
6152312	Entretien voirie rurale	20 000,00	20 000,00
6152313	Réparations de rues	45 000,00	45 000,00
6152314	Réfection pavage Gd Rue	15 000,00	15 000,00
6152315	Signalisation routière	25 000,00	25 000,00
6152316	Mobilier urbain	9 500,00	9 500,00
615232	Entretien éclairage public	20 000,00	30 000,00
			travaux par entreprises; comprend démolition annexe Julliard (11 000 €) maintenance annuelles ensemble du parc (15 000 €); réparations(15 000 €) Ecole (1 300€); Mairie(5 000€) et Jeanne d'Arc (4 400€); Médiathèque plateformes (1 600 €); 1 passage/an
61524	Entretien bois et forêt	101 600,00	145 700,00
			Gymnase; Jeanne d'Arc et école Maintenance annuelle Vérification installations électriques
6155	<u>Entretien et réparations sur biens mobiliers</u>		
61551	Entretien véhicules	44 000,00	45 000,00
61558	Autres biens mobiliers	26 500,00	36 000,00
			travaux par entreprises dont balayage/curage siphons (35 000 €); travaux par entreprises: dont passage niveleuse travaux par entreprises: colmatage nids de poules; travaux par entreprises
6156	<u>Contrats de maintenance</u>		
61563	Orgues Eglises	1 800,00	1 800,00
61564	Horloges et sonnerie clochers	2 000,00	2 000,00
61565	Photocopieurs	9 500,00	9 500,00
61566	Informatique	58 000,00	51 000,00
			travaux par entreprises: travaux marquage routier;pose de panneaux ;maintenance bornes amovibles Gd Rue travaux par entreprises: confection fondation pour panneaux et fourreaux bornes externalisation du service
615673	Extincteurs	8 000,00	8 000,00
615681	Contrôle technique matériel	5 600,00	2 000,00
615682	Installations téléphoniques	2 500,00	2 500,00
615685	Véhicules	1 500,00	1 500,00
615686	Equipements scéniques Parc	3 300,00	4 700,00
			débardage(64 000 €); exploitation par entreprises(74 000€); travaux paysagers Château (3 200€);travaux patrimoniaux (4 500 €)
6161	Primes d'assurances	33 000,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	45 000,00	45 000,00
618	<u>Divers</u>		
6182	Documentation	3 000,00	2 000,00
6184	Frais de stage et de formation professionnelle	8 900,00	8 000,00
6188	Frais d'analyses et prélèvements		2 000,00
			Réparations dans les garages dont maintenance outillage ST (15 000€); maintenance panneau électronique(2 000€);maintenance matériel divers (4 000€);vidéoprotection (5 000 €);portes (1 000 €) entretien aire de jeux(7 000 €)
			Intervention facteurs d'orgues Eglise Catholique, tour Bouchers et Office tourisme copieurs Mairie(3); ST(1); Médiathèque(1); école (1); Jeanne d'Arc(1) et maison patrimoine(1) migration GF sur COMCOM(10 000 €) ; maintenance parc informatique(10 000 €) maintenance progiciels RH Finances Médiathèque ST Elections Etat civil Police Autocad(28 000€); dématérialisation (3 000 €)
			maintenance périodique
			mairie et ST
			Contrôle Nacelle; tractopelle Fenwick Manitou
			maintenance perches de scène et nacelle
			prime flotte véhicule (10 000 €) et biens (20 700 €; RC et protection juridique (2 300€); dont procédures de révision du PLU(25 000 €);étude Schaller zone centre ville (11 000 €) Etude environnementale connexe au PLU (10 000 €)
			formation Police (5 000 €);licence 4 (500 €); engins (2 500€)

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2020	BP 2021
62	Autres services extérieurs	504 100,00	555 500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		
6225	Indemnité au comptable	1 300,00	
6226	Honoraires	54 500,00	74 600,00 dont ONF (23 600 €); Manager Ribolab (16 000 €); Diagnostics maison Schmittgantz et Streng (10 000 €); géomètres, notaires (10 000 €)
6227	Frais d'actes et contentieux	15 000,00	15 000,00 budget lié au recours d'avocats spécialisés
6228	Indemnités diverses	10 000,00	10 000,00 versées dans le cadre de contentieux
623	Publicité, publications et relations publiques		
6231	Annonces et insertions	24 400,00	20 800,00 dont marché Noël (3 500 €); insertions légales PLU (6 000 €) et appel d'offres (4 000€); Bibala mag(2 400 €)
62323	Fêtes et cérémonies diverses	90 000,00	79 000,00 compd fête séniors et colis(30 000€); 800 ème anniv. Dusenbach (20 000 €); anniversaires (4 000 €); marché Noël (5 000 €); fête personnel (4 000€); jury maisons fleuries.
62324	Animations et spectacles	23 100,00	58 600,00 dont marché Noël (32 500€); animations médiathèque (4 000 €); feu artifice(10 000 €); tour d'Alsace (8 000€)
6236	Imprimés, dépliants et communications diverses	38 800,00	33 300,00 couverture vidéo(12 000€); calendrier(4 700€); AppliMy mairie(3 400€); gazette Hôpital(3 100 €); enveloppes/papier entête (1 700 E) ; manifest° div(2 000 €); vignettes statt (700 €)
6237	Publications bulletin municipal	14 000,00	16 700,00 4 bulletins
6238	Divers (photos, plans, ...)	2 000,00	2 000,00
624	Transports de biens et transports collectifs		
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	13 000,00	11 500,00 dont ramassage scolaire 4 mois (9 000 €) et navettes marché Noël (2 500€)
625	Déplacements		
6251	Frais de déplacements du personnel	2 500,00	2 500,00 à l'occasion de formations
6257	Réceptions		15 000,00 Pour réceptions diverses non prévues par la DCM de mars 2021
626	Frais postaux et de télécommunications		
6261	Frais d'affranchissement	28 000,00	25 000,00 dont prise en compte affranchissement sce urbanisme et refacturé (7 000 €)
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	32 300,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	800,00 Location terminal CB (500 €); commission prêt (300€)
628	Divers		
6281	Concours divers	14 700,00	16 100,00 Cotisations SPA (3 500€); gestion forestière (2 500€); ass. Elus (Maires, Station vertes, Elus Vins); SAFER (600€); Union Sapeurs Pompiers (900€); Rondes Fêtes (750€); ADIL (1 600€)
6282	Frais de garderie et surveillance	21 900,00	21 200,00 ONF (8 500€); SDIS /croix rouge marché Noël (5 300€) ; piquet incendie feu artifice(600€); société sécurité Mairie et maison patrimoine (2 500€); rondes jardin ville (4 000€)
6283	Frais de nettoyage	83 600,00	85 100,00 dont sanitaires (32 000 €) ; Parc (15 000€); Jeanne d'Arc (17 000 €); marché Noël(4 000 €); Médiathèque (9 000€); ST (9 000€); dératisation (1 600 €)
628761	Rembst frais COMCOM	30 300,00	31 000,00 Intervention maître nageurs COMCOM pour l'école primaire (2 000 €); mutualisation sce urbanisme (29 000 €)
6288	Autres frais	2 000,00	3 000,00 Commission de 1 % versée à l'ONF sur les ventes de bois; natation scolaire
63	Impôts et taxes	67 700,00	66 700,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés		
6351	Impôts directs		
63512	Taxes foncières	60 000,00	61 000,00 Sur le patrimoine immobilier de la Ville (domaine privé)
631513	Redevance ordures ménagères	7 000,00	5 000,00 Bâtiments communaux
6354	Droits d'enregistrements et timbres	100,00	100,00
637	Autres taxes	600,00	600,00 Taxe essieu PL; redevance fréquence radio (marché Noël; Eclairage public)

N° Cptes	Libellés dépenses de fonctionnement	B 2020	BP 2021	
012	Charges de personnel	2 785 900,00	2 821 100,00	
6216	Personnel COMCOM	29 200,00	21 000,00	Mise à disposition par COMCOM ATSEM(11 000 €) et agent CCAS 2020 10 000 €);
62188	Personnel extérieur	5 000,00	5 500,00	Agent surveillance passage piétons écoles via Manne emploi
641	Rémunérations du personnel			
6411	Personnel titulaire			
64111	Rémunération principale	1 400 000,00	1 401 500,00	Embauche nouveau chef de police; intégration 2 agents ST
64112	Supplément familial et bonification indiciaire	15 900,00	15 900,00	
64118	Autres indemnités	281 300,00	285 000,00	Prime de fin d'année et régime indemnitaire, désormais intégré dans le RIFSEEP (PM 2019: 272 000 €)
6413	Personnel non titulaire			
64131	Rémunérations	236 300,00	217 700,00	personnel contractuel et saisonnier
64138	Autres indemnités	600,00	600,00	versées aux éventuels stagiaires
645	Charges sécurité sociale et de prévoyance			
6451	Cotisations à l'URSSAF	289 000,00	302 700,00	Charges patronales(cotisation patronale de 17 %pour le personnel titulaire et de 30,3% pour le personnel contractuel)
6453	Cotisations aux caisse de retraite	392 300,00	397 200,00	Charges patronales(cotisation patronale de 31 % pour le personnel titulaire et de 4,2 % pour le personnel contractuel)
6454	Cotisations chômage	8 000,00	7 100,00	personnel non titulaire et saisonniers
6455	Cotisations pour assurance du personnel			
64551	Personnel communal	65 000,00	86 000,00	Assurance risques maladie, accident travail et maternité; nouvel assureur en 2021
6456	Fonds supplément familial traitement	12 100,00	12 800,00	fonds de péréquation permettant le lissage des versements du SFT entre les Collectivités
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 000,00	17 000,00	Adhésion au CNAS à partir de 2020
647	Autres charges sociales			
6475	Médecine du travail	12 000,00	12 000,00	
633	Impôts et versements assimilés sur rémunérations			
6332	Cotisations Fonds National Allocation Logements	7 600,00	8 100,00	cotisation de 0,10 % de la masse salariale
6333	Participation formation continue	200,00		Cotisation sociales intermittents du spectacle
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion	30 400,00	31 000,00	Organismes de formation et de conseil RH cotisation patronale de de 2,25 %)
65	Autre charges de gestion courante	669 200,00	607 300,00	
653	Indemnités et frais divers des Maires et Adjointes			
6531	Indemnités	130 000,00	130 000,00	
6532	Frais de mission	2 000,00	2 000,00	
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 500,00	
6534	Cotisations sécurité sociale	9 200,00	9 900,00	
6535	Formation	500,00	500,00	
65372	Cotisation allocation fin de mandats		200,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00	5 000,00	annulation créances suite à impossibilité de recouvrement
655	Contingents et contributions obligatoires			
6553	SDIS-Contingent incendie	149 700,00	137 000,00	Contribution en baisse de 8%

N° Cptes	Libellés dépenses de fonctionnement	B 2020	BP 2021	
6554	Contributions aux organismes de regroupement			
655483	Syndicat mixte Fecht Aval Weiss	7 400,00	7 400,00	Contribution inchangée
655424	SIVU Gestion main d'œuvre forestière	131 400,00	100 000,00	Calculée en fonction du volume d'emploi des bûcherons dans la forêt communale
655481	Brigade Verte	27 500,00	28 000,00	Calculée en fonction de la population et du potentiel financier
655485	Parc Naturel Ballons des Vosges	5 700,00	6 500,00	Contribution/habitant (hausse de 10 % en 2020)
6574	Subventions personnes de droit privé	170 000,00	150 000,00	Montant subventions versées en 2020= 132 000 € : Provision pour l'Ecole de musique (32 000 €); le pensionnat (23 000€);GESCOD (15 000 €) les associations sportives (15 000 €); le patrimoine (25 000 €)
6581	Contribution eaux pluviales	25 300,00	25 300,00	Contribution versée au budget assainissement (commission locale SDEA) ;réseaux unitaires collectant les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement)
66	Charges financières	90 000,00	75 000,00	
661	Charges d'intérêts			
66111	Intérêts des emprunts et dettes	89 000,00	74 000,00	
668	Autres charges financières(provision)	1 000,00	1 000,00	
67	Charges exceptionnelles	67 000,00	54 000,00	
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
6714	Maisons fleuries	25 000,00	27 000,00	Bons pour l'achat de fleurs dans le cadre de l'opération Fleurir la Cité et concours Maisons fleuries
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	40 000,00	25 000,00	versement au Casino de l'abattement spectacles (crédit d'impôt pour manifestations artistiques organisées par le Casino)
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
014	Attenuation de recettes	350 000,00	345 000,00	
739223	Fonds de péréquation intercommunal	350 000,00	345 000,00	Montant 2020: 312 000 €; prévision + 11 %
022	Dépenses imprévues	378 000,00	200 000,00	
	TOTAL OPERATIONS REELLES	6 723 700,00	6 492 200,00	

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2020	BP 2021	
042	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00	Ecritures comptables liées aux cessions d'actifs
6761	Différences sur réalisations positives transférées en investissement	0,00	0,00	Ecritures comptables liées aux cessions d'actifs
042	Dotations aux amortissements et aux provisions	270 000,00	260 000,00	
681	<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u> <u>Charges de fonctionnement</u>			
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	270 000,00	260 000,00	amortissement véhicules, mobilier et matériel
023	Virement à la section d'investissement	1 096 000,00	400 000,00	
	TOTAL OPERATION D'ORDRE	1 366 000,00	660 000,00	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 089 700,00	7 152 200,00	

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	BP 2021	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	460 500,00	409 400,00	
702	<u>Ventes de récoltes et de produits forestiers</u>			
7022	Coupes de bois	200 000,00	185 000,00	les recettes prévisionnelles de l'ONF sont de 331 000 €; par prudence: 180 000 € inscrit
703	<u>Redevances et recettes d'utilisation du domaine</u>			
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	56 600,00	57 000,00	indice fermage; + 0,55%
7038	<u>Autres redevances et recettes</u>			
70383	Redevance de stationnement	15 000,00	15 000,00	PM: 50 000 € en 2020
703884	Redevance occupa° terrain complexe thermal/casino	30 000,00	25 000,00	Redevance partagée avec la COMCOM ; proratisée sur 6 mois
703888	Redevance petit train touristique	1 500,00		
704	Facturation de travaux	5 000,00	16 000,00	Comprend la facturation des frais cynégétiques aux locataires de la chasse ;démolition annexe Julliard
706	<u>Prestations de services</u>			
7062	<u>Droits des services à caractère culturel</u>			
70621	Médiathèque municipale	3 000,00	2 500,00	
70622	Spectacles Parc	30 000,00		
7063	<u>Droits des services à caractère sportif</u>			
70631	Piscine Carola	0,00	0,00	
7067	Redevance périscolaire	1 000,00	500,00	
7068	<u>Autres redevances</u>			
706883	Fablab			
706884	Insertions publicitaires bulletin municipal	5 000,00	8 400,00	
706888	Vente tasses marché Noël	101 400,00	100 000,00	
708	<u>Autres produits</u>			
70848	Mise à disposition personnel	12 000,00		Fin de la mise à disposition au SDEA
73	Impôts et taxes	3 521 100,00	3 526 300,00	
731	<u>Impôts locaux</u>			
73111	Contributions directes	1 800 000,00	1 801 000,00	TFPB 1 525 000 € ; TFPNB: 153 000 € ; Transfert de la part départementale de la taxe foncière PB; TH sur les résidences secondaires: 73 700 € Coefficient correcteur: 47 800 €
732111	Attribution compensation	920 000,00	920 000,00	Versée par la COMCOM; compense les impôts économiques perçus par la COMCOM depuis 2017
732112	Attribution compensation dérogatoire	379 000,00	379 000,00	Système dérogatoire au droit commun qui permet la compensation des recettes liées au SIZAM, déduction faite des charges transférées pour la gestion des Zones d'Activités
732112	Attribution compensation dérogatoire	90 900,00	90 900,00	Compensation taxe professionnelle de zone du casino
73221	Versement Garanties Ressources	193 400,00	193 400,00	Compensation pertes de recettes liées à la suppression de la taxe professionnelle
73213	Reversement taxe sur les jeux		0,00	
733	<u>Taxes pour l'utilisation du domaine public</u>			
7336	<u>Droits de place</u>			
73361	Marchés	5 000,00	2 000,00	
73362	Autres occupations domaine public	5 000,00	5 000,00	Redevance occupation de réseaux
73363	Droits de place marché de Noël	10 000,00	10 000,00	
735	<u>Taxes liées à la production énergétique</u>			
7351	Taxe sur l'électricité	80 000,00	70 000,00	
738	<u>Autres taxes</u>			
7364	Taxe sur les jeux		0,00	
7381	Taxes afférentes aux droits de mutation	37 800,00	55 000,00	PM 118 000 € en 2020; 38 000 € encaissés à ce jour

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	BP 2021	
74	Dotations et participations	1 760 800,00	448 100,00	
741	<u>Dotation globale de fonctionnement</u>			
7411	Dotation forfaitaire	138 200,00	90 500,00	dotation notifiée avec baisse de 35 %/ 2020
7412	<u>Dotation d'aménagement</u>			
74121	Dotation de solidarité rurale	107 000,00	119 200,00	dotation notifiée versée aux bourgs centre
743	FCTVA	10 000,00	10 000,00	sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments publics et de voirie par entreprises (année n-2)
747	<u>Participations</u>			
74718	<u>Autres subvention Etat</u>			
747182	Elections	500,00	1 000,00	subvention élections régionales et départementales
74718	<u>Autres subventions</u>			
747583	SIVU gestion main d'oeuvre forêt-frais secrétariat	1 000,00	1 000,00	
747584	Communauté Communes-reversement taxe jeux	1 275 000,00		
748	<u>Autres subventions et participations</u>			
7483	<u>Attributions fiscales de péréquation et de compensation</u>			
748313	Dotation Compensation Reforme TP	80 000,00	95 000,00	dotation variable compensant les pertes de recettes liées aux réformes succesives de l'ancienne TP
74834	Etat-compensation taxes foncières	29 800,00	119 300,00	en compensation d'exonérations décidées par l'Etat, notamment pour les locaux industriels (LDF 2020)
748351	Etat-compensation taxe d'habitation	77 200,00		allocation supprimée avec la suppression de la TH
7484	Dotation recensement			
7485	Dotation titres sécurisés	12 100,00	12 100,00	en compensation des frais liés à la délivrance des passeports biométriques;augmentation de la dotation en 2019
7488	<u>Autres participations</u>			
74882	Soutien spectacles Parc	30 000,00		versé par le casino en fonction des spectacles saison culturelle
74888	Compensation pertes de recettes		0,00	reconduction en 2021?

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	BP 2021
75	Autres produits de gestion courante	67 500,00	74 800,00
752 7561	Revenus des immeubles Reversement excédent campings	57 200,00	66 800,00
757	Redevances concessions ENEDIS/GRDF	3 000,00	3 000,00
758	Produits divers de gestion courante		
7588	Autres recouvrements	7 300,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
7621	Produits autres immobilisations financières	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 200,00	10 000,00
773 775 7788	Mandats annulés sur exercices antérieurs Produits des cessions d'immobilisations Indemnités sinistres et divers	11 200,00	8 000,00 2 000,00
013	Atténuation de charges	10 025,74	9 677,62
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		
6419	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 025,74	9 677,62
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 118 574,26	2 533 922,38
	TOTAL OPERATIONS REELLES	7 949 700,00	7 012 200,00

dont locaux 67 rue des Juifs (24 000€);rue Rempart nord (15 000€);bail Orange (6 000€)

Occupation domaine public réseaux et perte d'exploitation forestière

recouvrements divers (frais de chauffage, entretien chaudière et affranchissement)

Reversement trop perçu EDF et cotisation ASTER

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2020	BP 2021
042	Travaux en régie	140 000,00	140 000,00
722	Immobilisation corporelles	140 000,00	140 000,00
7761	Ecritures sur cessions actifs		
	TOTAL OPERATION D'ORDRE	140 000,00	140 000,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 089 700,00	7 152 200,00

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

(3500 à 9999 hab.)

BUDGET PRIMITIF

2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comptes N°	Libellés	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021
DEPENSES				
	<u>Dépenses d'équipement</u>	2 705 400,00	988 000,00	3 693 400,00
	<u>Dépenses des opérations financières</u>			
1641	Remboursement d'emprunts et dettes: capital		562 000,00	562 000,00
16873	Sous Préfecture: annuité		110 000,00	110 000,00
16878	Villa Carola:annuité		50 000,00	50 000,00
040	Travaux en régie		140 000,00	140 000,00
040/2138	Acquisition villa Carola		150 000,00	150 000,00
041/2111	Ecritures de cession terrain Brandstatt		100,00	100,00
020	<u>Dépenses imprévues</u>		100 000,00	100 000,00
	Totaux dépenses	2 705 400,00	2 100 100,00	4 805 500,00
RECETTES				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		1 023 433,20	1 023 433,20
001	Excédent d'investissement reporté		1 035 766,80	1 035 766,80
	<u>Recettes d'équipement</u>			
13	Subventions d'investissement			
1322	Centre équestre;Région	126 500,00	16 500,00	143 000,00
1328	Centre équestre;Fonds Eperon	191 100,00	29 300,00	220 400,00
1328	Châteaux ;participation Association	15 000,00		15 000,00
1347	Accessibilité; Etat DSIL	9 600,00	15 600,00	25 200,00
1323	Parcours sportif;Département		5 000,00	5 000,00
1322	Aire de lavage viticole: Région		152 000,00	152 000,00
1322	Aire de lavage viticole: participation viticulteurs		203 600,00	203 600,00
16	Emprunts et dettes assimilés		250 000,00	250 000,00
	<u>Recettes des opérations financières</u>			
10222	Fonds compensation TVA		270 400,00	270 400,00
024	Vente terrain Nadelhoffer		1 500,00	1 500,00
024	Vente terrains rue Winter		9 000,00	9 000,00
024	Vente terrain HOFFERER	304 000,00	87 100,00	391 100,00
024	Vente maison forestière rue Klobb		250 000,00	250 000,00
040	Amortissements des immobilisations		260 000,00	260 000,00
040/16878	Acquisition villa Carola		150 000,00	150 000,00
041/1311	Ecritures de cession terrain Brandstatt		100,00	100,00
021	<u>Virement de la section fonctionnement</u>		400 000,00	400 000,00
	Totaux recettes	646 200,00	4 159 300,00	4 805 500,00

Programmes investissement	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021
1.Ancien Abattoir (Conservatoire Arts graphiques)	21 900,00		21 900,00
2.Réaménagement Mairie	69 000,00		69 000,00
3.Ancienne école des filles a/Médiathèque et jardin	7 000,00		7 000,00
3.Ancienne école des filles b/Espace nouvelles technologies	54 200,00		54 200,00
4.Aire de jeux du Jardin de Ville	119 000,00		119 000,00
5.Centre équestre	1 000 000,00	150 000,00	1 150 000,00
6.Réserves foncières	1 000,00	122 500,00	123 500,00
7.Eclairage public	25 000,00		25 000,00
8 A.Voirie urbaine	49 400,00	27 000,00	76 400,00
8 B.Voirie rurale : Wartweg/Kirchberg/Judenhutweg	25 300,00		25 300,00
8 C. Annexes Verreries	10 000,00		10 000,00
9.Bâtiments communaux :Dépôt serres/réfection logements/mise aux normes /accessibilité	120 500,00	89 400,00	209 900,00
10.Environnement,espaces verts et biodiversité	23 500,00	5 000,00	28 500,00
11.Patrimoine historique	21 000,00	16 100,00	37 100,00
11 A.Eclairage Châteaux	15 500,00		15 500,00
12.Installations sportives et de loisirs	5 300,00		5 300,00
12A.Piscine Carola	21 600,00		21 600,00
13.Hangar Pfifferdaj/Marché de Noël	144 000,00	75 000,00	219 000,00
14.Matériel et Véhicules services techniques	109 800,00	16 300,00	126 100,00
15a.Autre matériel dont école;informatique;manifestations	33 200,00	33 000,00	66 200,00
15B.Vidéosurveillance			0,00
16.Ancien Tribunal	5 000,00		5 000,00
17.Parkings HOFFERER et HOHLEGASSE	297 300,00	100 000,00	397 300,00
18.Bâtiment de stockage			0,00
19.Sous Préfecture	5 000,00		5 000,00
20.Aménagement rue des Hirondelles	24 900,00		24 900,00
21. Sanitaires Mairie	154 200,00	10 000,00	164 200,00
22.Aménagement secteur parkings Mairie	21 000,00		21 000,00
23.Aménagement local et matériel scénique Parc	218 500,00		218 500,00
24.Transformation Villa Carola	20 000,00		20 000,00
25.Aire de lavage Viticulture	8 300,00	343 700,00	352 000,00
26.Réfection toiture Temple	75 000,00		75 000,00
TOTAL	2 705 400,00	988 000,00	3 693 400,00

1.AMENAGEMENT ANCIEN ABATTOIR

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS REPORT
2313/47	Travaux Maison d'habitation	1 900,00		1 900,00	A faire: étanchéité et drainage Estimation:8 300 €
2313/47	Conservatoire Arts Graphiques	20 000,00		20 000,00	Rénovation locaux annexes pour atelier et salle de réunion avec participation bénévoles.
TOTAL		21 900,00	0,00	21 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES		REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/36	<u>1. 4ème tranche de travaux</u>		44 000,00		44 000,00	Toiture et façades: travaux estimés à 270 000 € avec la maîtrise d'œuvre
2313/36	<u>2. Postes de transformation électriques</u>		25 000,00		25 000,00	2019: réparation d'urgence Report : étude pour suppression et déplacement estimation travaux : 121 000€

TOTAL		69 000,00	0,00	69 000,00	
-------	--	-----------	------	-----------	--

DEPENSES CUMULEES	
2009	30 985,88
2010	34 660,50
2011	4 304,61
2012	132 383,30
2013	190 544,33
2014	23 933,69
2015	408 467,75
2016	447 285,77
2017	117 579,82
2018	270 608,34
2019	306 822,68
2020	53 529,91
TOTAL	2 069 106,58

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021	OBSERVATIONS
2313/130	<u>1. Médiathèque</u>	7 000,00		7 000,00	Provision pour mobilier
	TOTAL	7 000,00	0,00	7 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES		REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021	OBSERVATIONS
2313/130	<u>1.Espace nouvelles technologies:</u> <u>travaux</u>		43 200,00		43 200,00	Travaux en cours
2188/130	<u>2.Espace nouvelles technologies:</u> <u>Acquisition matériel</u>		11 000,00		11 000,00	Provision
TOTAL			54 200,00	0,00	54 200,00	

DEPENSES CUMULEES	
2017	29 313,01
2018	98 485,80
2019	6 638,94
2020	15 461,64
TOTAL	149 899,39

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021	Observations
	ENVELOPPE 2019				
	2.Aire de jeux				
2318/11	Provision	119 000,00		119 000,00	Estimation: 500 000 € 2020:frais appel d'offres Maitrise d'œuvre en cours
	TOTAL	119 000,00	0,00	119 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021	OBSERVATIONS
2313/103	<u>Provision</u>	1 000 000,00	150 000,00	1 150 000,00	Création grand manège Estimation 1 150 000 € (ou 958 300 € HT) Subvention Région: 15% de 958 300 € HT , soit 143 000 € Subvention Fds Eperon: 23% de 958 300 € , soit 220 400 € A charge 786 600 € + TVA récupérée 2023 (191 700 €) Charge nette: 594 900 €
TOTAL		1 000 000,00	150 000,00	1 150 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2111/86	<u>1.Réserves foncières</u>	1 000,00	122 500,00	123 500,00	Provision
TOTAL		1 000,00	122 500,00	123 500,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021	OBSERVATIONS
2315/61		25 000,00		25 000,00	Provision

TOTAL	25 000,00	0,00	25 000,00
-------	-----------	------	-----------

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE TRAVAUX NON AFFECTEE		20 000,00	20 000,00	
2315/60	1/REFECTION RUES				
	Rue Beysser	7 500,00		7 500,00	Solde des travaux
	Rue Ortlieb				Estimation: 65 000 €
	Rue Salzmann				Estimation: 80 000 €
2315/60	2/GRILLES EAUX PLUVIALES				
	Remplacement de grilles divers				
2315/60	3/PASSERELLE RUE DES BOULANGERS	8 500,00		8 500,00	Garde corps à faire et à poser
	45.MOBILIER URBAIN				
2315/60	Barrière zone piétonne	3 000,00		3 000,00	Rue du Pont de la Couronne
2315/60	Bornes escamotables Gd Rue	10 000,00		10 000,00	
	5.AMENAGEMENTS DIVERS				
2315/60	1/Création pistes cyclables/range vélos	5 800,00	1 200,00	7 000,00	abri vélo devant le complexe sportif
2315/60	2/Arpentages et alignements				
2315/60	3/Réfection chemin Clausmatt et Dusenbach	4 200,00	5 800,00	10 000,00	Enveloppe annuelle
2315/60	4/Fermeture sentier rue de Landau/parking COMCOM	4 800,00		4 800,00	
	5/Poteaux incendie	5 600,00		5 600,00	Travaux engagés (Dusenbach et rue du 3/12)
	6/Pose enrobés conteneurs tri sélectif rue Abattoir				Estimation:11 100 €
	7/Pose enrobés création parking devant garages ST				Estimation:15 300 €
	8/Aménagement giratoire Rte de Guémar (Fonné)				
	9/Coussins berlinois rue de l'Industrie				Estimation: 10 000 €
	Total	49 400,00	27 000,00	76 400,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021	Remarques
2315/119	Wartweg (partie basse)	10 000,00		10 000,00	Pose de pavés alvéolés (pavés livrés)
2315/119	Judenhutweg	12 000,00		12 000,00	Pose de pavés alvéolés (pavés livrés)
2315/119	Kirchberg	3 300,00		3 300,00	Pose pavés alvéolés (pavés livrés)
	TOTAL	25 300,00	0,00	25 300,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL B 2021	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE TRAVAUX 2020	10 000,00		10 000,00	Programme défini avec l'association des Amis de la Verrerie Assainissement autonome chapelle Gde Verrerie:16 000 € avec subvention de 60% Toiture Chapelle: estimation 30 000 €
	TOTAL	10 000,00	0,00	10 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE		20 000,00	20 000,00	
	1.SERVICES TECHNIQUES (demandes CHSCP)				
2313/138	1/Achat armoires pdt dangereux atelier Mécanique	3 000,00		3 000,00	
2313/138	2/Isolation menuiserie				Estimation: 4 400 €
	3/Relevé topographique	3 000,00		3 000,00	Travaux engagés
	4/Plate forme de stockage	18 000,00		18 000,00	Travaux engagés
2313/138	2.ACCESSIBILITE BATIMENTS: PROGRAMME 2018 et 2019	30 200,00	21 000,00	51 200,00	GYMNASE: 71 700 €: budget total 123 000 € (à compléter en 2021 :21 000 €)
	3.GYMNASE COUBERTIN				
	Création auvent sortie arrière				Estimation: 5 000 €
	4.MAISON JEANNE D'ARC				
2313/138	1/Mise en conformité ERP		11 300,00	11 300,00	Mise en conformité incendie
	2/ volets	3 500,00		3 500,00	Travaux réalisés
	5/ECOLES				
2313/138	Travaux		4 400,00	4 400,00	Tableau électrique/vidéointerphone/alarme attentat
	6.DIVERS				
2313/138	1/Mise en conformité électrique et divers	2 500,00	10 000,00	12 500,00	travaux suite aux passages de la commission sécurité
2313/138	2/Logement ancienne école des filles	5 000,00		5 000,00	Provision
2313/138	3/ Dépôt communal/serres	55 300,00	22 700,00	78 000,00	Confection box déchets verts; dallage box côté hangar;Création box avec blocs empilables;enrobés entre box ; grille EP
2313/138	4/Isolation ancienne sous- préfecture				Estimation : 25 000 €
2313/138	5/Eglise protestante et Parc Diaconat				Réfection partie arrière et mur de soutènement Estimation :23 000 €
2313/138	6/Salle exposition Tour des Bouchers				Réfection toiture/peinture: estimation 30 000 €
	TOTAL	120 500,00	89 400,00	209 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2318/120	<u>1.Aménagements espaces verts</u>				
2318/120	<u>2.Economies d'énergie</u>	3 500,00		3 500,00	
2318/120	<u>3. Projet Biodiversité</u>		5 000,00	5 000,00	Achat végétaux vignoble commande WADEL)
2318/120	<u>4. Projet biodiversité zone tampon 1ère tranche</u>	20 000,00		20 000,00	1/ acquisitions foncières: 25 000 €(100 €/are) 2/Création plan gestion par stagiaire Parc Ballons: 2 500 € 3/Défrichage/façonnage et broyage: 20 000 € 4/Panneau pédagogique:2 500 € soit un budget total de 50 000 €
	TOTAL	23 500,00	5 000,00	28 500,00	

11.PATRIMOINE HISTORIQUE

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/137	ENVELOPPE NON AFFECTEE				
	<u>1.CHATEAUX</u>				
2313/45	1/Restauration donjon Haut Ribeaupierre: étude	11 600,00		11 600,00	Etude relancée avec l'architecte des BDF
2313/46	2/Garde corps Châteaux	4 800,00		4 800,00	
2313/137	3/Château Giersberg				
2313/137	<u>2. EGLISE ST GREGOIRE</u>				Etude architecte BDF: 4 600 € Travaux géomètre engagés:4 100 €
	Etude architecte BDF	4 600,00		4 600,00	Coût étude ERP: 15 000 €
	Toiture Sacristie		15 100,00	15 100,00	
	<u>3.DIVERS</u>				
2161/137	Œuvres d'art		1 000,00	1 000,00	Acquisition effectuée: 525 €
	TOTAL	21 000,00	16 100,00	37 100,00	

COMPTE	PROGRAMMES		REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/137	Architecte et géomètre		9 000,00		9 000,00	2021: étude architecte
2313/46	Eclairage Château St Ulrich		6 500,00		6 500,00	Provision

TOTAL		15 500,00	0,00	15 500,00
--------------	--	------------------	-------------	------------------

DEPENSES CUMULEES	
2016	7 409,75
2017	40 296,73
2018	87 578,66
2019	6 766,58
2020	4 278,00
TOTAL	146 329,72

12.INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	1.PISCINE CAROLA				
2313/110	Programme travaux	21 600,00		21 600,00	Etude BET engagée (10 000 €)
	2.GYMNASSE/COMPLEXE SPORTIF				
2313/111	Protections murales	5 300,00		5 300,00	Côté tribune
	3.PISTE ATHLETISME				Estimation : 120 000 €
	TOTAL	26 900,00	0,00	26 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES		REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/88	Construction travées		144 000,00	-64 000,00	80 000,00	Appel d'offres déclaré sans suite Provision TRANCHE 4 Estimation: 465 000 €
2313/88	Aménagement site			64 000,00	64 000,00	Portail: 32 000 € Arasement buttes: 32 000 €
2313/88	Bâtiment de stockage marché de Noël			75 000,00	75 000,00	
TOTAL			144 000,00	75 000,00	219 000,00	

DEPENSES CUMULEES	
2010	17 546,28
2011	11 501,22
2012	120 820,43
201	2 696,98
2014	10 482,00
2015	283 709,62
2016	16 059,20
2017	267 650,03
2018	89 660,61
2019	24 452,83
2020	12 355,48
TOTAL	856 934,68

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE	17 000,00	13 000,00	30 000,00	
	<u>OUTILLAGE</u>				
2158/30	Enveloppe annuelle	5 000,00		5 000,00	Débroussailleuse;souffleurs; taille haie :matériel commandé; tondeuse et débroussailleuse en prévision
	<u>ESPACE VERT</u>				
2158/30	Matériel		3 300,00	3 300,00	Prévisions: batteries dorsales (1 700€) et batteries portatives (1 600€)
2188/30	<u>EXTINCTEURS</u>				
	<u>DIVERS</u>				
2188/30	Défibrillateurs	14 800,00		14 800,00	Commande groupée avec la COMCOM; livraison 2021
	<u>4/VEHICULES</u>				
2182/30	1/ Goupil électrique				Estimation: 46 000 (remplacement Piaggio porter de 2006)
2182/30	2/VL avec benne et plateau				Estimation: 56 000€ (remplacement Renault Master 2005)
2182/30	3/Modification UNIMOG	8 000,00		8 000,00	Circuit freinage à modifier pour remorques
2182/30	4/Remorque porte engins	18 000,00		18 000,00	
2182/30	5/Véhicule DST	24 000,00		24 000,00	Réception en 2021
2182/30	6/Jumper	23 000,00		23 000,00	Réception en 2021
	TOTAL	109 800,00	16 300,00	126 100,00	

15a.AUTRE MATERIEL

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE				
	1.INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE				
2183/36	Acquisition matériel informatique	3 700,00	3 600,00	7 300,00	Portables + 4 PC
2051/36	Logiciel OCTIME: gestion du temps(RH) et Paie	16 000,00		16 000,00	Dans le cadre de la mutualisation avec la COMCOM
	2.MATERIEL PEDAGOGIQUE				
	Mobilier	500,00	-500,00	0,00	
2188/36	Mobilier salle de classe		12 000,00	12 000,00	Mobilier BCD
2183/36	Vidéoprojecteur		2 000,00	2 000,00	
	3.MATERIEL MANIFESTATIONS ET DIVERS				
2188/36	Autolaveuse gymnase		3 700,00	3 700,00	
2188/36	Coffret de distribution électrique	2 500,00		2 500,00	Pour manifestations
2188/36	Décoration Noël	5 500,00		5 500,00	Illuminations de Noël
2184/130	Baches stands		12 200,00	12 200,00	
2182/36	Vélos	5 000,00		5 000,00	Livraison effectuée en 2021
	TOTAL	33 200,00	33 000,00	66 200,00	

15.B MATERIEL VIDEOPROTECTION

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	<u>VIDEOSURVEILLANCE</u>				
2188/36	Matériel/Prestations				Estimation: 228 000 €
	TOTAL	0,00			

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/136	<u>Enveloppe travaux</u>	5 000,00		5 000,00	Projet réfection bâtiment: Façade/toiture/zinguerie/volets bois: 85 000 € (dont partie zinguerie et remplacement partiel tuiles (30 000 €)
	TOTAL	5 000,00			

COMPTE	PROGRAMMES				REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2315 et 2128/104	<u>Travaux parking HOFFERER</u>				297 300,00	100 000,00	397 300,00	Provision. Financement par vente terrain Estimation 465 000 € (2013)
TOTAL			0,00	0,00	297 300,00	100 000,00	397 300,00	

Parking HOHLEGASSE	
Immeuble VOGEL-revente	40 000,00
Passerelle	232 350,50
Achat terrains ENTZMANN,HEITZMANN et BALTENWECK	194 260,00
Maison TONGIO	213 234,00
Démolition et revêtement provisoire	165 187,90
Revêtement définitif	241 046,52
TOTAL	1 086 078,92
125 PLACES SOIT 8 700 € LA PLACE	
Parking HOFFERER	
Immeuble HOFFERER	400 000,00
Démolition et revêtement	349 553,41
Frais démolition	39 315,37
TOTAL	788 868,78

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	<u>Matériel</u>				
2188/141	Matériel	5 000,00		5 000,00	Provision

TOTAL	5 000,00	0,00	5 000,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/142	<u>Travaux</u>	24 900,00		24 900,00	A finir: pose d'enrobés
	TOTAL	24 900,00	0,00	24 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/146	<u>Travaux</u>	154 200,00	10 000,00	164 200,00	Suppression siphon GRDF Avenant gros œuvre

TOTAL	154 200,00	10 000,00	164 200,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/144	<u>Travaux</u>	21 000,00		21 000,00	Provision travaux démolition:10 000 € Provision divers:11 000 €

TOTAL	21 000,00	0,00	21 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	<u>MATERIEL SCENIQUE</u>				
2188/36	ENVELOPPE NON AFFECTEE	119 000,00		119 000,00	
2188/36	Sono et micro	5 400,00		5 400,00	
2188/36	Chaises (200 unités)	4 800,00		4 800,00	4 800,00
2188/36	Motorisation perches				
2188/36	Machine à café				
2188/36	Poteau ruban sécurité				
2188/36	Structure de levage				
2188/36	Tablette				
2313/145	<u>TRAVAUX SALLE</u>	89 300,00		89 300,00	Salle d'activité: 375 000 € Ronde: 42 000 € Extérieur: 16 000 € Régie: 50 000 € (en section de fonctionnement)
TOTAL		218 500,00	0,00	218 500,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/147	<u>Travaux</u>	20 000,00		20 000,00	Appel d'offres maitrise d'œuvre en cours

TOTAL	20 000,00	0,00	20 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
2313/144	<u>Travaux</u>	8 300,00	343 700,00	352 000,00	Coût: 413 000 € (343 400 € HT) Maitrise d'ouvrage communale Subvention Région: 152 000 € Financement par les viticulteurs à hauteur de 203 700 €

TOTAL	8 300,00	343 700,00	352 000,00
--------------	-----------------	-------------------	-------------------

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2020	BP 2021	TOTAL 2021	OBSERVATIONS
	<u>Travaux</u>				
2313/149	Travaux	75 000,00		75 000,00	Travaux en cours avec protection des orgues

TOTAL	75 000,00	0,00	75 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------

BP 2021
BALANCE GENERALE

	DEPENSES	RECETTES
1.SECTION D'INVESTISSEMENT	4 805 500,00	4 805 500,00
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 152 200,00	7 152 200,00

Forêt Commune RIBEAUVILLE

Superficie : 1 036,51 ha

Prévisions activité / budget 2021

Ia - RECOLTE DES BOIS

Bois façonnés	bois d'œuvre et bil (m ³)	5 814
	chauffage (m ³)	60
Bois non façonnés	vente sur pied (m ³)	503
	Total m³	6 377

récolte à l'hectare (m³/ha) : 6

Ib - RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

Recettes bois façonnés	306 180
Recette stock 2020 de bois façonnés	19 000
Recettes bois sur pied	6 000
Total recettes (HT)	331 180

prix de vente moyen du bois façonné (€/m³) : 52 €

prix de vente moyen du bois sur pied (€/m³) : 12 €

Abattage et façonnage en régie communale	49 900
Abattage et façonnage à l'entreprise	73 640
Débardage et câblage	63 980
Prix de revient de l'exploitation / m ³	32
Honoraires sur assistance technique	17 744
Dépenses par l'intermédiaire du SIVU	4 990
Total dépenses (HT)	210 254
Solde d'exploitation	120 926

* frais payés et avancés par le SIVU et remboursés par les 16 communes du SIVU, chacune selon sa côte-part,

II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement - € HT)

Maintenance	744
Sylviculture	17 732
Infrastructure courante	10 172
Protection contre les dégâts de gibier	13 763
Accueil du public - sécurisation des routes, sentiers et habitations	2 232
Cynégétique (aménagement)	1 100
Honoraires sur assistance technique	5 946
Dépenses par l'intermédiaire du SIVU	4 129
Total général travaux (HT)	55 818

total par hectare : 54 €

* frais payés et avancés par le SIVU et remboursés par les 16 communes du SIVU, chacune selon sa côte-part,

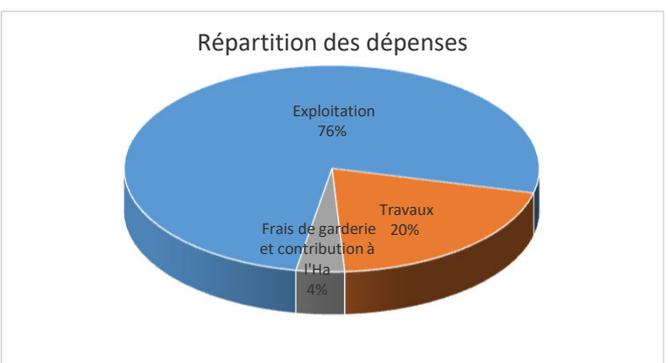
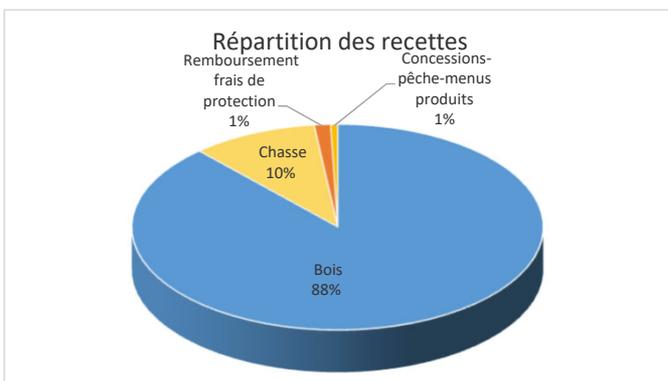
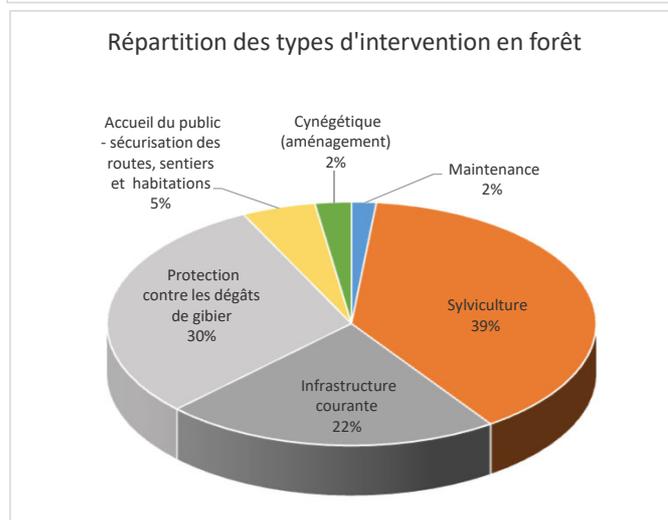
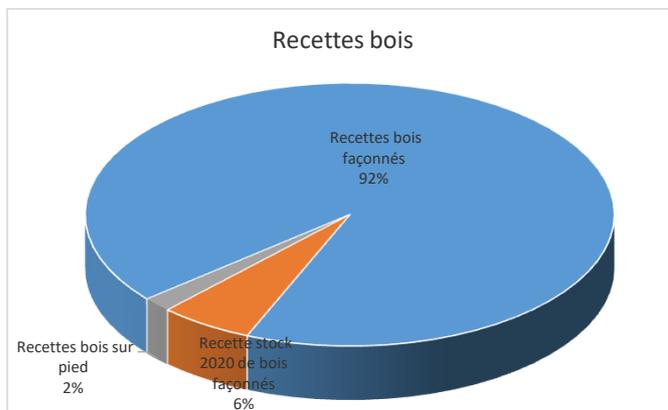
III - BILAN FINAL

RECETTES	
Bois	331 180
Chasse (sur surfaces forêt communale)	37 200
Remboursement frais de protection	4 800
Concessions-pêche-menus produits	2 100
Total général (HT)	375 280

total par hectare : 362 €

DEPENSES	
Exploitation	210 254
Travaux	55 818
Frais de garderie et contribution à l'Ha	10 400
Total général (HT)	276 472

total par hectare : 267 €



SOLDE RECETTES - DEPENSES = 98 808 €

soit solde à l'hectare 95 €

Commune de RIBEAUVILLÉ

HAUT-RHIN

Arrêté Div n° 4-2020 de Monsieur le Maire de la Commune de Ribeauvillé

en date du 06 novembre 2020

Enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux

Portions de chemin Rengelsbrunn, section n° 4 pour 2,29 ares

Portion de chemin Reckholder, section n° 6 pour 1,97 ares



Enquête publique

du 30 novembre 2020

au 16 décembre 2020

Rapport, avis et conclusions motivées du Commissaire Enquêteur

Le présent rapport comprend deux documents.

Document 1 :

Rapport du Commissaire Enquêteur

Document 2 :

Avis et conclusions motivées du Commissaire Enquêteur

Ces deux documents sont reliés entre eux dans un souci pratique de présentation et de compréhension par le public, l'avis et les conclusions motivées du commissaire enquêteur découlant des analyses présentées dans le rapport.

Commune de RIBEAUVILLÉ

HAUT-RHIN

Arrêté Div n° 4-2020 de Monsieur le Maire de la Commune de Ribeauvillé

en date du 06 novembre 2020

Enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux

Portions de chemin Rengelsbrunn, section n° 4 pour 2,29 ares

Portion de chemin Reckholder, section n° 6 pour 1,97 ares

Enquête publique

du 30 novembre 2020

au 16 décembre 2020

Rapport du Commissaire Enquêteur

SOMMAIRE

Préambule.....	2
Chapitre 1 : Présentation de l'objet de l'enquête publique.....	2
Chapitre 2 : Composition du dossier mis à la disposition du public.....	3
Chapitre 3 : Déroulement de l'enquête publique.....	3
Organisation de l'enquête publique.....	3
Publicité et affichage.....	4
Participation du public.....	6
Visites des sites à enjeux par le Commissaire Enquêteur.....	6
Chapitre 4 : Relevé des observations du public.....	9
Chapitre 5 : Synthèse des observations, analyses et observations personnelles du Commissaire Enquêteur.....	9
Annexes.....	13

Préambule

En application de l'**arrêté du Maire de la Ville de Ribeauvillé Div n° 4-2020 en date du 06 novembre 2020**, la présente enquête publique porte sur le projet d'aliénation des portions de chemins ruraux :

- **Portions de chemin Rengelsbrunn**, section n° 4 pour 2,29 ares
 - PVA n° 1543U Parcelle 250/48 1,56 ares
 - PVA n° 1543U Parcelle 251/49 0,11 ares
 - PVA n° 1543U Parcelle 252/51 0,62 ares
- **Portion de chemin Reckholder**, section n° 6
 - PVA n° 1525Y Parcelle 206 0,62 ares.

Cet arrêté précise les modalités de l'enquête et ses fondements juridiques. Il est intégré au dossier d'enquête publique.

La procédure est menée par Monsieur le Maire, conformément au Code rural et de la pêche maritime, qui nous a désigné en qualité de commissaire enquêteur par l'arrêté précité.

L'enquête publique est ouverte **du 30 novembre au 16 décembre 2020** soit pour une durée de 17 jours consécutifs.

Chapitre 1 : Présentation de l'objet de l'enquête publique

L'enquête publique porte sur deux projets d'aliénation de portions de chemins ruraux géographiquement distincts :

- **Portions de chemin Rengelsbrunn**, section n° 4 pour 2,29 ares
 - PVA n° 1543U Parcelle 250/48 1,56 ares
 - PVA n° 1543U Parcelle 251/49 0,11 ares
 - PVA n° 1543U Parcelle 252/51 0,62 ares
- **Portion de chemin Reckholder**, section n° 6
 - PVA n° 1525Y Parcelle 206 0,62 ares.

Le dossier soumis à enquête publique décrit la procédure dans laquelle s'insère l'enquête.

La Ville a souhaité engager ces procédures d'aliénation afin de régulariser des accords amiables d'échange de terrains, concrétisés matériellement sur le terrain depuis plusieurs années, mais non aboutis juridiquement et financièrement. Les portions de chemins ruraux à céder par la commune sont donc de fait désaffectées à l'usage du public puisque plantées de vignes depuis plusieurs années.

Dans les deux cas, des échanges de terrains sont prévus permettant le rétablissement des chemins ruraux par la création d'emprises détachées au profit de la commune. Ces emprises sont matérialisées sur le terrain depuis plusieurs années et usitées en tant que chemins par le public.

Le coût des opérations foncières est intégralement supporté par les propriétaires privés demandeurs.

La description détaillée de chaque opération figure au dossier d'enquête publique.

Au terme de la procédure d'enquête publique, **le Conseil Municipal pourra se prononcer par délibération sur l'aliénation de chaque portion de chemin rural.**

Chapitre 2 : Composition du dossier mis à la disposition du public

Le dossier d'enquête publique comprend :

- l'arrêté Div n° 4-2020 de Monsieur le Maire de la Commune de Ribeauvillé, portant enquête publique préalable à l'aliénation de portions de chemins ruraux et désignation d'un commissaire enquêteur ;
- une notice explicative, des documents graphiques, et un état et étapes des divisions parcellaires au titre du chemin du Rengelsbrunn ;
- une notice explicative, des documents graphiques, et un état parcellaire au titre du chemin du Reckholder ;
- des informations relatives à la procédure et au document d'urbanisme ;
- les annonces légales et l'avis d'enquête publique qui ont été annexés dans la version papier mises à la disposition du public en mairie pendant la durée de l'enquête publique.

A compter du 18 novembre 2020 et jusqu'à la fin de l'enquête, la ville de Ribeauvillé a publié l'avis d'enquête publique, les annonces légales, et le dossier précité dans la rubrique "Enquêtes publiques" de son site internet www.ribeauville.fr. Chaque pièce était facilement téléchargeable dans un format pdf.

Chapitre 3 : Déroulement de l'enquête publique

Organisation de l'enquête publique

Monsieur le Maire de la Ville de Ribeauvillé nous a désigné Commissaire Enquêteur par arrêté Div n° 4-2020 en date du 06 novembre 2020.

Nous avons échangé au préalable avec M. FESSELET, Directeur Général des Services, afin d'organiser l'enquête.

M. FESSELET nous a sollicité par mail le 25 septembre 2020. En l'absence de conflit d'intérêt, nous avons accepté de mener cette enquête publique par retour de mail.

M. FESSELET nous a transmis les premiers éléments du dossier d'enquête par mail le 26 octobre 2020.

Plusieurs échanges par mail et par téléphone nous ont permis de vérifier la cohérence des documents et de définir les modalités d'organisation de l'enquête publique et notamment sa durée, les dates de permanence, les mesures de publicité et d'affichage, et la mobilisation des moyens numériques de la commune pour garantir la meilleure information possible du public.

L'ensemble a été finalisé le 06 novembre 2020, date à partir de laquelle nous disposons d'un dossier complet.

La copie des annonces légales nous a été transmise dès leur parution dans la presse.

Suite à des difficultés techniques, l'enquête publique n'a été annoncée sur le site internet de la commune qu'à partir du 18 novembre 2020.

Ce même 18 novembre 2020, nous avons rencontré M. FUCHS (Adjoint au Maire chargé des services techniques, de la forêt et de la vigne), M. FESSELET (DGS), et M. MULLER (Garde-Champêtre) en mairie de Ribeauvillé afin d'échanger sur les enjeux de l'enquête publique et de vérifier la bonne mise en œuvre des mesures de publicité et d'affichage.

Compte-tenu de la période de confinement (COVID-19) et de la limitation des déplacements dans les secteurs concernés par les projets d'aliénation des chemins ruraux, nous avons suggéré à la commune d'adresser un courrier aux riverains directement concernés afin de les informer des modalités de l'enquête publique. Cette suggestion a été validée et un courrier leur a été adressé en date du 18 novembre 2020. Mme DUBAIL, assistante de M. FESSELET, nous en a adressé copie le 25 novembre 2020 (CF. annexes).

Après cette réunion en mairie, nous nous sommes rendus sur le terrain avec M. MULLER afin de constater l'état des lieux et de vérifier la bonne mise en place des panneaux d'information du public. Le dispositif mis en place était très complet puisque des panneaux étaient placés aux principaux accès vers les chemins ruraux en complément de ceux disposés au droit des portions concernées par les projets d'aliénation. Nous avons pu constater l'efficacité de ce dispositif car, les nombreux promeneurs que nous avons croisés nous ont interrogés sur la consistance de ces projets et notamment sur le sens du mot "aliénation".

Publicité et affichage

L'enquête a été annoncée aux habitants dans la forme ordinaire, par voie de publication et d'affiche, par les soins de M. le Maire de Ribeauvillé.

Nous avons vérifié l'affichage en Mairie lors de tous nos passages dans la commune et notamment lors de nos permanences.

L'avis d'enquête publique a été apposé sur une porte extérieure de la mairie, dans la vitrine du poste de police municipale, et au droit des chemins ruraux et de leurs principaux accès, conformément au certificat d'affichage annexé au présent rapport (CF. annexes).

L'avis d'enquête a été publié dans les journaux suivants :

- les Dernières Nouvelles d'Alsace du 12 novembre 2020 ;
- L'Alsace du 13 novembre 2020.

L'avis d'enquête publique a été publié sur le site internet de la commune www.ribeauville.fr à partir du 18 novembre 2020 et jusqu'à la fin de la période d'enquête au moins. La page a été visitée à 301 reprises par 263 vues uniques entre le 17/11 et le 21/12/2020.

Suite à des difficultés techniques, l'enquête publique n'a été annoncée sur le site internet de la commune qu'à partir du 18 novembre 2020. Nous notons cependant que l'ensemble du dossier a été mis à la disposition du public sur le site internet dès cette date et donc avant même le début de l'enquête. Le léger retard pris par rapport aux dispositions prévues par l'arrêté d'ouverture d'enquête est compensé par cette mise à disposition anticipée. Il n'a pas été de nature à empêcher ou à compliquer la participation du public.

En plus de ces mesures prévues par le Code rural et de la pêche maritime, la Ville de Ribeuillé a pris l'initiative de :

- diffuser l'information via plusieurs "push" sur son application mobile "MYMAIRIE Ribeuillé" les 18/11, 10/12 et 14/12/2020. Cette application compte environ 5000 abonnés ;
- adresser un courrier à l'ensemble des propriétaires riverains concernés directement par les projets d'aliénation en date du 18 novembre 2020.

Un courrier (CF. annexes) a été adressé à (liste fournie par Mme DUBAIL) :

	Nom Prenom	n° de parcelle
M.	FROELICH Gustave	47, 48, 49
M.	FROELICH Henri	47, 48, 49
M.	FROELICH Fabien	47, 48, 49
Mme	KETTNER Nicole	2
M.	KRAUSS Xavier	194, 195
M.	MULLER Pierre	192
M.	PHILIPPE Alain	2
Mme	PHILIPPE Ginette	2
M.	PHILIPPE Jacques	2
Mme	RAPPINGER Suzanne	192
M.	RICHARD Jean Claude	59
M.	ROTH	194, 195
M.	RUTSCHMANN Alexis	56
Mme	RUTSCHMANN Isabelle	56
M.	RUTSCHMANN Mathias	56
M.	SIPP François	50, 51, 57, 68
M.	SIPP Jacques	50, 51, 57, 68
M.	SPECHT Denis	192
M.	STIRN Fabien	03,21, 188, 189, 190, 191, 192, 196, 197, 198, 199
M.	STIRN Sylvain	02, 190, 191, 192

Un seul courrier a fait l'objet d'un retour pour non distribution : M. ROTH.

Nous pouvons donc considérer que les prescriptions relatives à la publicité et à l'affichage, prévues par l'arrêté Div n° 4-2020 du 06 novembre 2020 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique, ont été globalement respectées.

L'ensemble des mesures prises a permis une excellente information du public.

Participation du public

Les permanences ont été tenues en Mairie de Ribeauvillé dans des conditions d'accueil permettant d'assurer la confidentialité des échanges et l'accès de tous.

La première permanence a été tenue le vendredi 11 décembre 2020 de 16h00 à 17h00. Elle s'est déroulée normalement.

Une seule personne s'est présentée :

- Cette personne, propriétaire d'une parcelle proche du chemin du Reckholder, souhaitait comprendre en quoi consistait le projet communal. Elle a eu connaissance de l'enquête publique grâce aux panneaux disposés sur le terrain. Après consultation du dossier et vérification de la situation de sa propriété, elle nous a dit ne pas avoir de remarque à formuler.

Le registre d'enquête publique ne comportait aucune observation au début de notre permanence. Il y a été fait mention du passage d'une personne lors de la permanence.

La seconde permanence a été tenue le mercredi 16 décembre de 16h00 à 18h00. Elle s'est déroulée normalement.

Le registre d'enquête publique ne comportait aucune nouvelle observation au début de notre permanence.

Au total, 4 personnes se sont présentées :

- M. KIENTZLER Thierry, propriétaire des parcelles 186 et 187 (section 6) au Reckholder ;
- MM. STIRN Jean (père) et Sylvain (fils), ancien et nouveau propriétaires de parcelles concernées par l'objet de l'enquête au Reckholder.
- M. STIRN Fabien (fils) propriétaire de parcelles concernées par l'objet de l'enquête au Reckholder, qui a rejoint son père et son frère pendant notre échange.

Toutes ces personnes ont noté des observations au registre d'enquête.

À la clôture de l'enquête, le registre d'enquête publique ne comportait aucune autre observation, lettre, ou courriel adressés ou remis en mains propres au commissaire enquêteur.

Visites des sites à enjeux par le Commissaire Enquêteur

Nous nous sommes rendu sur le terrain avec M. MULLER (Garde-Champêtre) le 18 novembre 2020 afin de constater l'état des lieux et de vérifier la bonne mise en place des panneaux d'information du public.

Nous avons constaté que les lieux étaient dans l'état décrit dans le dossier d'enquête public et notamment :

- les portions de chemins ruraux que la commune souhaite aliéner sont effectivement plantés de vignes et n'ont plus d'usage public depuis plusieurs années manifestement ;
- de nouveaux cheminements ont été aménagés à travers les vignes de manière à conserver des parcours fonctionnels. Ils sont d'ailleurs manifestement empruntés régulièrement (traces de passages).



Chemin aménagé à travers vignes au Reckholder



Chemin aménagé à travers vignes au Rengelsbrunn

Nous notons cependant que le débouché amont du nouveau chemin sur le Reckholderweg suppose de franchir un passage étroit (chicane) à travers un grillage de protection contre les dégâts du gibier. L'utilité de cette protection n'est pas à mettre en cause mais le passage pourrait être aménagé de façon plus pratique.



Débouché étroit sur le chemin du Reckholderweg (avec l'autorisation de M. MULLER, Garde-Champêtre)

Nous avons également constaté que le dispositif d'affichage mis en place était très complet puisque des panneaux étaient placés aux principaux accès vers les chemins ruraux en complément de ceux disposés au droit des portions concernées par les projets d'aliénation. Nous avons pu constater l'efficacité de ce dispositif car, les nombreux promeneurs que nous avons croisés nous ont interrogés sur la consistance de ces projets et notamment sur le sens du mot "aliénation".



Les différents panneaux d'affichage en Mairie, au local de la Police municipale et sur site

Chapitre 4 : Relevé des observations du public

La mobilisation du public a été relativement importante compte-tenu de l'objet de l'enquête publique. Elle dénote l'efficacité des mesures de publicité mises en œuvre par la commune.

Toutes les observations ont porté sur le secteur du Reckholder. Personne n'a souhaité faire d'observation sur le secteur du Rengelsbrunn.

Observations orales et écrites de M. KIENTZLER Thierry - permanence du 16 décembre 2020

M. KIENTZLER est propriétaire des parcelles 186 et 187 qui sont séparées par le chemin rural du Reckholder au point de jonction avec le nouveau chemin aménagé entre les propriétés de MM. STIRN Fabien et Sylvain. Il demande à pouvoir également bénéficier d'un regroupement de ses parcelles et suggère que le chemin rural soit dévié dès l'aval de ses parcelles soit entre les parcelles 184 (propriété STIRN Sylvain) et 186 (propriété KIENTZLER Thierry).

Observations orales et écrites de MM. STIRN Jean (père) et Sylvain (fils) - permanence du 16 décembre 2020

MM. STIRN Jean (père) et Sylvain (fils), prenant connaissance de l'observation de M. KIENTZLER, ont confirmé leur souhait que le chemin déplacé reste à son emplacement pour éviter de couper les rangs de vigne plantés. Ils considèrent qu'il est plus simple de déplacer le chemin rural dans le bois de M. KIENTZLER plutôt qu'au milieu d'une vigne en raison des frais de réaménagement et de la gêne occasionnée pour le travail de la vigne et le passage des promeneurs.

Observations orales et écrites de M. STIRN Fabien (fils) - permanence du 16 décembre 2020

M. STIRN Fabien (fils) rejoint son père et son frère et précise que le déplacement du chemin est le fruit d'une concertation avec la commune. L'idée directrice était de maintenir l'accès au chemin Reckholderweg par un sentier sécurisé. L'implantation de la vigne a été faite de manière à éviter à d'éventuels promeneurs de croiser les machines agricoles. MM. STIRN précisent que l'implantation a été faite sous la direction de l'adjoint M. ZWICK et du garde-champêtre M. FRIEH. L'accord a été matérialisé par la pose de quatre bornes par le géomètre SCHALLER. Le nouveau chemin et le bornage ont été réalisés il y a environ 19 ans.

Chapitre 5 : Synthèse des observations, analyses et observations personnelles du Commissaire Enquêteur

L'aliénation de portions de chemins ruraux au Rengelsbrunn n'a appelé aucune remarque du public. L'état des lieux correspond à celui qui est décrit dans le dossier d'enquête. Nous pouvons donc confirmer que les portions de chemins ruraux, dont l'aliénation est envisagée, ne sont plus entretenues par la commune et ne sont plus utilisées par le public depuis plusieurs années. Le parcours a été détourné sur des terrains privés dont la cession gratuite à la commune constitue la contrepartie de l'aliénation envisagée. Dans ces conditions, les usages publics seraient maintenus sans conséquence défavorable pour les usagers ou pour la commune.

L'aliénation d'une portion de chemin rural au Reckholder a mobilisé plusieurs personnes directement intéressées.

MM. STIRN souhaitent que la procédure soit menée à son terme. Ils ne sont pas favorables à la solution proposée par M. KIENTZLER dont ils ont pris connaissance lors de leur passage à notre permanence.

M. KIENTZLER demande l'aliénation, à son profit, d'une portion de chemin rural supplémentaire qui est aujourd'hui aménagée, entretenue par la commune, et manifestement empruntée par des promeneurs. Or, la présente procédure ne peut porter que sur des chemins ruraux qui n'ont plus d'usage. Il ne sera donc pas possible de donner une suite favorable à la demande de M. KIENTZLER dans le cadre de la présente procédure.

Toutefois, l'enquête porte sur la régularisation d'un déplacement du chemin rural qui a été réalisé il y a plus de 15 ans. Le document d'arpentage, établi par le cabinet de géomètres SCHALLER, est daté du 15 juillet 2003 et signé par M. le Maire. Il est consultable sur le site internet : <https://cadastre-alsace-moselle.fr>. L'accord intervenu à ce moment-là entre les différentes parties prenantes a été conclu hors procédure et notamment sans information et consultation préalable du public. Il serait donc inéquitable de repousser la demande de M. KIENTZLER sans analyser les avantages et inconvénients qu'il y aurait à lui donner une suite favorable.

La proposition de M. KIENTZLER consisterait à créer un nouveau chemin rural en lieu et place de l'emprise d'ores et déjà aménagée mais non rétrocédée à la commune à ce jour. Ce nouveau chemin longerait la limite entre les parcelles n° 186 et n° 184 et se prolongerait vers le chemin du Reckholder à travers les vignes.

Cette solution serait sans incidence pour la commune et pour les usagers du chemin dans la mesure où le parcours ne serait déplacé que de quelques mètres et où il resterait continu.

Cependant, le chemin aménagé en 2003 sépare les propriétés et exploitations de M. STIRN Fabien et de M. STIRN Sylvain. L'alternative proposée par M. KIENTZLER impacterait uniquement la propriété de M. STIRN Sylvain alors que l'aménagement, tel qu'il a été réalisé, concerne essentiellement l'exploitation de M. STIRN Fabien. M. STIRN Sylvain devrait donc accepter d'arracher quelques rangées de vignes pour la réalisation d'un chemin qui viendrait couper sa parcelle en deux.

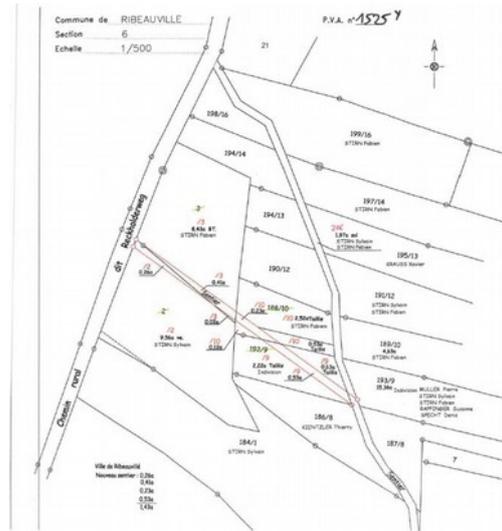
La photo aérienne ci-après permet de constater que les vignes ont été plantées en tenant compte de l'aménagement du nouveau chemin et de manière à limiter les risques de rencontre entre engins agricoles et promeneurs. Les engins de l'exploitation de M. STIRN Fabien ont cependant besoin de déborder sur l'emprise du nouveau chemin afin de manœuvrer. Il apparaît donc que l'emprise réservée au nouveau chemin ne serait pas totalement (voire pas du tout) récupérable par M. STIRN Sylvain.

La solution proposée par M. KIENTZLER nécessiterait un nouveau bornage et donc des frais supplémentaires à répartir entre les parties en fonction de l'avantage qu'elles en tireraient.

Sa mise en œuvre nécessiterait un accord entre MM. STIRN et M. KIENTZLER permettant, in fine, le déplacement du chemin rural sans conséquences pour la commune et pour les usagers. Rien ne permet de penser à ce stade qu'un accord en ce sens pourrait être trouvé.



Cadastre actuel et photo aérienne (IGN)



Document d'arpentage

Nous notons par ailleurs que la configuration des lieux permettrait d'envisager une modification du parcours du chemin rural à l'intérieur du bois appartenant à M. KIENTZLER pour individualiser deux ensembles aux dimensions plus cohérentes et pratiques dans l'objectif d'une valorisation viticole. Le chemin pourrait être prolongé le long des limites des parcelles n° 6 et 7 puis border la parcelle n° 193 jusqu'au "nouveau" chemin. Ce remembrement n'impacterait que les propriétés de M. KIENTZLER et de la commune. Il nécessiterait la mise en œuvre de procédures spécifiques sans lien avec la présente enquête publique.

Aussi, il est certainement regrettable que M. KIENTZLER n'ait pas été associé au réaménagement du chemin en 2003 car, il est probable, qu'à l'époque, sa proposition aurait pu constituer une solution élégante. Sa mise en œuvre aujourd'hui, dont la faisabilité n'est pas démontrée, aurait des impacts financiers que nous ne pouvons pas évaluer et d'autres sur l'exploitation de M. STIRN Sylvain qui paraissent supérieurs aux avantages qui pourraient en être tirés. Il ne paraît donc, ni réaliste, ni raisonnable, de conditionner la réalisation du projet communal à l'obtention d'un accord entre les parties pour déplacer le chemin conformément aux souhaits de M. KIENTZLER.

Enfin, si l'état des lieux correspond à la description qui en est faite dans le dossier d'enquête, nous avons toutefois remarqué que le passage (chicane) aménagé dans la clôture à gibier, chemin du Reckholderweg, était peu pratique ce qui peut limiter l'usage du chemin déplacé. Une solution pourrait consister en la mise en place d'un portail à fermeture autonome (type portail de parc à bétail) ou d'un passage canadien.

Fait à Stosswihr, le 04 janvier 2021
Le commissaire enquêteur
Thomas BACHMANN

Annexes

Annexe n° 1 : Attestation relative aux mesures de publicité, d'affichage et d'information du public.

Annexe n° 2 : Courrier aux propriétaires directement concernés en date du 18 novembre 2020.

**ATTESTATION
RELATIVE AUX MESURES DE PUBLICITE
POUR L'ENQUETE PUBLIQUE
MENEES EN VUE DE L'ALIENATION
DE PORTIONS DE DEUX CHEMINS RURAUX
DU 30/11/2020 au 16/12/2020**

Insertion d'annonces légales presse régionale	12/11/2020 pour DNA 13/11/2020 pour ALSACE
Affichage A3 jaune en Mairie	13/11/2020
Affichage terrain des deux portions concernées	17/11/2020
Courriers 20 propriétaires riverains	18/11/2020 (1 retour non distribué : M. ROTH, 1 av Foch – 68 000 COLMAR)
Application MYMAIRIE Ribeauvillé env 5 000 abonnés	18/11/2020 pour mise en ligne des documents 18/11/2020 push d'annonce 10/12/2020 push relance + annonce permanence 14/12/2020 push relance + annonce permanence
Site internet de la Ville de Ribeauvillé	18/11/2020 pour mise en ligne des documents 301 vues de la page entre le 17/11 et le 21/12/2020 (dont 263/ 301 vues uniques) (dont 143/ 301 vues le jour de la mise en ligne)

Les affichages et publications ont été maintenus tout au long de l'enquête publique.

Le 24/12/2020

M. Jean-Louis CHRIST



Maire de Ribeauvillé

Madame, Monsieur,
Propriétaires riverains des
opérations d'aliénation de
portions de chemins ruraux

Le 18/11/2020

Madame, Monsieur,

Par arrêté du 06/11/2020, le Maire de Ribeauvillé a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'aliénation de portions de deux chemins ruraux sur la Commune.

- Portions de chemin Rengelsbrunn, section n°4 pour 2,29 ares
- Portion de chemin Reckholder, section n°6 pour 1,97 are

Le responsable du projet est M. le Maire de Ribeauvillé. M. Thomas BACHMANN, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera durant 17 jours consécutifs à la mairie de Ribeauvillé du LUNDI 30/11/2020 au MERCREDI 16/12/2020. Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse www.ribeauville.fr ou sous format papier ou sur un poste informatique à la mairie aux heures et jours d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur titulaire recevra personnellement le public en mairie de Ribeauvillé :

- VENDREDI 11/12/2020 de 16h00 à 17h00
- MERCREDI 16/12/2020 de 16h00 à 18h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou être adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, Mairie, place du marché, 68 150 Ribeauvillé. Chacun pourra communiquer ses observations par voie électronique en adressant un courriel à mairie@ribeauville.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



M. Henri FUCHS



Adjoint au Maire
Chargé des services techniques,
de la forêt et de la viticulture

Commune de RIBEAUVILLÉ

HAUT-RHIN

Arrêté Div n° 4-2020 de Monsieur le Maire de la Commune de Ribeauvillé

en date du 06 novembre 2020

Enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux

Portions de chemin Rengelsbrunn, section n° 4 pour 2,29 ares

Portion de chemin Reckholder, section n° 6 pour 1,97 ares

Enquête publique

du 30 novembre 2020

au 16 décembre 2020

Avis et conclusions motivées du Commissaire Enquêteur

Le public a été parfaitement informé, par tous les moyens possibles, de l'organisation et de l'objet de l'enquête publique. Le dossier d'enquête était accessible et compréhensible. Chacun a donc pu comprendre les enjeux et participer à l'enquête en connaissance de cause.

L'aliénation de portions de chemins ruraux au Rengelsbrunn n'a appelé aucune remarque du public. L'état des lieux correspond à celui qui est décrit dans le dossier d'enquête. Nous pouvons donc confirmer que les portions de chemins ruraux dont l'aliénation est envisagée ne sont plus entretenues par la commune et ne sont plus utilisées par le public depuis plusieurs années. Le parcours a été détourné sur des terrains privés dont la cession à la commune constitue la contrepartie de l'aliénation envisagée.

Cette aliénation serait donc sans incidence pour les promeneurs et pour la commune si elle était effectivement réalisée aux conditions décrites dans le dossier d'enquête publique. Elle serait par contre importante pour les viticulteurs directement intéressés qui ont demandé la régularisation juridique et financière de cette situation. En effet, le déplacement du chemin permet une meilleure exploitation de leurs parcelles.

Le retour à la situation antérieure nécessiterait l'arrachage de vignes plantées il y a plusieurs années avec l'accord des représentants de la commune. La commune et les usagers n'y trouveraient aucun avantage.

Le maintien de la situation actuelle n'est pas souhaitable dans la mesure où, le public est amené à circuler sur des terrains privés, et des terrains communaux sont exploités sans titre.

En conséquence, il est d'intérêt général de régulariser cette situation et de mener l'aliénation des portions de chemins ruraux du Rengelsbrunn à son terme. Cette dernière devra cependant être réalisée en respectant l'ensemble des contreparties décrites dans le dossier d'enquête publique et notamment la cession gratuite à la commune des emprises correspondant au déplacement du chemin.

De la même manière, l'aliénation d'une portion de chemin rural au Reckholder n'a rencontré aucune opposition. L'état des lieux correspond à celui qui est décrit dans le dossier d'enquête. Nous pouvons donc confirmer que la portion de chemin rural dont l'aliénation est envisagée n'est plus entretenue par la commune et n'est plus utilisée par le public depuis plusieurs années. Le parcours a été détourné sur des terrains privés dont la cession à la commune constitue la contrepartie de l'aliénation envisagée.

Cependant, ce nouveau parcours a été remis en cause par une personne qui a souhaité son déplacement et l'aliénation d'une portion de chemin rural supplémentaire à son profit. Cette solution, qui pouvait avoir des intérêts, nécessiterait un accord entre toutes les parties concernées qui semble difficile à obtenir à ce stade. Elle n'apporterait, aucun avantage à la commune ou/et aux usagers du chemin par rapport à la solution soumise à enquête publique. Enfin, elle ne peut pas obtenir de suite favorable dans le cadre de la présente procédure, car elle supposerait l'aliénation d'une portion de chemin rural entretenue par la commune et utilisée par le public.

Au-delà, le public emprunte le nouveau parcours depuis plusieurs années. L'aliénation, objet de l'enquête publique, serait donc sans incidence pour les promeneurs et pour la commune si elle était effectivement réalisée aux conditions décrites dans le dossier d'enquête publique. L'aménagement réalisé est par contre important pour les viticulteurs directement intéressés et qui ont demandé la régularisation juridique et financière de cette situation. En effet, le déplacement du chemin permet une meilleure exploitation de leurs parcelles.

Le retour à la situation antérieure nécessiterait l'arrachage de vignes plantées il y a plusieurs années avec l'accord des représentants de la commune. La commune et les usagers n'y trouveraient aucun avantage.

Le maintien de la situation actuelle n'est pas souhaitable dans la mesure où, le public est amené à circuler sur des terrains privés, et des terrains communaux sont exploités sans titre.

En conséquence, il est d'intérêt général de régulariser cette situation et de mener l'aliénation de la portion de chemin rural du Reckholder à son terme. Cette dernière devra cependant être réalisée en respectant l'ensemble des contreparties décrites dans le dossier d'enquête publique et notamment la cession gratuite à la commune des emprises correspondant au déplacement du chemin.

Nous soulignons toutefois que l'aménagement en chicane du passage de la clôture à gibier, à la jonction du chemin déplacé avec celui du Reckholderweg, est peu pratique et limite l'identification et l'appropriation du nouveau parcours par le public. Cette situation pourrait facilement être améliorée par la création d'un portail à fermeture autonome ou d'un passage canadien par exemple.

Compte-tenu de ce qui précède, nous donnons un

Avis favorable

au projet d'aliénation de portions de chemins ruraux au Rengelsbrunn (section n° 4 pour 2,29 ares) et au Reckholder (section n° 6 pour 1,97 ares)

sous réserve de la réalisation des contreparties exposées dans le dossier d'enquête publique,

et avec la recommandation suivante : améliorer le passage de la clôture à gibier du Reckholderweg pour faciliter l'appropriation du nouveau chemin rural par les promeneurs.

Fait à Stosswihl, le 04 janvier 2021

Le commissaire enquêteur

Thomas BACHMANN



Département du Haut-Rhin

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE
A L'ALIENATION DE CHEMINS RURAUX

Sommaire

1. Arrêté portant enquête publique préalable à l'aliénation de portions de chemins ruraux et désignation d'un commissaire enquêteur **3**

Portion de chemin Rengelsbrunn - Affaire SIPP/ FROEHLICH

2. Notice explicative **5**

2.1 Contexte de mise en œuvre de la procédure	5
2.2 Eléments techniques sur la définition, le statut de chemin rural et la procédure	5
2.3 Objet précis de l'enquête publique	6

3. Documents graphiques **7**

3.1 Vue aérienne de situation	7
3.2 Vue rapprochée avec numérotation des prises de vues photographiques	8
3.3 Prise de vue photographique n°1	9
3.4 Prise de vue photographique n°2	9
3.5 Prise de vue photographique n°3	9
3.6 Prise de vue photographique n°4	10
3.7 Prise de vue photographique n°5	11
3.8 Prise de vue photographique n°6	11
3.9 Prise de vue photographique n°7	12

4. Etat et étapes de divisions parcellaires **12**

Portion de chemin Reckholder - Affaire STIRN

5. Notice explicative **17**

5.1 Contexte de mise en œuvre de la procédure	17
5.2 Eléments techniques sur la définition, le statut de chemin rural et la procédure	17
5.3 Objet précis de l'enquête publique	18

6. Documents graphiques **19**

6.1 Plan de situation	19
6.2 Vue rapprochée	20
6.3 Extrait de plan cadastral	21
6.4 Prise de vue photographique n°1	23
6.5 Prise de vue photographique n°2	23

7. Etat parcellaire **25**

8. Procédure et documents d'urbanisme **33**

8.1 Déroulement de l'enquête publique	33
8.2 Formalités après l'enquête publique	34
8.3 Plan Local d'Urbanisme	34
8.4 Règlement du Plan Local d'Urbanisme Zone A	36

9. Pièces annexes **40**

**Arrêté portant enquête publique préalable à l'aliénation de portions
de chemins ruraux et désignation d'un commissaire enquêteur**

LE MAIRE DE LA VILLE DE RIBEAUVILLE

VU l'article L161-10 du code rural et de la pêche maritime ;
VU les articles R161-25 à R161-27 du code rural et de la pêche maritime ;
VU les articles R134-6, R134-7, R134-17, et R134-24 du code des relations entre le public et l'administration ;
VU le décret n°2015-955 du 31 juillet 2015 relatif à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux ;
VU la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2020 publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Haut-Rhin ;
VU le dossier constitué en préparation de l'enquête publique objet du présent arrêté ;

CONSIDERANT la désaffectation effective de portions de deux chemins ruraux, il est dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

ARRETE

Art.1 : Il sera procédé à une enquête publique sur l'aliénation de portions de chemins ruraux :

- Portions de chemin Rengelsbrunn, section n°4 pour 2,29 ares :

PVA n°1543U	Parcelle 250/48 :	1,56 are
PVA n°1543U	Parcelle 251/49 :	0,11 are
PVA n°1543U	Parcelle 252/51 :	0,62 are

- Portion de chemin Reckholder, section n°6 :

PVA n°1525Y	Parcelle 206 :	1,97 are
-------------	----------------	----------

Cette enquête se déroulera pendant une durée de 17 jours consécutifs, soit du LUNDI 30/11/2020 au MERCREDI 16/12/2020 inclus.

Art.2 : M. Thomas BACHMANN, Directeur du bureau d'études AméCité, demeurant rue Saegmatt – 68 140 STOSSWIHR, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Les permanences du Commissaire enquêteur auront lieu en Mairie les :

VENDREDI 11/12/2020 de 16H00 à 17H00
MERCREDI 16/12/2020 de 16H00 à 18H00

Art.3 : le dossier d'enquête publique comprend les projets d'aliénation, une notice explicative, des plans de situation et cadastraux.

Art.4 : Les pièces du dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Ribeauvillé pendant toute la durée de l'enquête publique : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00, sauf le mercredi jusqu'à 18H00 et le jeudi à partir de 13H30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions, contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au Commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences, dont les dates et horaires sont précisés dans l'article 2 du présent arrêté.

Elles pourront également être adressées au Commissaire enquêteur par mail à l'adresse : mairie@ribeauville.fr ou par voie postale au siège de l'enquête, Mairie de Ribeauvillé, au plus tard le 16/12/2020.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté et téléchargé, durant la durée de l'enquête publique, sur le site internet de la Ville de Ribeauvillé : www.ribeauville.fr

Art.5 : Un avis d'enquête sera publié dans deux journaux locaux (Dernières Nouvelles d'Alsace et l'Alsace) diffusés dans le département, quinze jours au moins avant le début de l'enquête. Cet avis sera publié en ligne : www.ribeauville.fr quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Il fera l'objet de deux publications sur l'application municipale MYMAIRIE au début et en cours d'enquête.

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera affiché en Mairie ainsi qu'aux extrémités des chemins ruraux concernés et précisés à l'article 1. L'accomplissement de ces formalités sera constaté par un rapport de constatations de la Police Municipale au moment de la pose des affichages.

Art.6 : A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur.

Il disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire de la Commune de Ribeauvillé le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an, ainsi que sur le site internet de la commune.

Art.7 : Après remise du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, le Conseil Municipal délibérera sur l'aliénation de ces chemins ruraux. Cette délibération sera ensuite transmise à Monsieur le Sous-préfet de Colmar pour approbation dans le délai de deux mois prévu par la loi.

Art.8 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Sous-préfet de Colmar et à Monsieur le Commissaire enquêteur.



Fait à Ribeauvillé, le 6 novembre 2020

Le Maire,

Jean-Louis CHRIST

Portion de chemin Rengelsbrunn

Affaire SIPP/ FROEHLICH

2. Notice explicative

2.1 Contexte de mise en œuvre de la procédure

Cette affaire date de 1988 au vu des pièces à disposition. Un courrier du géomètre M. Pierre HENRY fait alors état de la demande de réaliser un échange de terrains entre viticulteurs, M. François SIPP de HUNAWIHR et M. FROEHLICH Gustave de RIBEAUVILLE, au lieudit RENGELSBRUNN, avec déplacement du chemin rural. Un échange amiable entre viticulteurs signé en 1991 est au dossier, sans que la Ville soit impliquée. Des pourparlers ont dû intervenir à l'époque avec la Mairie sans que l'opération soit aboutie juridiquement et financièrement.

Un croquis d'arpentage aurait été envoyé en 2009 en Mairie, resté sans suite selon le cabinet de géomètres SCHALLER-ROTH-SIMLER. Cette opération s'est pourtant concrétisée matériellement sur le terrain.

En 2018, l'affaire est réactivée par le géomètre à la demande des viticulteurs qui l'ont mandaté. Un rapport de visite est établi par le garde champêtre en date du 14 mai 2018, reprécisant la situation actuelle. Il est proposé de donner suite sous réserve de complète prise en charge financière par les demandeurs des opérations de régularisation.

Deux Procès-Verbaux d'Arpentage ont été établis par le géomètre, enregistrés au Cadastre :

- PVA 1543U du 04/12/2019
- PVA 1547B du 16/12/2019

2.2 Eléments techniques sur la définition, le statut de chemin rural et la procédure

Code Rural et de la Pêche Maritime, article L.161-1 à L.161-13

Définition d'un chemin rural :

Affectation à l'usage du public, propriété de la commune, non classement dans la catégorie des voies communales.

Conditions préalables à l'aliénation :

Le chemin doit réellement être désaffecté. Il n'est physiquement plus affecté à l'usage du public. Une enquête publique doit être réalisée préalablement à la cession du chemin rural qui peut intervenir après délibération du Conseil Municipal.

Organisation de l'enquête publique :

M. le Maire désigne par un arrêté un commissaire enquêteur, à partir de la liste d'aptitude établie chaque année au niveau départemental. La durée de l'enquête est de 15 jours minimum (article R161-26 du Code Rural et de la Pêche Maritime). Un avis d'enquête est publié 15 jours avant le début de l'enquête dans les annonces légales de 2 journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département. Cet arrêté est affiché dans la commune et sur le tronçon concerné dans les mêmes

conditions de délais et de durée. En complément, il est décidé localement d'une information par courrier de tous les propriétaires riverains concernés par l'objet de l'enquête. L'enquête publique se tient à la Mairie, aux heures prévues par l'arrêté municipal. Les observations formulées par le public sont recueillies sur un registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet. Ce registre est coté et paraphé par le commissaire enquêteur. A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire enquêteur qui, dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, transmet au Maire de la commune concernée par l'aliénation, le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées. Le public peut consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an. Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibère sur l'aliénation des chemins ruraux. Cette délibération est ensuite transmise au préfet, représentant de l'Etat dans le département, pour contrôle de légalité dans le délai de deux mois. Les opérations de régularisation foncière par acte notarié interviennent à l'issue de la procédure.

2.3 Objet précis de l'enquête publique préalable

Annexion de deux tronçons de chemin rural en zone A du PLU. Le rétablissement du chemin rural passe par la création d'emprises détachées à céder gratuitement à la commune.
L'opération projetée implique trois parties :

Indivision FROEHLICH : M. Henry FROEHLICH, ferme du Rittloch, 68 150 RIBEAUVILLE ; M. Fabien FROEHLICH, 7, rue de la fraternité, 68 150 RIBEAUVILLE
M. Jacques SIPP, 3, rue des Vosges, 68 150 HUNAWIHR
Mairie de Ribeauvillé, place du marché, 68 150 RIBEAUVILLE

L'opération projetée s'opère en trois phases, détaillées ci-dessous, section n°4 du cadastre :

Phase A

Cession de 1,67 are à M. J. SIPP par la commune

PVA n°1543U	Parcelle 250/48 :	1,56 are
PVA n°1543U	Parcelle 251/49 :	0,11 are

Cession de 1,67 are à la commune par M. J. SIPP

PVA n°1547B	Parcelle 253/50 :	1,29 are
PVA n°1547B	Parcelle 266/51 :	0,26 are
PVA n°1547B	Parcelle 259/68 :	0,12 are

Phase B (hors Mairie)

Cession de 8,60 ares à indivision FROEHLICH par M. J. SIPP

PVA n°1547B	Parcelle 250/48 :	1,56 are
PVA n°1547B	Parcelle 256/50 :	7,04 are

Cession de 8,00 ares à M. SIPP par indivision FROEHLICH

PVA n°1547B	Parcelle 258/48 :	0,20 are
PVA n°1547B	Parcelle 261/49 :	7,80 are

Phase C

Cession de 0,62 are à la commune par M. J. SIPP

PVA n°1547B	Parcelle 254/50 :	0,05 are
PVA n°1547B	Parcelle 264/51 :	0,57 are

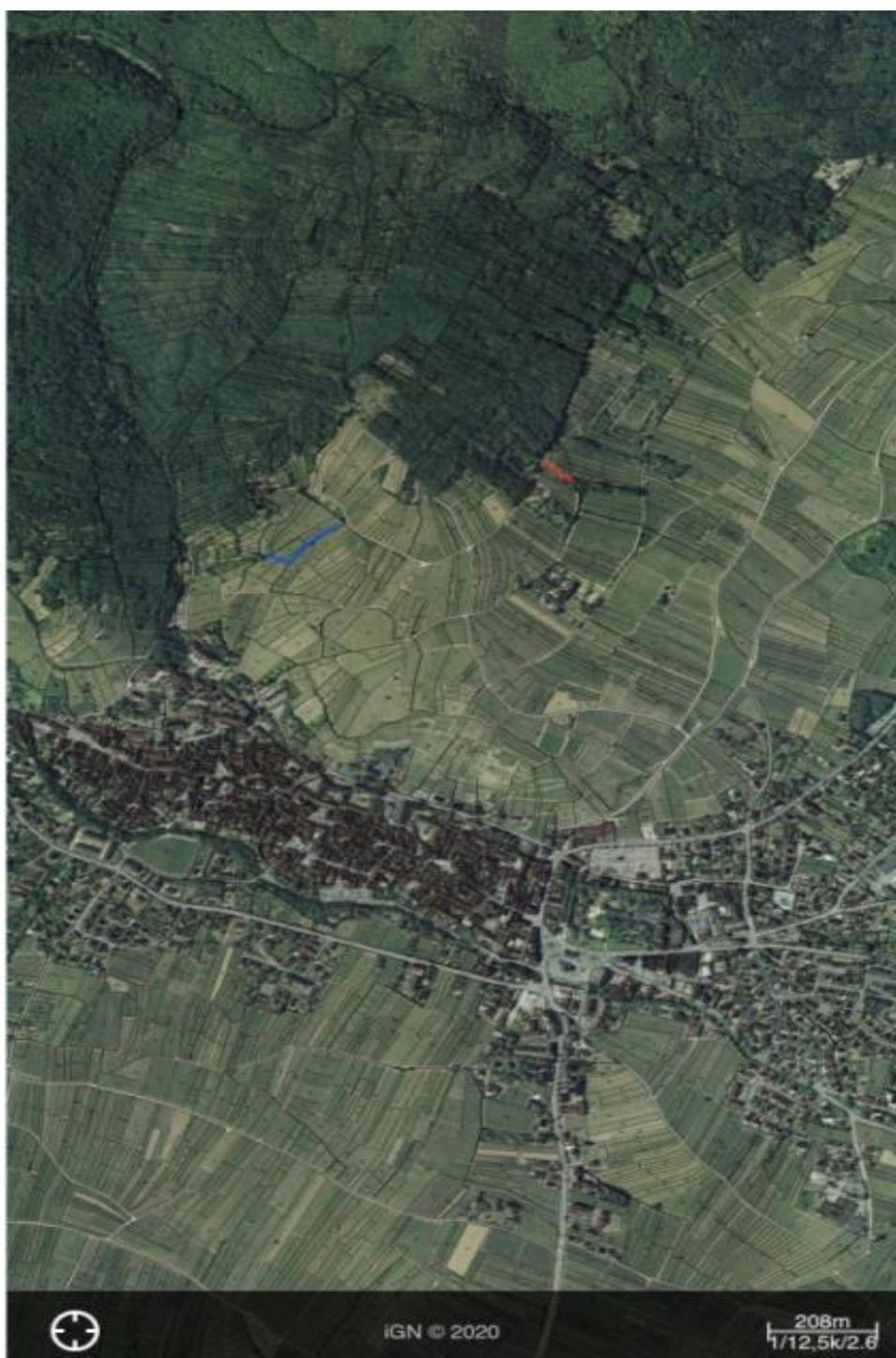
Cession de 0,62 are à M. J. SIPP par la commune

PVA n°1543U	Parcelle 252/51 :	0,62 are
-------------	-------------------	----------

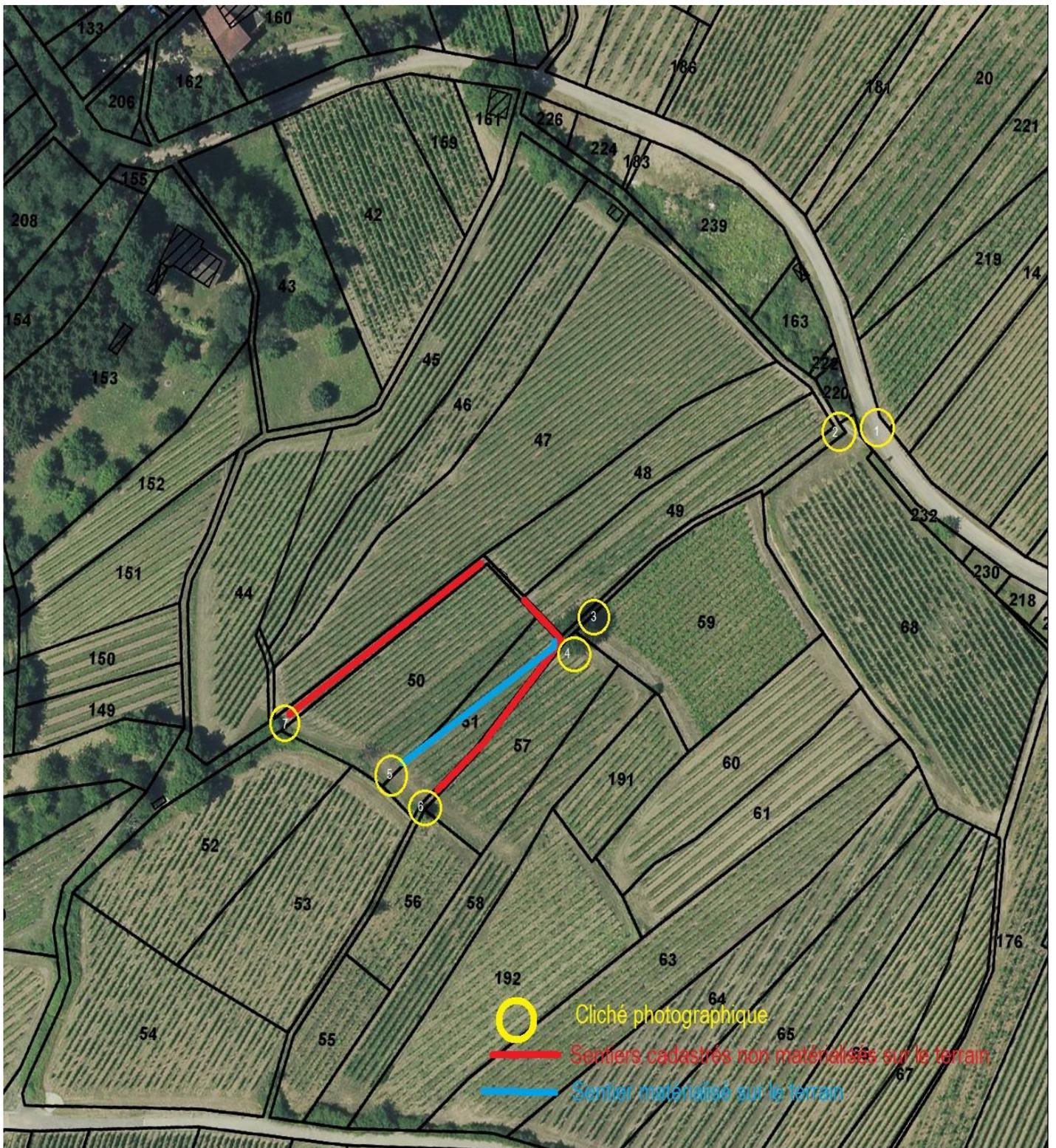
L'enquête publique a pour objet, après constat d'une désaffectation réelle, de prononcer le déclassement des deux tronçons de chemin rural concernés, en vue de leur aliénation. L'aliénation des tronçons de chemin rural est prévue contre compensation intégrale, tant physique pour rétablir l'accès par l'emprise détachée, que financière pour le coût de l'opération foncière soit intégralement supporté par les demandeurs.

3. Documents graphiques

3.1 Vue aérienne de situation – Ribeauvillé *traçage bleu*



3.2 Vue rapprochée avec numérotation des prises de vues photographiques



3.3 Prise de vue photographique n°1



3.4 Prise de vue photographique n°2



3.5 Prise de vue photographique n°3



3.6 Prise de vue photographique n°4



3.7 Prise de vue photographique n°5



3.8 Prise de vue photographique n°6

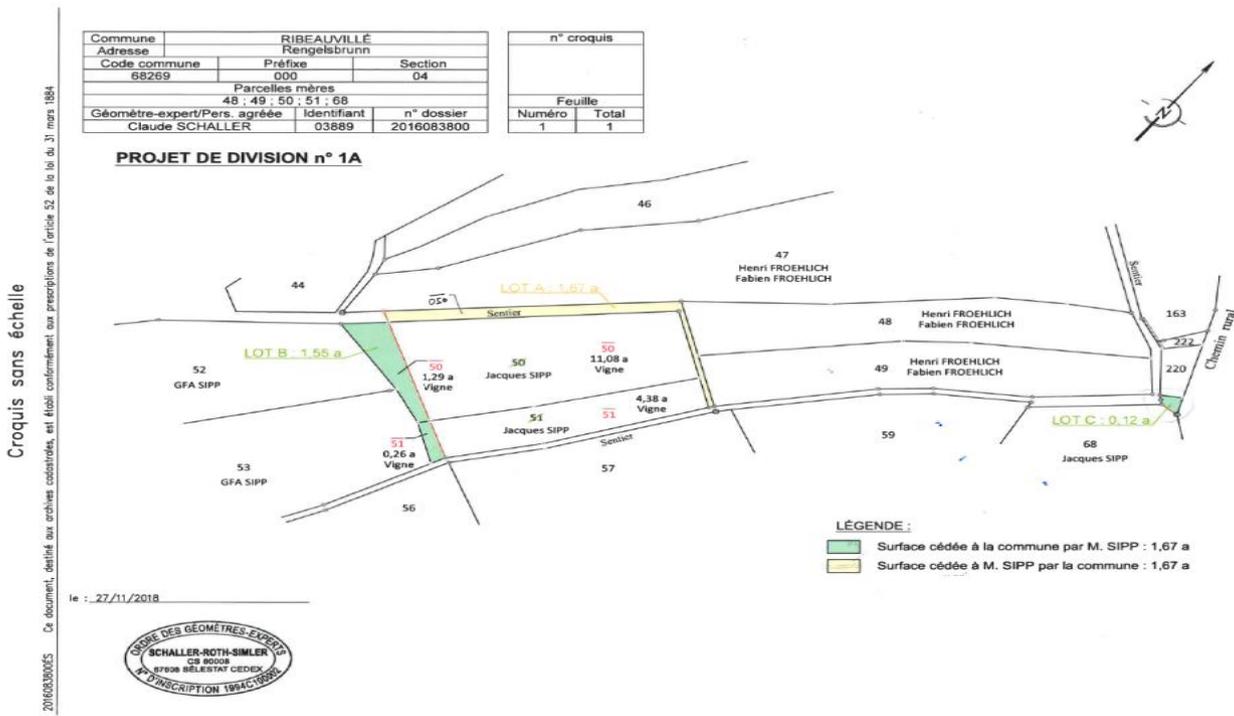


3.9 Prise de vue photographique n°7

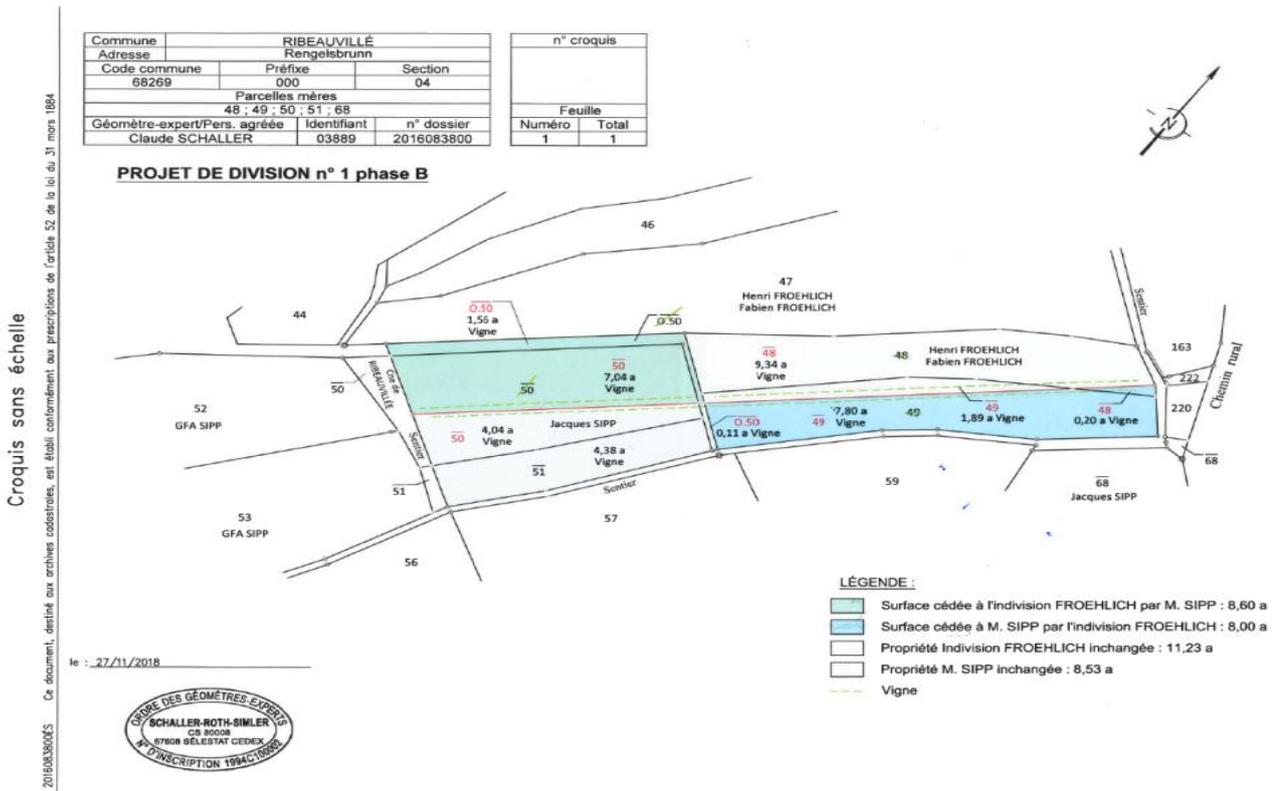


4. Etat et étapes de divisions parcelaires

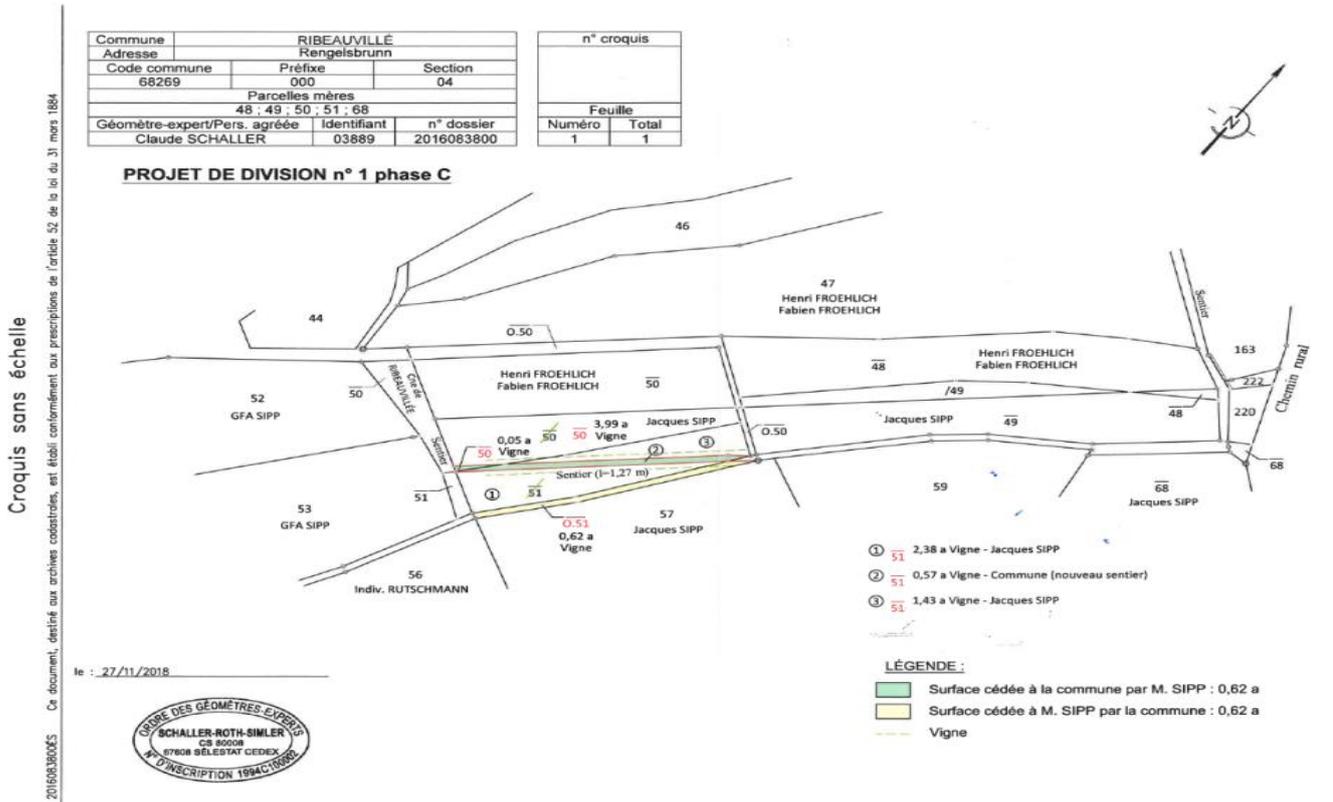
- Projet de division n°1



- Projet de division n°2



- Projet de division n°3



- Procès-verbal d'arpentage n°1543U

SITUATION ANCIENNE								
Section	Numéro parcelaire	Livre foncier		Nom, profession, domicile du propriétaire	Contenance			Nature de culture Designation des bâtiments
		Feuillelet	Numéro d'ordre		ha	a	ca	
1	2	3		4	5			6
04	SANS NUMÉRO			COMMUNE DE RIBEAUVILLÉ MAIRIE, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 68 150 RIBEAUVILLÉ	NON			V.P.
04	SANS NUMÉRO			COMMUNE DE RIBEAUVILLÉ MAIRIE, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 68 150 RIBEAUVILLÉ	NON			V.P.
04	SANS NUMÉRO			COMMUNE DE RIBEAUVILLÉ MAIRIE, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 68 150 RIBEAUVILLÉ	NON			V.P.
TOTAL :								

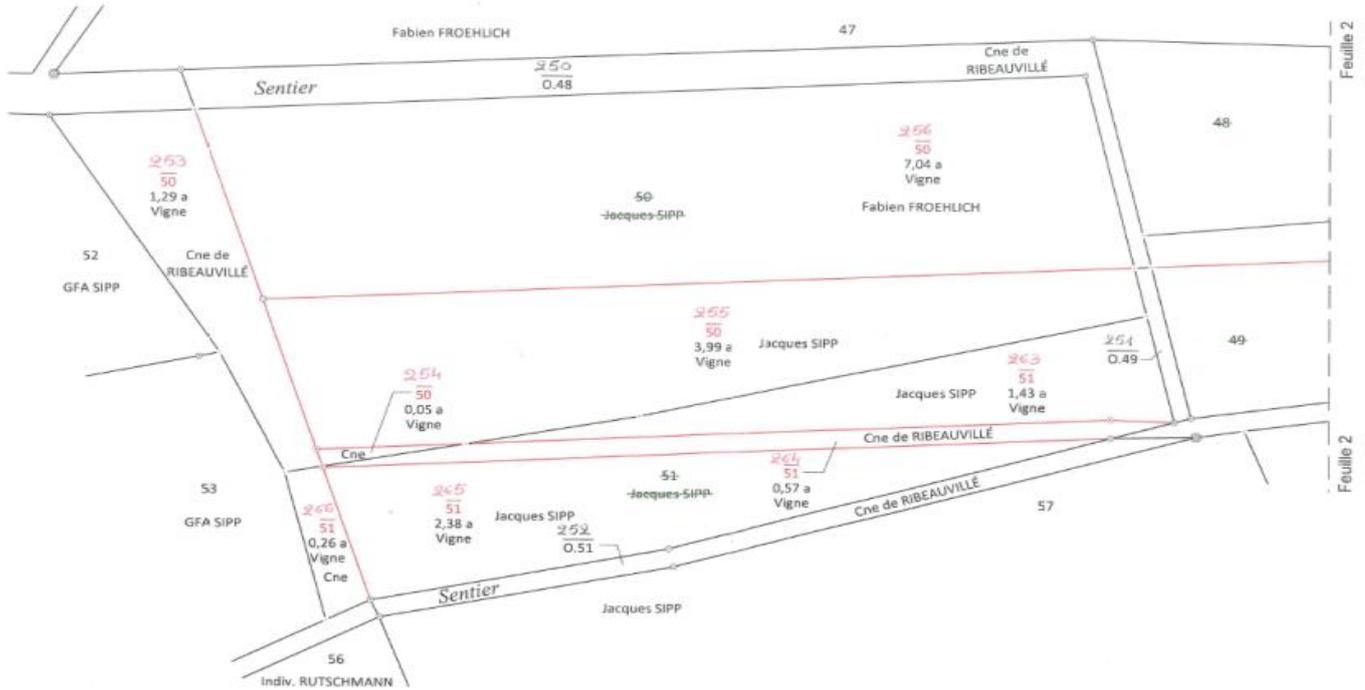
SITUATION NOUVELLE								
Section	Numéro parcelaire	Livre foncier		Nom, profession, domicile du propriétaire	Contenance			Nature de culture Designation des bâtiments
		Feuillelet	Numéro d'ordre		ha	a	ca	
7	8	9		10	11			12
				LIEUDIT : RENGELSBRUNN				
04	250 0.48			COMMUNE COLONNE 4		I	56	VIGNE
04	251 0.49			COMMUNE COLONNE 4		II		VIGNE
04	252 0.51			COMMUNE COLONNE 4			62	VIGNE
TOTAL :					2		26	
								AUGH. 2,29 A ISSUE DU D.P.



Commune de RIBEAUVILLÉ
 Section 04
 Echelle 1 / 250

P.V.A. n° 1547 B

FÉUILLE 1 / 2



2016083600ES

Date : 15/07/2019

- Autre propriétaire riverain de l'opération foncière

ALSACE	Conseil départemental HAUT-RHIN	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
		680269	00004	0056	560 m ²	0 m ²	RENGELSBRUNN

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269L00339

MME RUTSCHMANN ISABELLE (LOEGEL) (Usufruitier)

né le 04/02/1964 à 75 PARIS 15

adresse : 9 RUE DU VIGNOBLE 68150 RIBEAUVILLE

M RUTSCHMANN ALEXIS (Nu-proprétaire)

né le 08/09/1989 à 68 COLMAR

adresse : 2-39 CARLTON GORE ROAD AUCKLAND NOUVELLE ZELANDE

M RUTSCHMANN MATHIAS (Nu-proprétaire)

né le 31/10/1991 à 68 COLMAR

adresse : 9 RUE DU VIGNOBLE 68150 RIBEAUVILLE



Portion de chemin Reckholder

Affaire STIRN

5. Notice explicative

5.1 Contexte de mise en œuvre de la procédure

Cette affaire date de 2003 au vu des pièces à disposition. Un courrier de M. Jean STIRN fait alors état de la demande de déviation du chemin RECKHOLDERPFAD par le viticulteur. Il propose que le chemin soit interrompu sur une partie pour une meilleure exploitation de sa parcelle de vignes tout en proposant une solution visant à maintenir la continuité du chemin. Des pourparlers sont intervenus à l'époque avec la Mairie sans que l'opération soit aboutie juridiquement et financièrement. Cette opération s'est pourtant concrétisée matériellement sur le terrain.

Le 29 février 2016, l'affaire est réactivée par la transmission d'un rapport circonstancié du garde champêtre communal. De nouveaux échanges interviennent entre les représentants du Domaine STIRN et la Ville visant à régulariser la situation avec une prise en charge financière par le demandeur.

Le Procès-Verbal d'Arpentage est réalisé courant 2018 par le géomètre et inscrit au Cadastre en date du 16 octobre 2018.

5.2 Eléments techniques sur la définition, le statut de chemin rural et la procédure

Code Rural et de la Pêche Maritime, article L.161-1 à L.161-13

Définition d'un chemin rural :

Affectation à l'usage du public, propriété de la commune, non classement dans la catégorie des voies communales.

Conditions préalables à l'aliénation :

Le chemin doit réellement être désaffecté. Il n'est physiquement plus affecté à l'usage du public. Une enquête publique doit être réalisée préalablement à la cession du chemin rural qui peut intervenir après délibération du Conseil Municipal.

Organisation de l'enquête publique :

M. le Maire désigne par un arrêté un commissaire enquêteur, à partir de la liste d'aptitude établie chaque année au niveau départemental. La durée de l'enquête est de 15 jours minimum (article R161-26 du Code Rural et de la Pêche Maritime). Un avis d'enquête est publié 15 jours avant le début de l'enquête dans les annonces légales de 2 journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département. Cet arrêté est affiché dans la commune et sur le tronçon concerné dans les mêmes conditions de délais et de durée. En complément, il est décidé localement d'une information par courrier de tous les propriétaires riverains concernés par l'objet de l'enquête. L'enquête publique se tient à la Mairie, aux heures prévues par l'arrêté municipal. Les observations formulées par le public sont recueillies sur un registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet. Ce registre est coté et paraphé par le commissaire enquêteur. A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire enquêteur qui, dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, transmet au Maire de la commune concernée par l'aliénation, le dossier et le

registre accompagnés de ses conclusions motivées. Le public peut consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an. Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibère sur l'aliénation des chemins ruraux. Cette délibération est ensuite transmise au préfet, représentant de l'Etat dans le département, pour contrôle de légalité dans le délai de deux mois. Les opérations de régularisation foncière par acte notarié interviennent à l'issue de la procédure.

5.3 Objet précis de l'enquête publique

Annexion d'un tronçon de chemin rural sur une centaine de mètres au RECKHOLDERPFAD. L'emprise au sol du chemin a disparu au profit de rangées de vignes. Des piquets, des pieds de vignes plantés sur le sentier, des fils de fer tendus entre les piquets rendent toute progression impossible sur l'emprise du chemin rural. Les parcelles sont toutes travaillées de la même manière et plantées avec le même cépage. Une bande enherbée depuis le côté Nord des parcelles mères n°2, n°3, n°188/10 et n°192/9, section 6, permet de rejoindre une chicane destinée au libre passage le long du chemin rural dit Altenholz. Le rétablissement du chemin rural passe donc par la création d'une emprise détachée de 1 are 43 centiares à céder gratuitement à la commune.

Détails des opérations, après création des parcelles : PVA 1525Y enregistré au cadastre le 16/10/2018 :

Parcelle 206 :	1,97 are à céder à Domaine STIRN
Parcelle /2 :	0,26 are à céder à la ville de Ribeauvillé
Parcelle /3 :	0,41 are à céder à la ville de Ribeauvillé
Parcelle /10 :	0,23 are à céder à la ville de Ribeauvillé
Parcelle /9 :	0,53 are à céder à la ville de Ribeauvillé
Pour un total de :	1,43 are à céder à la ville de Ribeauvillé

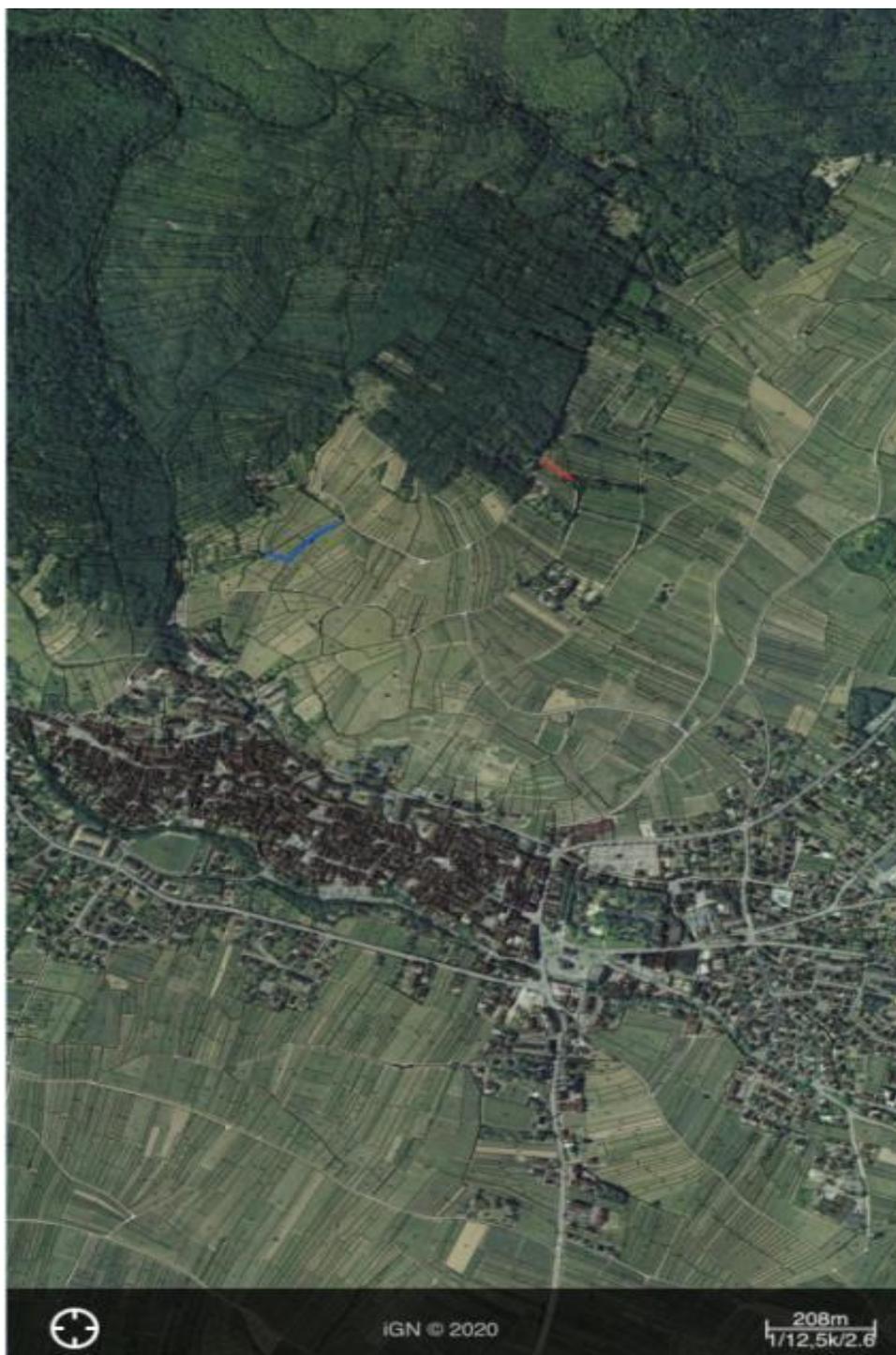
L'opération projetée implique deux parties :

Domaine STIRN : représenté par M. Jean STIRN, 9, rue de Cussac, 68 240 SIGOLSHEIM
Mairie de Ribeauvillé, place du marché, 68 150 RIBEAUVILLE

L'enquête publique a pour objet, après constat d'une désaffectation réelle, de prononcer le déclassement du tronçon de chemin rural concerné, en vue de son aliénation. L'aliénation du tronçon de chemin rural est prévue contre compensation intégrale, tant physique pour rétablir l'accès par l'emprise détachée de 1 are 43, que financière pour le coût de l'opération foncière soit intégralement supporté par le Domaine STIRN.

6. Documents graphiques

6.1 Plan de situation – Ribeauvillé (68150) *traçage rouge*



6.2 Vue rapprochée



Phénomène représenté
Territoire - Date ou Période

0 12.5 25 m
<http://www.infogad8.fr>
Date: 29/09/2018
PC@ad@hain - 0044 - 2017

6.4 Prise de vue photographique n°1



6.5 Prise de vue photographique n°2



7. Etat parcellaire

ALSACE		Conseil départemental HAUT-RHIN		Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
				680269	00006	0192	338 m ²	0 m ²	RECKHOLDER
Commune de RIBEAUVILLE									
Compte propriétaire n°680269S01094									
M SPECHT DENIS EUGENE ALFRED (Propriétaire) né le 20/10/1957 à 68 COLMAR adresse : 2ARUE DES AMANDIERS MITTELWIHR 68630 BENNWIHR MITTELWIHR									
M MULLER PIERRE ANDRE (Propriétaire) né le 07/02/1938 à 68 BEBLENHEIM adresse : 15 RUE SERPENTINE 68000 COLMAR									
M STIRN SYLVAIN JEAN (Propriétaire) né le 01/01/1969 à 68 COLMAR adresse : 29 RUE DES LILAS 68770 AMMERSCHWIHR									
M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire) né le 20/01/1973 à 68 COLMAR adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE									
MME RAPPINGER SUZANNE EMILIE (COULON) (Propriétaire) né le 02/12/1926 à 42 SAINT-ETIENNE adresse : PAR MME SCHELCHER DANIELE 1 PL DE LA 1E ARMEE 68150 RIBEAUVILLE									

ALSACE		Conseil départemental HAUT-RHIN		Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
				680269	00006	0188	340 m ²	0 m ²	RECKHOLDER
Commune de RIBEAUVILLE									
Compte propriétaire n°680269S00883									
M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire) né le 20/01/1973 à 68 COLMAR adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE									

Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
680269	00006	0192	338 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S01094

M SPECHT DENIS EUGENE ALFRED (Propriétaire)

né le 20/10/1957 à 68 COLMAR

adresse : 2 RUE DES AMANDIERS MITTELWIHR 68630 BENNWIHR MITTELWIHR

M MULLER PIERRE ANDRE (Propriétaire)

né le 07/02/1938 à 68 BEBLENHEIM

adresse : 15 RUE SERPENTINE 68000 COLMAR

M STIRN SYLVAIN JEAN (Propriétaire)

né le 01/01/1969 à 68 COLMAR

adresse : 29 RUE DES LILAS 68770 AMMERSCHWIHR

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE

MME RAPPINGER SUZANNE EMILIE (COULON) (Propriétaire)

né le 02/12/1926 à 42 SAINT-ETIENNE

adresse : PAR MME SCHELCHER DANIELE 1 PL DE LA 1E ARMEE 68150 RIBEAUVILLE



Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
680269	00006	0188	340 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



ALSACE 	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0189	463 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



ALSACE 	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0191	1557 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00868

M STIRN SYLVAIN JEAN (Propriétaire)

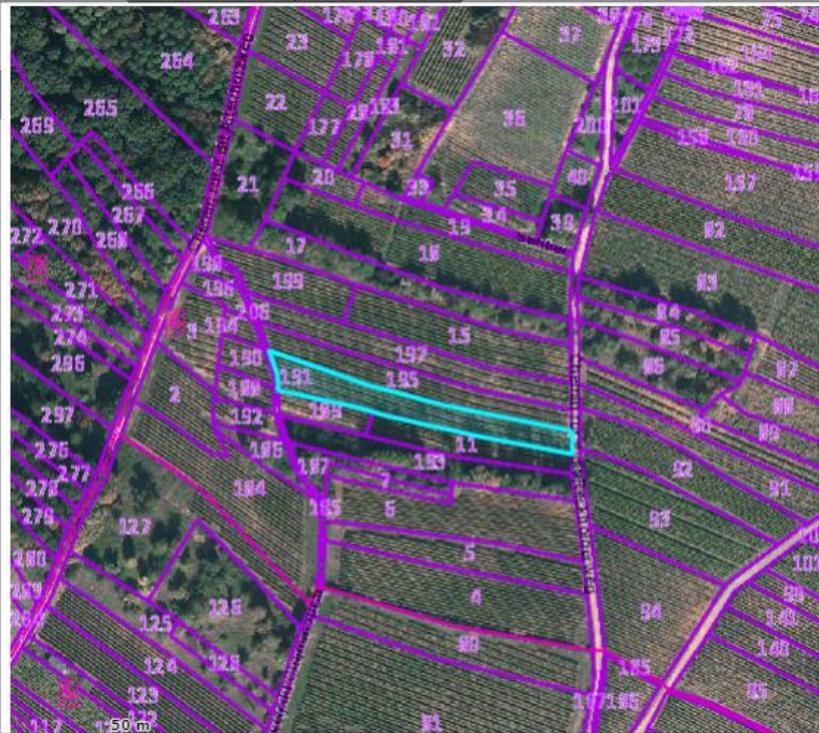
né le 01/01/1969 à 68 COLMAR

adresse : 29 RUE DES LILAS 68770 AMMERSCHWIHR

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



ALSACE 	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0190	344 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00868

M STIRN SYLVAIN JEAN (Propriétaire)

né le 01/01/1969 à 68 COLMAR

adresse : 29 RUE DES LILAS 68770 AMMERSCHWIHR

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



ALSACE 	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0195	1511 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269K00078

M KRAUSS XAVIER (Propriétaire)

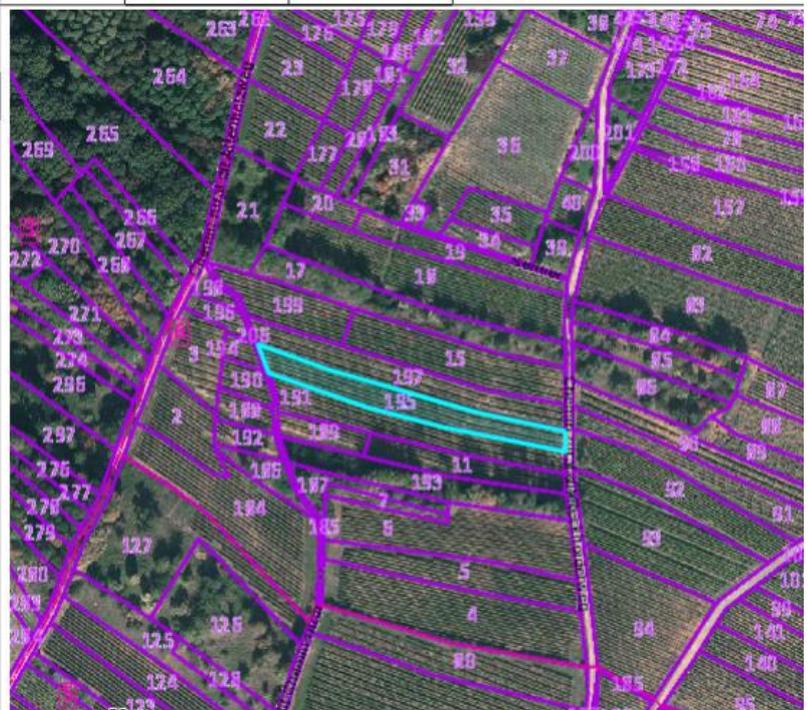
né le 00/00/0000 à 99

adresse : 68150 RIBEAUVILLE

M ROTH (Gérant, Mandataire, Gestionnaire)

né le 00/00/0000

adresse : 1 AV FOCH 68000 COLMAR



Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
680269	00006	0194	179 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269K00078

M KRAUSS XAVIER (Propriétaire)

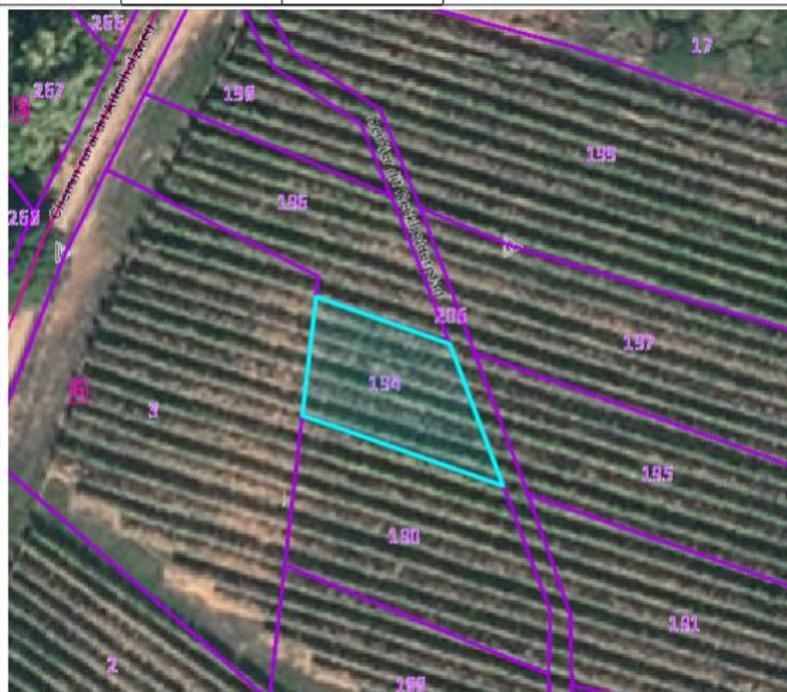
né le 00/00/0000 à 99

adresse : 68150 RIBEAUVILLE

M ROTH (Gérant, Mandataire, Gestionnaire)

né le 00/00/0000

adresse : 1 AV FOCH 68000 COLMAR



Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
680269	00006	0197	1702 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



ALSACE 	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0196	286 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)
né le 20/01/1973 à 68 COLMAR
adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



ALSACE 	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0198	173 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)
né le 20/01/1973 à 68 COLMAR
adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
680269	00006	0199	1047 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
680269	00006	0021	1324 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)

né le 20/01/1973 à 68 COLMAR

adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE

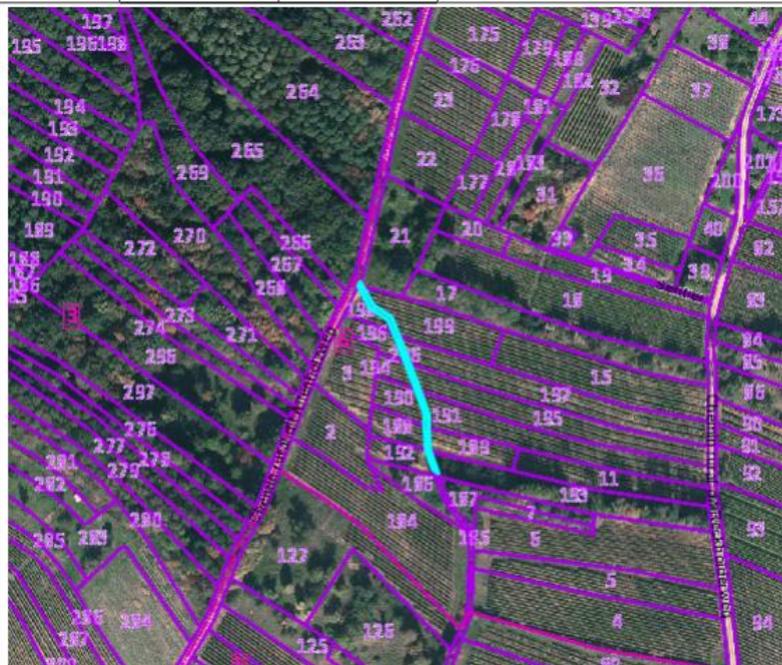


ALSACE Conseil départemental HAUT-RHIN	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0206	197 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269+00029

COMMUNE DE RIBEAUVILLE (Propriétaire)
 adresse : MAIRIE 68150 RIBEAUVILLE



ALSACE Conseil départemental HAUT-RHIN	Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
	680269	00006	0021	1324 m ²	0 m ²	RECKHOLDER

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269S00883

M STIRN FABIEN YVON (Propriétaire)
 né le 20/01/1973 à 68 COLMAR
 adresse : 3 RUE DU CHATEAU SIGOLSHEIM 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE



8. Procédure et documents d'urbanisme

8.1 Déroulement de l'enquête publique

Conformément à l'article L161-10 du Code rural et de la Pêche Maritime, l'aliénation d'un chemin rural doit faire l'objet d'une enquête publique préalable dans les formes fixées par le chapitre IV du titre III du livre 1er du Code des relations entre le public et l'administration, sous réserve des dispositions particulières édictées aux articles R161-25 à R161-27 du Code rural et de la Pêche Maritime.

Ces articles prévoient notamment que :

Un arrêté du Maire désigne un commissaire enquêteur. Ce dernier est obligatoirement choisi sur la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Haut-Rhin.

Cet arrêté précise l'objet de l'enquête, la date à laquelle celle-ci sera ouverte et les heures et le lieu où le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations.

La durée de l'enquête publique est fixée à quinze jours.

Le dossier d'enquête comprend :

- a) Le projet d'aliénation ;
- b) Une notice explicative ;
- c) Un plan de situation ;
- d) S'il y a lieu, une appréciation sommaire des dépenses.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, le Maire ayant pris l'arrêté prévu à l'article R161-25 du Code rural et de la pêche maritime, fait procéder à la publication, en caractères apparents, d'un avis au public l'informant de l'ouverture de l'enquête dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département.

En outre, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique est publié par voie d'affiches et, éventuellement, par tout autre procédé dans la commune concernée par l'aliénation. Cet arrêté est également affiché aux extrémités du chemin ou des chemins concernés et sur le tronçon faisant l'objet du projet d'aliénation.

L'enquête publique se tient à la Mairie, aux heures prévues par l'arrêté municipal.

Les observations formulées par le public sont recueillies sur un registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet. Ce registre est coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire enquêteur qui, dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, transmet au Maire de la commune concernée par l'aliénation, le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées.

Le public peut consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant un an.

8.2 Formalités après enquête publique

Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibère sur l'aliénation des chemins ruraux. Cette délibération est ensuite transmise au préfet, représentant de l'Etat dans le département, pour contrôle de légalité dans le délai de deux mois.

8.3 Plan PLU zone A



- Regensbrunnweg



- Reckholderweg



CHAPITRE V - ZONE A

Article A 1 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES

- 1.1. Les constructions, installations et travaux autres que ceux visés à l'article A 2.
- 1.2. La création d'étang, l'ouverture et l'exploitation de carrière.
- 1.3. Les défrichements dans les espaces boisés classés à conserver et à planter au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme.
- 1.4. Toute construction dans les espaces protégés au titre de l'article L.123-1-5-III 2° du Code de l'urbanisme reportés sur le plan de zonage, excepté pour le secteur Ad dans les conditions définies dans le paragraphe 2.4.
- 1.5. Les affouillements et exhaussements du sol autres que ceux liés aux occupations et utilisations du sol admises dans la zone.

Article A 2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES

- 2.1. Dans l'ensemble de la zone, secteurs compris, peuvent être autorisées les extensions mesurées des bâtiments existants s'il n'y a pas création de nouveaux logements ainsi que les piscines non couvertes à condition qu'elles soient situées à proximité immédiate de la construction d'habitation existante dans la même zone.
- 2.2. Dans les secteurs Aa et Ae, sont autorisées les installations apicoles, les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole y compris les abris d'animaux ainsi que les constructions à usage d'habitation à condition :
 - de justifier à la fois de la mise en valeur d'une exploitation au moins égale à la moitié de la surface minimum d'installation dans le secteur Aa et au moins égale à cette dernière dans le secteur Ae au vu de la réglementation en vigueur et de la nécessité de la construction ou de l'extension prévue dans la zone ;
 - que les constructions à usage d'habitation soient édifiées à moins de 20 mètres des bâtiments d'exploitation, sauf contrainte technique justifiée, dont la construction devra obligatoirement être antérieure et qu'elles ne comportent pas plus de deux logements. En outre, ces constructions doivent être destinées au logement des personnes dont la présence constante sur le lieu de l'exploitation est nécessaire.
- 2.3. Dans le secteurs Ab, les constructions, aménagements et installations liés et nécessaires à une unité de biométhanisation destinée d'une part à la production d'électricité et d'énergie thermique et d'autre part à la valorisation des sous-produits issus du processus, à condition que l'aménagement comporte les dispositifs adaptés pour éviter toute atteinte à la qualité des eaux souterraines et superficielles et que soient mises en œuvre des mesures techniques destinées à réduire les nuisances.
- 2.4. Dans les secteurs Ac, les constructions, aménagements et installations liés à l'activité agro-viticole.

- 2.5 Dans le secteur Ad, les abris de jardins. Il faut entendre par abri de jardin une construction démontable servant uniquement d'entrepôt ou de refuge contre les intempéries et dont la surface de plancher hors œuvre brute ne peut excéder 6 m² et la hauteur totale 3.50 mètres.
- 2.6. Les équipements d'infrastructures, leurs annexes techniques, l'aménagement et l'extension des aires de stationnements d'intérêt collectif ainsi que les opérations figurant en emplacement réservé sur le plan de zonage.
- 2.7. L'édification et la transformation de clôtures.
- 2.8. Les coupes et abattages d'arbres dans les espaces boisés classés à conserver ou à planter au titre de l'article L 130.1 du Code de l'Urbanisme sont soumis à autorisation préalable.
- 2.9. Le long des cours d'eau, les constructions et installations de toute nature, y compris les clôtures, devront être implantées avec un recul minimum de 4 mètres comptés à partir du haut des berges.

Article A3 : DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC

3.1. Accès

Tout terrain enclavé est inconstructible à moins que son propriétaire n'obtienne un passage aménagé sur les fonds de ses voisins dans les conditions fixées par l'article 682 du Code Civil dont le texte est reproduit en annexe au présent règlement.

3.2. Voirie

Les caractéristiques des voies publiques ou privées doivent être adaptées aux usages qu'elles supportent et aux opérations qu'elles doivent desservir.

Article A 4 : DESSERTE PAR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU, D'ELECTRICITE ET D'ASSAINISSEMENT

Les dispositions relatives aux eaux destinées à la consommation humaine, à la collecte et au traitement des eaux usées ainsi que les prescriptions techniques propres aux systèmes d'assainissement non collectif sont applicables.

Dans le secteur Ab, les eaux pluviales y compris les eaux de surfaces imperméabilisées des aires de stationnement et des aires de circulation doivent faire l'objet d'un traitement préalable dans un ensemble débourbeur - épurateur aux caractéristiques appropriées.

Article A 5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Article supprimé par application de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme renoué (ALUR) du 24 mars 2014.

Article A 6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES

Les constructions doivent être implantées à une distance au moins égale à 6 mètres de l'alignement des voies.

Toutefois, lorsqu'un bâtiment existant est situé à moins de 6 mètres de l'alignement des voies, son extension ou l'adjonction d'une construction nouvelle accolée à ce bâtiment pourront être implantées à une distance inférieure à 6 mètres de l'alignement des voies. Dans ce cas la construction nouvelle ou l'extension devront respecter un recul par rapport aux voies qui est au minimum égal à la distance existante entre le bâtiment préexistant et la voie.

Les éléments de faible emprise (auvent, marquise...) sont exemptés de règles de recul à condition qu'ils n'apportent aucune gêne à la circulation.

Dans le secteur Ab

Les constructions doivent être implantées à une distance au moins égale à 20 mètres de l'alignement du chemin rural Alte Strasse.

Article A 7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES

- 7.1. Sauf en cas de contiguïté, la distance comptée horizontalement de tout point d'une construction au point de la limite séparative qui en est le plus rapproché doit être au moins égale à la moitié de la différence d'altitude entre ces deux points sans pouvoir être inférieure à 3 mètres.
- 7.2. **Dans le secteur Ab**, le long du Muhlbach, toute construction ou installation doit être implantée avec un recul minimum de 10 mètres comptés à partir du haut des berges.
- 7.3. Toutefois, d'autres implantations sont autorisées lorsque les propriétés voisines sont liées par une servitude de cour commune régulièrement inscrite.

Article A 8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE

- 8.1. La distance entre deux bâtiments non contigus doit être au moins égale à 3 mètres. Il peut être dérogé à cette distance en raison du caractère de la construction, de la situation ou de l'état des lieux, à condition que soit assuré l'accès nécessaire aux engins des services de secours et de lutte contre l'incendie.
- 8.2. En outre, au droit des baies des pièces d'habitation ou d'activité, aucun point d'un bâtiment voisin ne doit être vu sous un angle supérieur à 45° par rapport à un plan horizontal situé à 1 mètre au-dessus du plancher.
Pour la façade la moins ensoleillée, l'angle précédent est porté à 60° si la moitié au plus des pièces habitables prennent jour sur cette façade.

Article A 9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS

L'emprise au sol des constructions résulte de l'application des règles A 6, 7, 8 et 12.

Article A 10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS

- 10.1.** Au faite du toit, la hauteur maximum des constructions mesurée à partir du terrain naturel est de :
- 12 mètres dans le secteur Ab et le secteur Ae
 - 8 mètres dans les secteurs Aa et Ac
- 10.2.** Les ouvrages techniques et autres superstructures de faible emprise sont exemptés de la règle de hauteur.

Article A 11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS ET AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS

Les constructions devront présenter un aspect compatible avec le caractère des lieux avoisinants, des sites et des paysages.

Les matériaux ne présentant pas, par eux-mêmes, un aspect suffisant de finition doivent être enduits ou recouverts d'un revêtement approprié.

Dans l'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.) les murets en béton apparent sont interdits et les murets en pierres sèches existants doivent être maintenus ou reconstruits en cas de sinistre.

Les extensions limitées de l'ensemble de la zone A devront par leur traitement architectural s'inscrire de manière harmonieuse dans le site et le paysage et contribuer à l'amélioration de l'aspect général de la construction initiale.

Dans le secteur Ab :

Les bâtiments quelle que soit leur destination et les terrains, même s'ils sont utilisés pour des dépôts, parking, aire de stockage, etc..., doivent être aménagés et entretenus de telle manière que la propreté et l'aspect de la zone n'en soient pas altérés.

Les façades latérales ou postérieures des constructions, les murs et pignons aveugles et les bâtiments secondaires doivent être traités avec le même soin que les façades principales et en harmonie avec elles.

Les enduits et les matériaux doivent reprendre les teintes existantes à l'état naturel dans l'environnement. L'association de plusieurs matériaux ou couleurs ne doit donner ni un effet de catalogue ni un effet de bariolage.

Les enseignes doivent être intégrées dans la façade du bâtiment ou être disposées au sol. Leur aspect doit rester sobre et s'intégrer harmonieusement dans l'environnement.

Les clôtures sont constituées des grilles, grillages ou dispositifs à claire-voie qui peuvent être montés sur des murs bahuts d'une hauteur maximale de 0,50 mètres.

Dans le secteur Ac :

Les bâtiments devront présenter une toiture à 2 pans. Pour les agrandissements accolés, la toiture à une seule pente est admise.

9. Annexes

MAINLEVEE

Du 24 février 2021
 Rép. n° 3481

Maître Michel RODRIGUES, Notaire à la résidence de SELESTAT (67600), 7, Boulevard Maréchal Leclerc, soussigné.

A RECU le présent acte authentique à la requête de :

La société anonyme ENEDIS au capital de 270.037.000,00€, immatriculée sous le numéro SIREN 444.608.442 au registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE (92000), dont le siège social est à PARIS LA DEFENSE CEDEX (92079) Tour ENEDIS 34 Place des Corolles,

Représentée par Monsieur Antoine JOURDAIN, Directeur Inter Région Est en qualité de mandataire du Directoire et du Président selon délégation de pouvoir du 1^{er} mai 2014, ayant lui-même donné pouvoir à Monsieur Bastien TOULEMONDE, Directeur Régional Alsace Franche Comté, selon délégation de pouvoir du 15 avril 2015.

Lui-même représentée par Madame Marie JEANNOUTOT, collaboratrice, demeurant professionnellement en l'étude de Maître Michel RODRIGUES selon une procuration en date du 22 novembre 2016 dont l'original demeure annexé à un acte reçu par le notaire soussigné le 28 novembre 2016 répertorié sous le numéro 9.304 déposé au rang des minutes dudit notaire, dont une copie est ci-annexée.

Propriétaire du fonds dominant.

LAQUELLE PARTIE COMPARANTE, ès-qualité, a déclaré au Notaire soussigné pour en passer acte ce qui suit :

Sur la commune de RIBEAUVILLE (68150) figurant au cadastre sous :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
25	370/0105	1 rue du 3 décembre	sol		7	37
25	371/0105	1 rue du 3 décembre	Sol		3	66
Contenance totale :					11	03

Figure l'inscription :

Acte du 22 septembre 2015: De passage de câbles électriques souterrains, d'accès, de non-aedificandi, consistant en une restriction au droit de bâtir et de planter,

Numéro AMALFI : S2015SEL019294

MT

M

MAINLEVÉE

La comparante, par ces présentes, donne mainlevée pure et simple avec désistement de tous droits d'hypothèque et consent à la radiation entière et définitive des inscriptions mentionnées ci-dessus et requiert l'exécution au livre foncier.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

La comparante consent pleine et entière décharge à Madame ou Monsieur le Juge du Livre Foncier qui opérera cette radiation.

FRAIS

Tous les frais des présentes et de leurs suites seront à la charge de ENEDIS.

RENONCIATION

La comparante renonce à la notification prescrite par l'Article 49 du Décret sur la tenue du Livre Foncier contre la délivrance d'un certificat de radiation entre les mains du Notaire soussigné.

MENTION DE CERTIFICATION

Conformément à la loi, le Notaire soussigné certifie exactes les énonciations qui établissent l'état, la qualité et la capacité de toutes les parties intéressées aux présentes.

DONT ACTE sur DEUX pages

La lecture de cet acte a été donnée aux parties par le Notaire soussigné qui les a fait signer.

Fait et passé à SELESTAT, en l'étude du Notaire soussigné,

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,

Le *vingt-quatre février*

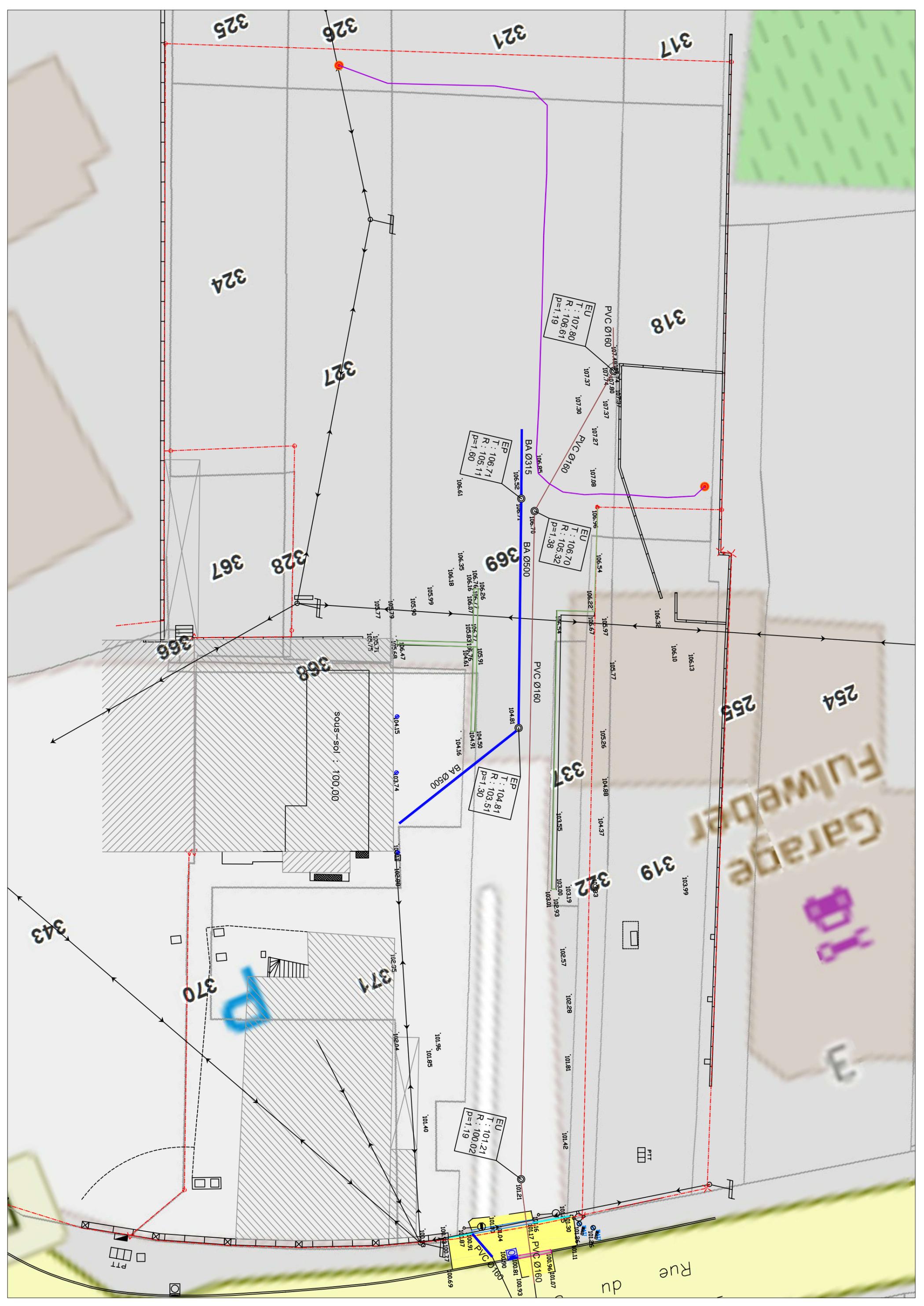
Et le notaire a lui-même signé le même jour.

ne varier /

MT

M

M. P.



318

319

322

327

337

339

343

366

367

368

370

371

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676